

LE GUIDE PRO 2026 de l'ESS

carenews 

Une filiale du groupe AEF



★
TOUT SAVOIR
SUR L'ESS



ACTUALITÉS
TENDANCES
RESSOURCES
& ANNUAIRE

ÊTRE UTILE AUX ACTEURS DE L'ENGAGEMENT

Être utile aux projets utiles.

La banque experte de l'Économie Sociale et Solidaire,
aussi proche de vous que de vos valeurs.



**CAISSE
D'ÉPARGNE**

Vous être utile.



LE GUIDE PRO 2026 de l'ESS



carenews

Une filiale du groupe AEF



L'édito

de Guillaume Brault

Fondateur et président de Carenews

et Camille Dorival

Directrice de la rédaction de Carenews



Dans un contexte de crise économique et sociale et de rigueur budgétaire, les temps sont durs pour l'économie sociale et solidaire (ESS). Alors que leur contribution à la cohésion sociale est reconnue par tous, les associations subissent à la fois la hausse des besoins sociaux et la restriction des financements publics, qu'ils viennent de l'État ou des collectivités locales. Alors qu'elles participent à la transition écologique juste, de nombreuses structures de l'ESS n'ont pas accès aux investisseurs dont elles auraient besoin pour se développer.

MOBILISATION

Pourtant, les acteurs de l'ESS ne baissent pas les bras. Plus que jamais, ils sont mobilisés et engagés en faveur de la solidarité, du développement des territoires et de l'animation de la vie démocratique.

Dans ce guide, nous avons souhaité mettre en valeur ces acteurs essentiels au bon fonctionnement de notre société, souligner les enjeux auxquels ils sont confrontés à court, moyen et long termes, contribuer aux différentes réflexions qui les agitent.

Cet ouvrage a été conçu par l'équipe de Carenews pour vous accompagner dans vos missions. Quels sont les différents acteurs de l'ESS ? Quel poids pèsent-ils dans l'économie française ? Quelle est leur utilité dans la société ? Quels défis les attendent pour les mois à venir ? Autant de questions auxquelles nous nous efforçons de répondre dans ce guide.

Nous vous souhaitons une bonne lecture, et saluons tous ceux qui, chaque jour, contribuent à construire une société plus solidaire.

05 L'édito

08 LE PAYSAGE DE L'ESS

- 10 Économie sociale et solidaire : de quoi parle-t-on ?
- 14 L'ESS représente 14 % de l'emploi privé en France
- 17 L'agrément Esus : de quoi s'agit-il ?
- 18 1,4 million d'associations en France
- 20 Près de 6 000 fondations et fonds de dotation en activité
- 22 Les Scop et Scic continuent de se développer
- 24 Les entreprises d'insertion accompagnent 100 000 personnes chaque année
- 25 Les réseaux de représentation de l'ESS
- 28 Le calendrier 2025-2026 de l'ESS



32 L'ACTUALITÉ DE L'ESS

- 34 Entretien avec Éloi Laurent, économiste
- 38 L'ESS, un moyen pour atteindre les objectifs de développement durable
- 40 Label Emmaüs, la marketplace solidaire qui défie Amazon
- 42 La Cop1ne, un restaurant solidaire à Paris
- 46 Virgocoop veut relancer la conception écologique de textiles en France
- 48 Au Medef, un « comité ESS » pour créer des ponts entre entreprises classiques et acteurs de l'ESS
- 52 La philanthropie de la confiance, un modèle plus vertueux de financement des associations ?



54 DOSSIER

Mieux financer l'ESS : un défi majeur

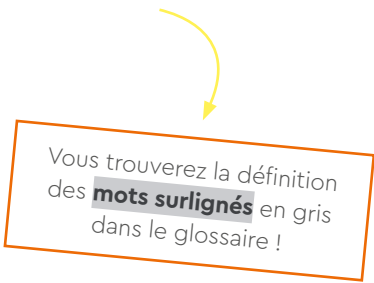
- 56 Les acteurs de l'ESS sont moins aidés que l'économie conventionnelle
- 60 Associations : face aux difficultés, des risques de liquidation ?
- 64 Une situation particulièrement fragile en 2025



- 66 Malgré sa croissance, l'épargne solidaire reste confidentielle
- 68 Entretien avec Pascal Michard, Aéma
- 70 Entretien avec Marie Leclerc-Bruant, Caisses d'Epargne
- 72 Opération Milliard : entretien avec Violaine Pierre

74 LES RESSOURCES DE L'ESS

- 76 Les 10 influenceurs à suivre en 2026
- 78 Des ressources pour tout comprendre à l'ESS
- 82 Le glossaire de l'ESS



84 L'ANNUAIRE DE L'ESS

- 86 Mon organisation offre une solution ESS
- 102 Mon organisation est mécène de causes d'intérêt général
- 110 Mon organisation cherche des mécènes
- 116 Index





le paysage DE L'ESS



L'économie sociale et solidaire, on en entend beaucoup parler mais on ne sait pas toujours exactement de quoi il s'agit. Carenews vous aide à identifier les différents types de structures qui composent cette forme d'économie. Association, coopérative, mutuelle, fondation, société commerciale de l'ESS : chacune a des caractéristiques spécifiques, mais elles ont pour point commun une lucrativité encadrée, une gouvernance démocratique et une forme d'utilité sociale. Les associations peuvent en outre être reconnues d'intérêt général, voire d'utilité publique, sous certaines conditions.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : de quoi parle-t-on ?

La notion d'« économie sociale et solidaire » désigne plusieurs formes d'organisations à lucrativité encadrée et gouvernance démocratique : associations, mutuelles, coopératives, fondations et sociétés commerciales de l'ESS. Parmi ces structures, certaines peuvent être reconnues d'intérêt général si elles remplissent certaines caractéristiques.

L'**économie sociale et solidaire** (ESS) n'est pas une forme d'économie nouvelle. Les premières formes d'ESS remontent au Moyen Âge, mais elles se sont surtout développées à partir de la fin du XIX^e siècle.

L'appellation « économie sociale et solidaire », en revanche, est relativement récente. Elle a été institutionnalisée par la loi de 2014 sur l'ESS, dite « loi Hamon », qui en a défini les contours et les caractéristiques.

Pour faire partie de l'économie sociale et solidaire, une structure doit avoir deux caractéristiques principales :

- **une gouvernance démocratique** : les décisions sont prises de manière collective, selon le principe « une personne = une voix ». Le type de personnes qui participent aux décisions varie toutefois selon les structures : il s'agit par exemple des adhérents dans le cas des associations ou des mutuelles, des clients dans le cas des banques coopératives, des salariés dans les Scop, etc.
- **une lucrativité nulle ou limitée** : la notion de lucrativité n'est pas toujours facile à comprendre et est souvent confondue avec celle de rentabilité. Une structure de l'ESS se doit bien sûr d'être rentable, d'avoir des comptes à l'équilibre ou excédentaires, afin que l'activité puisse se pérenniser. En revanche le principe de non-lucrativité

signifie que les excédents, s'ils existent, ne sont pas redistribués sous forme de dividendes à des actionnaires, mais sont réinjectés dans l'organisation pour financer ses investissements ou son activité. Le profit n'est donc pas considéré comme une fin en soi (puisque'il n'y a pas d'actionnaire à rémunérer), mais simplement comme un moyen de développer un projet correspondant à des besoins sociaux identifiés. On parle de « lucrativité limitée » dans le cas d'une entreprise dont une partie minoritaire des excédents sont redistribués (aux sociétaires dans le cas des coopératives par exemple), le reste étant réinvesti dans l'entreprise.

Utilité sociale et intérêt général

Beaucoup d'organisations de l'ESS ont en outre des activités dites d'**utilité sociale**, c'est à dire qu'elles ont pour objectif de soutenir les personnes en situation de fragilité, de contribuer à la lutte contre les exclusions ou les inégalités, à l'éducation et à la citoyenneté ou au développement durable, selon la définition donnée par la loi de 2014.

Certaines ont même des activités dites d'**intérêt général** ou d'utilité publique, lorsqu'elles ont notamment un caractère philanthropique, éducatif ou humanitaire.

L'ESS n'est donc pas un secteur d'activité spécifique : les structures de l'ESS peuvent intervenir dans tous les champs d'activités. Comme le résume la loi de 2014, l'ESS est « *un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine* », qui érige la non-lucrativité, la délibération collective et l'utilité sociale au rang de principes fondateurs.

Ces caractéristiques regroupent de fait cinq types de structures, qui composent les différentes « familles » de l'ESS : les associations employeuses, les **coopératives**, les **mutuelles**, les **fondations** et les sociétés commerciales de l'ESS.

Les associations

Une association est un organisme à but non lucratif, qui regroupe des personnes volontaires partageant les mêmes centres d'intérêt, autour d'un projet commun. L'association est nécessairement non lucrative : ses résultats ne peuvent pas être redistribués. En revanche elle est autorisée à développer des activités commerciales de manière régulière ou occasionnelle, sous certaines conditions.

Certaines associations sont reconnues d'intérêt général lorsqu'elles ont un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, la défense de l'environnement naturel. Dans ce cas, elles peuvent émettre des reçus fiscaux à l'intention de leurs donateurs, qui peuvent ainsi bénéficier d'une réduction d'impôt. Elles sont également éligibles au **mécénat**.

Les associations peuvent également être reconnues d'utilité publique, ce qui confère, en plus des avantages liés à la reconnaissance d'intérêt général, la possibilité de recevoir des legs ou donations.

Définitions disponibles dans le **glossaire** page 82

Seules les associations employeuses sont considérées comme faisant partie de l'ESS, car celles qui n'ont pas de salariés n'ont pas à proprement parler d'activité économique, qu'elle soit marchande ou non marchande.

Les coopératives

Les coopératives sont des entreprises contrôlées et détenues par leurs membres, qui se réunissent volontairement pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs, au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement.

Il existe cinq grands types de coopératives :

- **les coopératives d'utilisateurs ou d'usagers**, dont les sociétaires sont les utilisateurs des biens et services produits : il peut s'agir de coopératives d'habitants, de consommateurs, de coopératives scolaires... ;
- **les coopératives d'entreprises**, dont les sociétaires sont des entrepreneurs : il s'agit par exemple des coopératives agricoles ou des coopératives d'artisans ;
- **les coopératives bancaires ou banques coopératives**, dont les sociétaires sont les clients ;
- **les coopératives de production** : il s'agit des **Scop**, dont les sociétaires sont majoritairement leurs salariés ;
- **les coopératives multisociétaires** : il s'agit ici des sociétés coopératives d'intérêt collectif (**Scic**) qui associent plusieurs types de sociétaires : salariés, usagers, partenaires, etc.

Les mutuelles

Une mutuelle est un groupement de personnes morales de droit privé à but non lucratif. Il existe principalement deux types de mutuelles :

- **les mutuelles d'assurance**, ou sociétés mutuelles d'assurance, qui relèvent du Code des assurances et couvrent des risques tels que les dommages habitation ou automobile ;
- **les mutuelles de santé et prévoyance**, régies par le Code de la mutualité, qui proposent une couverture santé complémentaire à celle de la Sécurité sociale, mais aussi des contrats de prévoyance. Certaines mutuelles développent aussi des activités de prévention et promotion de la santé, d'action sociale, et gèrent des établissements ou des services sanitaires et sociaux (centres dentaires, Ehpad, etc.).

Dans le langage courant, le terme de « mutuelle » est utilisé abusivement pour désigner l'ensemble des organismes de complémentaire santé. Or si certains d'entre eux ont bien la forme juridique de mutuelle à but non lucratif, d'autres sont en réalité des sociétés d'assurances lucratives ou des institutions de prévoyance.

Les fondations

Les fondations sont des structures philanthropiques non lucratives créées par un ou plusieurs mécènes, principalement des particuliers, des entreprises ou des universités, qui affectent irrévocablement des moyens de toute nature (financiers, fonciers, biens ou droits) à la réalisation d'actions d'intérêt général.

Il existe huit types de fondations :

- **les fondations reconnues d'utilité publique**,
- **les fondations d'entreprise**,
- **les fonds de dotation**,
- **les fondations abritées**,
- **les fondations universitaires**,
- **les fondations hospitalières**,
- **les fondations de coopération scientifique**,
- **les fondations partenariales**.

Les sociétés commerciales de l'ESS

Il s'agit de structures qui ont un statut commercial classique (SARL, SAS ou SA) mais qui respectent les principes suivants, inscrits dans leurs statuts :

- **un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices**,
- **une gouvernance démocratique**,
- **une utilité sociale affirmée**,
- **une lucrativité limitée**.

Camille Dorival

2025, année internationale des coopératives

2025 a été proclamée année internationale des coopératives par une résolution des Nations unies adoptée le 19 juin 2024. Celle-ci encourage les États membres et les parties prenantes à promouvoir la contribution des coopératives au développement social et économique.

« C'est la deuxième fois que les Nations unies proclament ce genre d'évènement », fait remarquer Jérôme Saddier, président de Coop FR. La première année internationale des coopératives s'était déroulée en 2012. « Ce n'est pas dans les habitudes des Nations unies de parler d'un mode d'organisation économique en particulier. Elles le font pour les coopératives parce qu'elles répondent le mieux aux objectifs de développement durable. De plus, c'est un fait universel : il n'y a pas de pays sans coopératives », soutient Jérôme Saddier. L'année internationale est l'occasion d'affirmer la force économique, à la fois territoriale et d'innovation, du mouvement coopératif français, estime-t-il. ■ E.C.-L.

Gsef

BORDEAUX 2025

FORUM MONDIAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

29 - 31 Octobre 2025



3 jours pour partager, échanger, s'ouvrir et affirmer un modèle de société plus juste et plus durable.

- 4 000 participants venus du monde entier
- 13 plénières – 169 ateliers ou table-rondes
- Espaces de rencontres – Stands
- Animations – Soirées festives...

Toutes les infos en ligne : bordeauxgsef2025.org



L'ESS REPRÉSENTE 14 % de l'emploi privé EN FRANCE

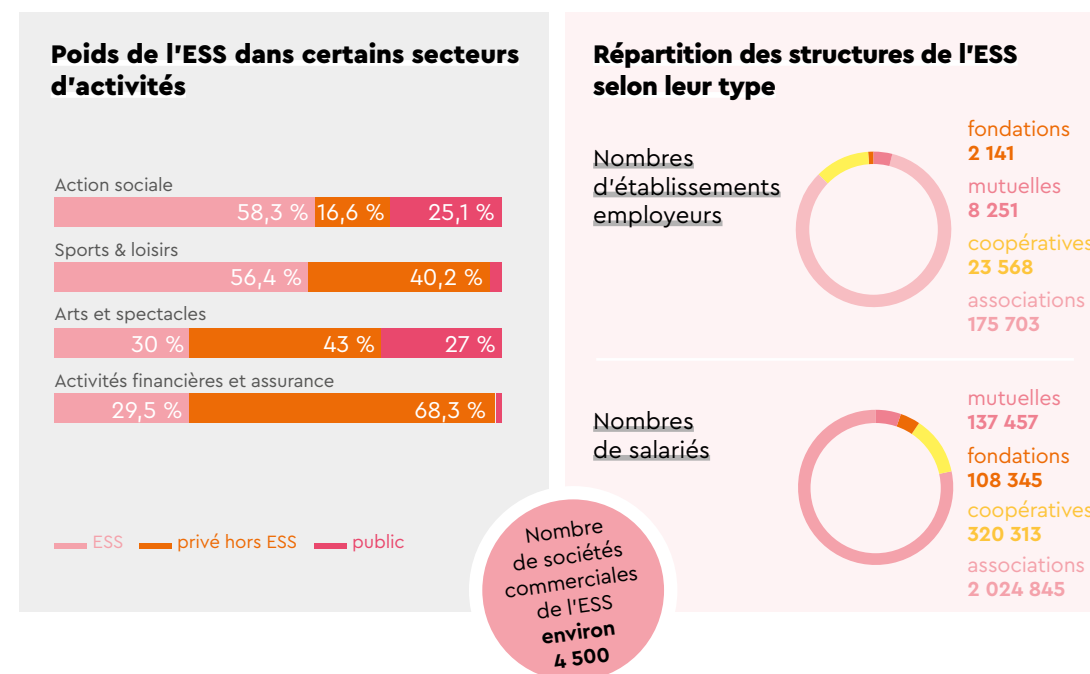
Les structures de l'ESS emploient 2,6 millions de salariés, selon la 6^e édition de l'*Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire*. Il rassemble toutes les données disponibles sur ce mode d'entreprendre particulier.

L'ESS emploie 2,6 millions de personnes en France (chiffres fin 2019), soit 10,2 % de l'ensemble de l'emploi salarié et 13,6 % des emplois salariés privés, selon la 6^e édition de l'*Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire*, publiée par l'Observatoire national de l'ESS en 2023. Elle compte aussi 150 000 entreprises et 210 000 établissements employeurs.

Le poids de l'ESS dans l'emploi varie d'une région à l'autre. Il est particulièrement fort dans l'ouest de la France : ainsi l'ESS représente près de 14 % de l'ensemble des emplois en Bretagne et 13 % dans les Pays-de-la-Loire, contre 7,6 % en Corse et 7,2 % en Île-de-France.

Panorama de l'économie sociale et solidaire

Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire, Observatoire national de l'ESS, édition 2023, chiffres 2019



Les associations, principales employeuses de l'ESS

Les associations emploient l'essentiel des effectifs salariés de l'ESS : 2 millions de personnes, représentant 1,5 million d'équivalents temps plein (ETP), en raison de l'importance du travail à temps partiel dans ce type de structures.

Viennent ensuite les différentes familles de **coopératives** (coopératives de commerce, d'usagers, de salariés, coopératives bancaires...), qui emploient 320 000 personnes (284 000 ETP), puis les **mutuelles** (137 000 salariés, 122 000 ETP) et les **fondations** (108 000 salariés, 92 000 ETP). Les effectifs salariés des sociétés commerciales de l'ESS ne sont pas indiqués, mais le nombre de ces sociétés a été évalué à environ 4 500 en 2025 par ESS France.

Une forte présence dans l'action sociale et les sports et loisirs

L'*Atlas* rappelle que « l'ESS n'est pas un secteur d'activité », mais « est présente dans chaque secteur d'activité ». Son poids est particulièrement important dans six secteurs :

— **l'action sociale** : où elle représente 58 % de l'ensemble des emplois, avec notamment des établissements d'hébergement social ou médico-social pour personnes âgées, handicapées ou en difficultés sociales, des associations d'aide à domicile, des structures d'insertion par l'activité économique, etc ;

— **les sports et loisirs** : où l'ESS représente 56 % de l'emploi du secteur ;

— **les arts et spectacles** : 30 % ;

— **les activités financières et assurance** : 29,5 %, en raison du poids des banques coopératives et des mutuelles de santé et d'assurance ;

— **l'enseignement** : 19 %, avec les établissements d'enseignement religieux, activités d'enseignement technique, instituts d'enseignement supérieur, écoles d'enseignement en langue régionale ou orientées vers des pédagogies alternatives, etc ;

— **la santé** : 11 %, avec les hôpitaux privés à but non lucratif, services d'hospitalisation à domicile, services de soins et d'accompagnement mutualistes, etc.

Des modèles économiques variés

Les modèles économiques des structures de l'ESS sont variés. L'*Atlas* s'arrête notamment sur celui des associations : « *contrairement à de nombreuses idées reçues, les associations tirent principalement leurs recettes de leurs activités (65,2 %), c'est-à-dire des ventes de leurs services* », issus de commandes publiques ou privées. Le modèle basé sur les subventions publiques est en nette baisse : celles-ci représentent en moyenne 20 % du budget des associations en 2020, contre 34 % en 2005.

L'ensemble des familles de coopératives, elles, représentent un chiffre d'affaires cumulé de près de 330 milliards d'euros en 2020, une progression de 1,7 % en deux ans.

En 2020, les coopératives ont généré 330 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulés

L'*Atlas* ne donne pas de données consolidées pour les mutuelles d'assurance. En revanche, il indique que les mutuelles de santé ont collecté 18,6 milliards d'euros de cotisations en 2021, sur un marché total de 39,4 milliards d'euros, soit 47 % de l'ensemble des cotisations santé. Elles se situent, sur ce marché de la complémentaire santé, devant les sociétés d'assurance (36 %) et les institutions de prévoyance (17 %).

Enfin, en 2021, les actifs détenus par les fondations et fonds de dotation s'élèvent à 40 milliards d'euros. Soit une forte progression de 30 % pour les actifs en quatre ans et de 28 % pour les dépenses, hors fondations scientifiques et après correction de l'inflation.

Une reconnaissance de l'ESS par les institutions internationales

L'Atlas rappelle aussi la belle reconnaissance internationale dont a bénéficiée l'ESS ces dernières années : résolution en faveur de l'ESS de l'Organisation internationale du travail (OIT) en 2022 ; recommandation de l'OCDE en faveur de l'ESS en 2002 ; résolution des Nations unies en faveur de l'ESS en avril 2023, qui reconnaît notamment la contribution de l'ESS aux objectifs de développement durable (voir pages 38-39).

Une manière de souligner que l'ESS, en tant qu'économie non lucrative soucieuse des enjeux de long terme, est particulièrement bien placée pour répondre aux défis actuels, et notamment pour développer des activités répondant aux enjeux de la transition écologique. ■

Camille Dorival

L'agrément Esus : DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'agrément d'entreprise solidaire à utilité sociale (Esus) a été créé par la loi Hamon sur l'économie sociale et solidaire. Mais à quoi sert-il ? Et comment l'obtenir ?

Les structures de l'ESS, quelle que soit leur forme juridique (**coopérative**, société commerciale, association...), peuvent demander à obtenir un agrément spécifique, créé par la loi Hamon de 2014 : l'**agrément d'entreprise solidaire d'utilité sociale (Esus)**. Cet agrément leur permet d'accéder à des aides et des financements spécifiques.

Les conditions pour l'obtenir

Pour être éligibles à l'agrément Esus, les entreprises de l'ESS doivent remplir les conditions suivantes :

- avoir pour objectif principal, inscrit dans leurs statuts, la recherche d'une **utilité sociale** et prouver que cet objectif a un fort impact sur le compte de résultat de la structure ;
- avoir une politique de rémunération encadrée : la moyenne des salaires des cinq salariés les mieux payés ne doit pas dépasser sept fois le Smic annuel à temps plein, et le salarié le mieux payé ne peut dépasser un plafond annuel fixé à dix fois le Smic ;
- les titres de capital de l'entreprise, s'ils existent, ne doivent pas être négociés sur un marché financier.

À quoi sert-il ?

L'agrément **Esus** permet aux organisations d'accéder aux financements de l'épargne solidaire (voir pages 66-67), notamment les fonds d'investissements solidaires dits « 90-10 ». L'agrément Esus est également de plus en plus utilisé,

notamment par les collectivités territoriales, comme pré-condition à l'octroi de marchés publics ou de subventions.

Pour obtenir l'agrément Esus, les structures de l'ESS doivent remplir un dossier permettant de vérifier qu'elles respectent bien les différents points mentionnés ci-dessus. L'agrément est généralement délivré pour une durée de cinq ans, puis la demande doit être renouvelée.

Cependant, certaines structures, définies par l'article 11 de la loi Hamon, bénéficient de plein

Certaines structures, comme celles de l'insertion par l'activité économique, bénéficient de plein droit de l'agrément Esus

droit de l'agrément Esus : les structures d'insertion par l'activité économique, les services de l'aide sociale à l'enfance, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale, etc. Ces structures n'ont donc pas à se soumettre aux conditions d'obtention de l'agrément, à l'exception de celle sur l'absence de cotation sur un marché financier. Elles doivent cependant demander l'agrément pour bénéficier des avantages qui lui sont liés. ■

Camille Dorival

1,4 million d'associations EN FRANCE

On comptait 1,4 million d'associations en 2020, selon la dernière édition du *Paysage associatif français* de Lionel Prouteau et Viviane Tchernonog. En une quinzaine d'années, leur structure de financement a profondément évolué, le modèle de la subvention publique étant progressivement remplacé par celui de la commande publique.

On comptait 1,4 million d'associations en 2020, selon *Le Paysage associatif français*, réalisé sous la direction des chercheurs Lionel Prouteau et Viviane Tchernonog. Parmi ces structures, seules 10,5 % employaient des salariés, soit 144 000 structures.

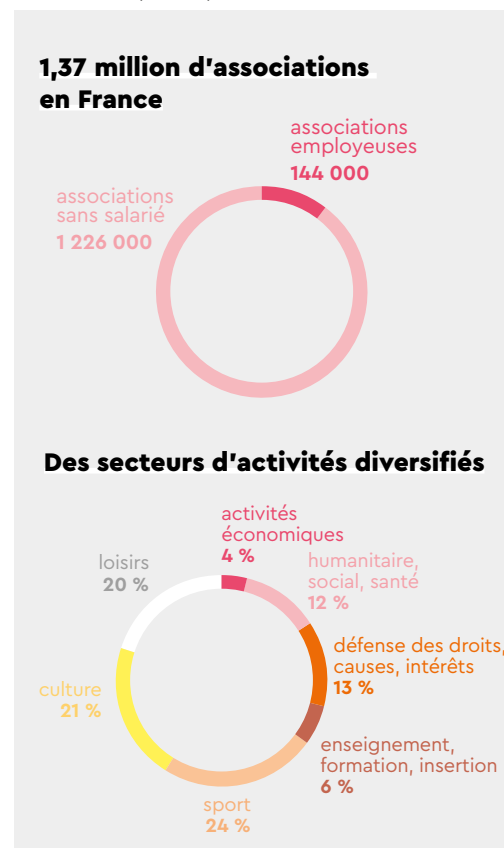
Des structures très présentes dans le sport, la culture et les loisirs

Les associations sont présentes dans des secteurs d'activités assez variés, mais le sont particulièrement dans cinq secteurs :

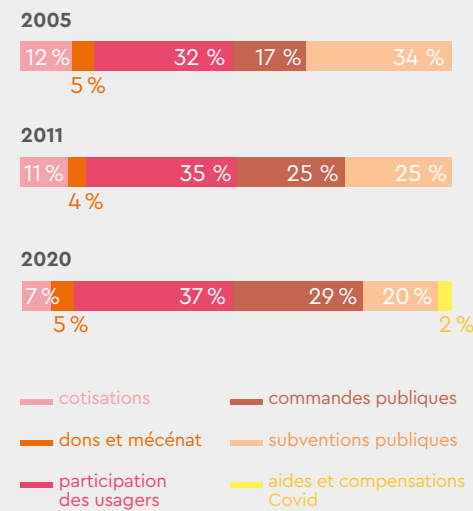
- **le sport** : ce secteur d'activités concerne 24 % des associations, les clubs sportifs, fédérations, ligues sportives etc., étant le plus souvent constitués sous forme associative ;
- **la culture** : elle constitue l'activité principale de 21 % des associations ;
- **les loisirs** : ils concernent 20 % des associations (il s'agit surtout d'associations sans salariés) ;
- **la défense des droits, des causes et des intérêts** : elle concerne 13 % des associations ;
- **l'action humanitaire, le social et la santé** : ils constituent l'activité de 12 % de l'ensemble des associations.

Le paysage associatif français en 2020

Le paysage associatif français, Lionel Prouteau et Viviane Tchernonog, Juris Éditions, 4^e éd., 2023



Des sources de financement qui évoluent



Des subventions publiques en forte baisse

Les modèles socio-économiques des associations ont assez nettement évolué depuis une quinzaine d'années. Si la part des financements publics dans les ressources des associations reste globalement stable, la nature de ces financements a changé : alors qu'en 2005, les subventions publiques représentaient 34 % des ressources des associations, elles n'en constituent plus que 20 % en 2020 ; *a contrario*, la commande publique (c'est-à-dire une contractualisation dans le cadre d'un marché public) est passée de 17 à 29 %.

Ce qui n'implique pas le même mode de relation entre les pouvoirs publics et les associations : « les subventions publiques privilégient plutôt un soutien de l'initiative associative, tandis que les commandes publiques utilisent davantage les associations comme des outils de politiques publiques », expliquent ainsi Viviane Tchernonog et Lionel Prouteau dans leur ouvrage. Les associations deviennent donc de plus en plus des prestataires de l'État et des collectivités, plutôt que d'être considérées comme des partenaires dont les pouvoirs publics veulent soutenir le projet, et avec qui une relation de long terme est mise en place.

Cette évolution s'explique notamment par l'accentuation, depuis une vingtaine d'années, de la logique de « nouvelle gestion publique », qui vise à améliorer la performance publique. Cela s'est traduit par une tendance à externaliser certains services publics à des associations, via des commandes publiques et des appels d'offres, dans un contexte de restrictions budgétaires à toutes les échelles.

« Cela a eu des conséquences sur l'orientation des projets associatifs : la nécessité qu'ont eu certaines associations de recourir davantage aux financements par les usagers a pu les conduire à se tourner davantage vers des publics solvables plutôt que des publics en situation de précarité », ajoute la chercheuse. « Par ailleurs, les associations devenant sous-traitantes des pouvoirs publics, cela restreint leur capacité d'innovation sociale. Enfin, la répartition des associations sur les territoires a évolué, car leur présence dépend désormais beaucoup de la richesse du territoire et de la capacité ou de la volonté des collectivités locales de les financer. »

92 % des associations s'appuient sur des ressources bénévoles

L'une des grandes forces du secteur associatif est de pouvoir s'appuyer sur des ressources bénévoles : 92 % des associations en bénéficient. La plupart du temps, cependant, elles s'appuient sur un nombre limité d'entre eux : ainsi 72 % des associations ont moins de 20 bénévoles ; 14 % en ont même moins de 5.

Par ailleurs, 53 % des associations ont moins de 50 adhérents, contre 40 % en 2005. Seules 10 % en ont 200 et plus (17 % en 2005). La part des cotisations dans les budgets des associations a d'ailleurs diminué, passant de 12 % en 2005 à 7 % en 2020. Cependant, l'année 2020, celle du Covid, a été très spécifique pour les associations, certaines d'entre elles ayant dû totalement arrêter leurs activités, tandis que d'autres, notamment dans le secteur sanitaire et social, ont vu au contraire leurs activités exploser. ■

Camille Dorival

Près de 6 000 fondations ET FONDS DE DOTATION EN ACTIVITÉ

Il existe 3 000 fondations et 2 833 fonds de dotation selon le dernier Baromètre de la philanthropie, publié par la Fondation de France.

« Cette année encore, le secteur de la **philanthropie** confirme son dynamisme et l'importance de son rôle dans la réponse aux défis sociaux et environnementaux auxquels notre monde est confronté », estime Axelle Davezac, directrice générale de la Fondation de France. Elle réagit aux résultats du Baromètre de la philanthropie réalisé par la **fondation**, publié en avril 2025. Le nombre de fondations et de fonds de dotation en France a augmenté de 4 % entre 2023 et 2024 : il existe à ce jour 5 833 structures mécènes de ce type. Le nombre de fondations, en particulier, a augmenté de 32 % en dix ans.

Croissance des dépenses engagées

Dans le détail, 3 000 fondations et 2 833 fonds de dotation, une entité plus souple qu'une fondation, sont comptabilisés. Parmi les fondations, il existe 1 787 fondations abritées, 647 fondations reconnues d'utilité publique, 449 fondations d'entreprise et 117 autres types de fondations.

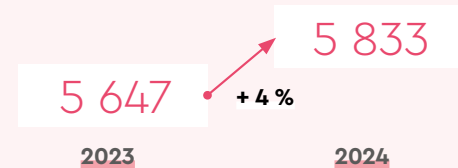
Au-delà de la croissance du nombre de fondations et de fonds de dotation, leurs dépenses augmentent au total de 9 %, atteignant 17,4 milliards d'euros. Cette augmentation « témoigne (...) de l'engagement continu du secteur pour l'**intérêt général**, même si elle s'explique pour partie par l'impact de l'inflation sur les coûts de fonctionnement », précisent les auteurs du baromètre.

Les fondations et fonds de dotation en France

Baromètre de la philanthropie, Fondation de France, 2025

Le mécénat progresse

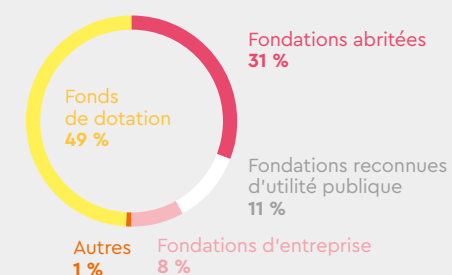
Total des fonds et fondations :



Dépenses des fonds et fondations (en euros) :



Les types de structures



L'âge des fondateurs influence les domaines d'intervention

Le baromètre, sous-titré « Des philanthropes de plus en plus jeunes », se penche en particulier sur l'âge des créateurs de fondation. La part des fondateurs de moins de 35 ans a doublé entre 2001 et 2022, passant de 4 à 11 %. En parallèle, celle des fondateurs de plus de 65 ans est passée de 50 % à 33 %. 68 % des fondateurs ont plus de 51 ans à ce jour, contre 79 % il y a vingt ans.

Les domaines d'intervention des fondations varient selon l'âge des fondateurs

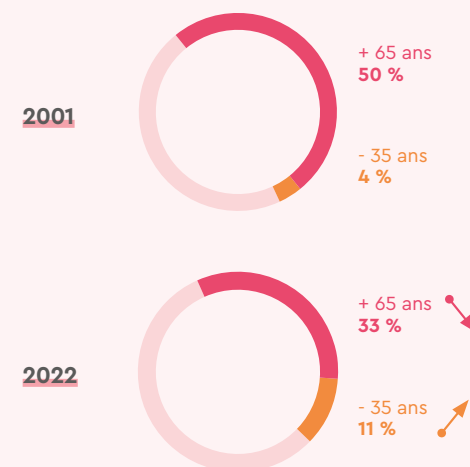
Cette évolution n'est pas sans conséquences. « Les choix des domaines d'interventions diffèrent selon l'âge des fondateurs », déclarent les auteurs, en s'intéressant aux 982 fondations abritées par la Fondation de France. Dans ce panel, l'environnement est un sujet souvent choisi comme domaine d'intervention par les fondations créées par des personnes de moins de 51 ans. En revanche, les

fondations actives dans la culture, l'action sociale ou la santé ont plus fréquemment été créées par des personnes de plus de 51 ans. Par exemple, 53 % des créateurs de fondations intervenant sur l'environnement ont moins de 51 ans et 86 % des créateurs de fondations agissant dans la culture ont plus de 51 ans. ■

Célia Szymczak

Des créateurs de plus en plus jeunes

Âge des créateurs de fondation :



Les Scop et Scic CONTINUENT DE SE DÉVELOPPER

Les Scop et Scic, deux types de coopératives de production, ont connu une hausse de leurs effectifs de 4 % et une croissance de leur chiffre d'affaires de 6 % en 2024, dans un contexte pourtant difficile. Elles reposent notamment sur le principe du partage de la valeur.

Dans un contexte économique et social incertain, les **Scop** et **Scic** poursuivent leur croissance en France, indique la Confédération générale des Scop et Scic (CG Scop). En 2024, elles comptaient 87 700 salariés, soit une hausse de 4 % par rapport à l'année précédente. Elles représentaient également un chiffre d'affaires cumulé de 10,2 milliards d'euros (+ 6 %). Leur taux de pérennité à 5 ans est de 79 %, comme en 2023, contre 61 % pour l'ensemble des entreprises françaises, selon les données de l'Insee.

2 723 Scop, 1 417 Scic et 418 filiales

La CG Scop dénombre 2 723 Scop en 2024. Ce type de **coopératives** a la spécificité d'être détenu majoritairement par ses salariés, qui représentent au moins 65 % des droits de vote à l'assemblée générale de l'entreprise.

S'y ajoutent 1 417 Scic, des coopératives qui, elles, rassemblent plusieurs types de sociétaires (salariés, partenaires, bénéficiaires, collectivités territoriales, etc.), réunis autour d'une activité d'intérêt collectif.

Ces deux types de coopératives comptent en outre 418 filiales, soit au total 4 558 sociétés en 2024 (+ 1 % par rapport à 2023). La croissance de l'ensemble du mouvement est essentiellement portée par l'augmentation du nombre de Scic (+ 3 %), alors que le nombre de Scop reste stable.

Duralex et Bergère de France, deux reprises en Scop emblématiques

Deux reprises d'entreprises en Scop ont fortement marqué l'actualité en 2024, en raison de la notoriété des sociétés concernées : celle de Bergère de France et celle de Duralex. Toutefois, les reprises d'entreprises en difficulté n'ont représenté que 7 % des créations de Scop et Scic en 2024 (16 cas), contre 58 % de créations ex *nihilo* (137), 20 % de transmissions d'entreprises saines (47) et 15 % de transformations d'associations ou d'autres types de coopératives en Scop ou Scic (37).

En cinq ans, le nombre de Scop et Scic a augmenté de 19 % (+ 674 coopératives), indique la CG Scop.

En cinq ans, le nombre de Scop et Scic a augmenté de 19 %

Partage de la valeur et féminisation des effectifs

Le partage de la valeur est l'un des fondements de ce type de structures, rappelle le mouvement. Ainsi, en moyenne, 42 % des bénéfices de l'entreprise sont mis en réserve et 46 % sont redistribués aux salariés sous forme de participation. Par ailleurs, l'échelle des salaires est particulièrement réduite, puisque l'écart moyen de revenus entre le salaire le plus faible et le salaire le plus élevé est de 2,3.

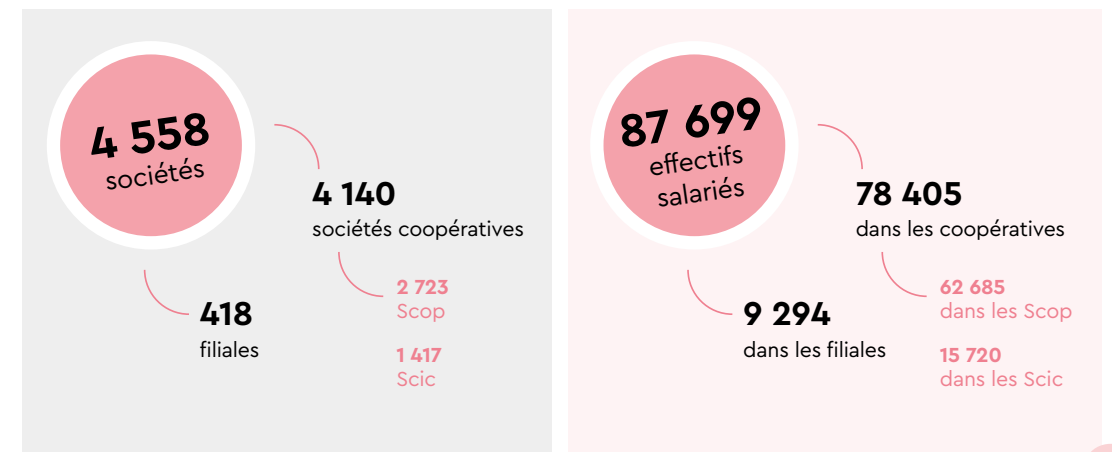
En moyenne, 68 % des salariés sont sociétaires de leur coopérative, le sociétariat n'étant pas

toujours rendu obligatoire pour tous les salariés par les statuts de la coopérative.

Les effectifs féminins, en revanche, restent minoritaires (32 % en 2024, 1 point de plus qu'en 2023), notamment en raison d'une forte présence des Scop dans les secteurs du BTP et de l'industrie, très fortement masculinisés. Le Mouvement des Scop et Scic, qui a fêté ses 140 ans en 2024, a néanmoins voté l'obligation de parité dans ses instances régionales et nationales lors de son dernier congrès, en 2022. ■

Camille Dorival

Le mouvement des Scop et Scic à fin 2024



Les entreprises d'insertion ACCOMPAGNENT 100 000 PERSONNES CHAQUE ANNÉE

Les 2 200 entreprises d'insertion et entreprises de travail temporaire d'insertion accompagnent des personnes en difficulté sur le marché du travail, pour leur permettre d'acquérir des compétences, de résoudre leurs difficultés sociales et d'élaborer un projet professionnel.

Près de 100 000 personnes en difficulté face à l'emploi sont passées par une **entreprise d'insertion** en 2023, selon la Fédération des entreprises d'insertion. Il s'agit à 77 % d'hommes et à 23 % de femmes, ce qui s'explique notamment par la forte présence de ces entreprises dans le secteur du BTP, des déchets ou du travail temporaire.

Les entreprises d'insertion (EI), qui font partie des structures d'insertion par l'activité économique (**SIAE**), sont apparues dans les années 1970 en France. L'idée : proposer un emploi d'insertion, d'une durée de 24 mois au maximum, à des personnes en difficulté sur le marché du travail (demandeurs d'emploi de longue durée, allocataires de minima sociaux, mères isolées...), tout en les formant et en les aidant à résoudre leurs difficultés sociales et professionnelles, afin de leur permettre de réintégrer ensuite durablement le marché de l'emploi.

Près de 2200 entreprises d'insertion en France

Cinquante ans après, on dénombre environ 2 200 entreprises d'insertion et entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI), employant 117 500 personnes, dont 98 700 personnes en parcours d'insertion et 18 800 salariés permanents. Parmi les salariés en parcours d'insertion, 77 % ont un niveau de diplôme inférieur ou égal au CAP-BEP, 20 % sont demandeurs d'emploi depuis plus de deux ans, 25 % sont allocataires de minima sociaux.

Le parcours en EI ou ETTI leur permet d'acquérir des compétences, d'être accompagnés pour élaborer leur projet professionnel pour la suite, de reprendre confiance en eux, de résoudre leurs difficultés sociales en matière de logement, de santé ou de mobilité. À l'issue de ce parcours, 49 % des salariés retrouvent un CDI ou un CDD dans une entreprise ordinaire, et 18 % poursuivent leur parcours dans une autre structure d'insertion ou de handicap, ou en formation.

Concilier performance sociale et performance économique

Mais les entreprises d'insertion sont également performantes économiquement. Elles perçoivent des aides de l'État, appelées « aides au poste », pour chaque poste en insertion qu'elles proposent, au titre de leur contribution à l'insertion professionnelle et sociale des personnes. Mais ces aides ne représentent que 12 % de l'ensemble de leurs revenus, soit 265 millions d'euros sur les 2,2 milliards de revenus générés chaque année. Le reste de leurs ressources provient essentiellement de la commercialisation des biens et services qu'elles produisent, qui a représenté 1,8 milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2023. ■

Camille Dorival

Les réseaux de représentation DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les organisations de l'ESS sont regroupées en plusieurs réseaux spécifiques, chargés de les fédérer, de les représenter notamment auprès des pouvoirs publics et d'assurer leur plaidoyer. Carenews vous aide à vous y retrouver dans ces différentes instances.

ESS France

ESS France « assure, au plan national, la représentation et la promotion de l'économie sociale et solidaire », selon la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire (ESS). À ce titre, elle représente les intérêts des entreprises du secteur auprès des pouvoirs publics nationaux. De plus, elle « soutient, anime et coordonne le réseau des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire » (voir ci-dessous).

Présidée par Benoît Hamon depuis juin 2024 et jusqu'en 2027, ESS France est composée de quatre collèges de membres :

- **les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (Cress)**, rassemblant les entreprises et réseaux de chaque région ;
- **les organisations nationales** représentant les différentes formes statutaires de l'ESS ;
- les « **organisations transversales** », c'est-à-dire les personnes morales participant à la promotion de l'ESS et à la défense des intérêts de ses acteurs ;
- les « **membres associés** », des personnes physiques ou morales « qui partagent les valeurs défendues par l'association ».

Les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (Cress)

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS reconnaît les Cress, qui se sont progressivement structurées depuis les années 1960. Cette loi charge les Cress d'assurer la promotion et le développement de l'ESS au niveau local. Elles regroupent les entreprises de l'ESS de leur territoire et leurs organisations professionnelles régionales.

Les Cress représentent auprès des pouvoirs publics les intérêts de l'ESS. Elles soutiennent la création et le développement des entreprises, ainsi que la formation de leurs dirigeants et salariés. Elles participent à la collecte, l'exploitation et la mise à disposition de données relatives à l'ESS. Ce sont également elles qui informent les entreprises françaises de l'ESS sur la dimension européenne de l'ESS. Il existe 18 Cress en France métropolitaine et en outre-mer.

Les organisations nationales de l'ESS

Le Mouvement associatif rassemble plus de 700 000 associations en France, soit environ la moitié d'entre elles. Il défend les intérêts des associations auprès des pouvoirs publics.

Le Centre français des fonds et des fondations (CFF) est une association fédérant 500 organisations philanthropiques. Elle les représente auprès des pouvoirs publics, produit des études sur le secteur de l'intérêt général et offre aux organisations adhérentes un suivi et un accompagnement dans leur activité.

L'Association des assureurs mutualistes rassemble 31 **mutuelles** d'assurance à l'échelle nationale. Elle représente les intérêts de ses membres au sein de la Fédération française des assurances (FFA) et auprès des pouvoirs publics.

La Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF), souvent appelée Mutualité française, représente et accompagne 443 mutuelles du secteur de la protection sociale et de la santé. Il s'agit d'un syndicat professionnel, présent à l'échelle régionale via des unions régionales.

Coop FR représente les différents types d'entreprises **coopératives** en France. L'organisation est un lieu d'échange pour les fédérations et organisations membres et un levier de sensibilisation aux « *spécificités, valeurs et principes coopératifs* ». Elle défend leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

La Confédération générale des Scop et des Scic (CG Scop) représente les Scop et Scic à l'échelle nationale et européenne. Elle propose des services aux coopératives adhérentes. Des unions régionales accompagnent les coopératives à l'échelle locale, des fédérations professionnelles représentent quatre secteurs d'activité spécifiques.

Le Mouvement Impact France (MIF) regroupe des entreprises engagées sur le plan social et environnemental. Toutes n'appartiennent pas à l'ESS, mais c'est le cas d'une partie d'entre elles. Le MIF permet aux entreprises de se regrouper, d'échanger et de progresser sur leur engagement. Il porte aussi des positions politiques. Le mouvement réunit 30 000 adhérents environ.

L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (Udes) est l'organisation patronale de l'ESS. Elle rassemble 23 groupements et syndicats d'employeurs ainsi que 17 branches et acteurs professionnels, ce qui représente 220 000 entreprises et près de 2,4 millions de salariés. Elle fédère et représente ces acteurs. Elle se charge aussi de négocier et signer des accords collectifs de travail au niveau multi-professionnel.

Les organisations transversales

Il s'agit d'organisations qui participent à la promotion de l'ESS et à la défense des intérêts de ses acteurs, souvent regroupés par secteurs d'activité spécifiques.

Le réseau Coorace rassemble près de 600 associations et entreprises d'utilité sociale, principalement issues du secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE). Il apporte un accompagnement à ses membres.

La Fédération des entreprises d'insertion réunit 628 entreprises proposant du travail salarié à des personnes éloignées de l'emploi ainsi qu'un accompagnement individualisé. En plus de représenter ces entreprises spécifiques, elle les accompagne dans leur création et dans leur développement.

L'Union nationale des entreprises adaptées (Unea) réunit, représente et accompagne les entreprises adaptées, permettant l'accès à l'emploi de personnes en situation de handicap.

France générosités est le syndicat professionnel des associations et fondations faisant appel à la générosité du public, représentant 158 structures. Il propose aussi de l'accompagnement à ses membres.

L'Association française des fundraisers est l'association des professionnels de la collecte de

fonds et du **mécénat**, qu'elle accompagne dans leur activité. Elle réunit 1 300 adhérents.

Admical est une association regroupant 200 entreprises qui développent des actions de mécénat, qu'elle représente et accompagne.

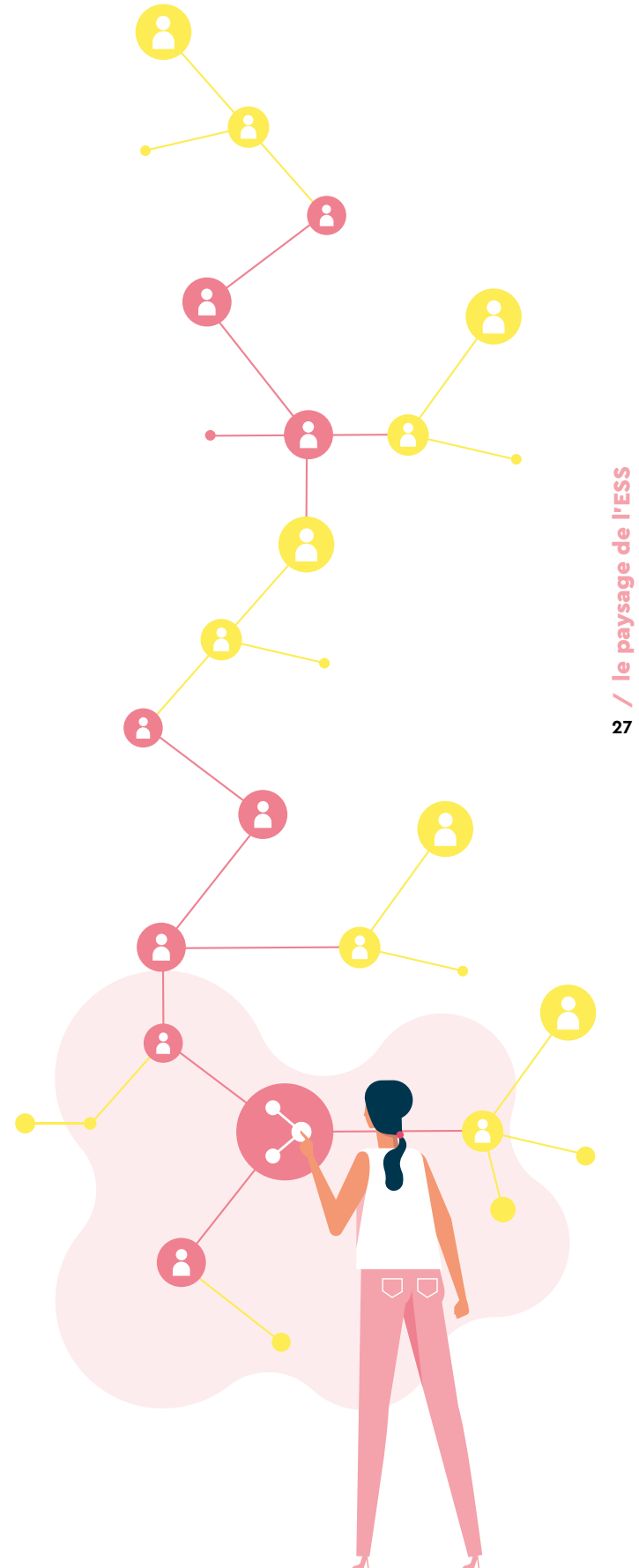
L'Esper est une association dédiée à la promotion de l'ESS en milieu scolaire, qui regroupe 41 organisations de l'ESS. Elle anime des formations, propose des outils éducatifs et accompagne les équipes éducatives dans la découverte de l'ESS.

Fair est une association dédiée à la promotion de la finance à impact social. Elle gère notamment le label Finansol, identifiant les produits d'épargne solidaire.

La Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (Fehap) rassemble 5 700 établissements des champs sanitaire, social et médico-social ayant des statuts d'associations, fondations ou mutuelles. Elle représente, informe, conseille et forme ses adhérents.

L'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) regroupe, défend et valorise les associations des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle représente 35 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles.

Célia Szymczak



Le calendrier 2025-2026 DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Vous ne voulez manquer aucun événement lié à l'ESS ?
Carenews a sélectionné pour vous les principaux rendez-vous.

Léanna Voegeli

Forum mondial de l'économie sociale et solidaire

Événement international qui rassemble toutes les parties prenantes de l'ESS pour la première fois en France
Du 29 au 31 octobre à Bordeaux

Forum national des associations et fondations (FNAF)

Forum consacré au secteur associatif, à la **philanthropie** et l'**économie sociale et solidaire**, autour d'ateliers, conférences et rencontres inspirantes
Le 13 novembre, Palais des congrès, Paris

Giving Tuesday

Cet événement, qui célèbre la générosité, est l'occasion pour des millions de citoyens de réaliser une mission d'**intérêt général**
Le 2 décembre

Collecte nationale des Restos du cœur

Collecte annuelle de dons dans des magasins partenaires

Semaine de l'ESS à l'école

Permet de faire découvrir l'ESS dans les établissements scolaires tout en faisant vivre en classe les valeurs de cette économie particulière
Du 23 au 26 mars

Téléthon

L'événement caritatif annuel qui soutient la recherche contre les maladies rares
Les 5 et 6 décembre

Printemps des dirigeant·e·s de l'ESS

Cet événement permet d'interroger les enjeux d'emploi, de transition et de gouvernance des dirigeants de l'ESS
Bordeaux

Octobre rose

Campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein et de collecte de fonds pour la recherche
Tout le mois d'octobre

Mois de l'ESS

Cet événement, coordonné par ESS France, met en valeur les acteurs qui font cette économie et vise à faire connaître l'ESS au plus grand nombre
Du 1^{er} au 30 novembre partout en France

Journées de l'économie autrement

Organisées à l'initiative du magazine Alternatives Economiques, elles proposent des débats et échanges autour des grands enjeux de société et de la contribution de l'ESS
Les 28 et 29 novembre à Dijon

Numérique en commun(s) ESS 2025

Cet événement, co-organisé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, défend un numérique ouvert, inclusif, accessible, durable, souverain et éthique
Les 29 et 30 octobre à Strasbourg

Semaine de la finance solidaire

Cet événement annuel organisé par l'association Fair vise à faire découvrir la finance solidaire au plus grand nombre
Du 10 au 16 novembre partout en France

Grande collecte nationale des Banques alimentaires

Collecte de produits alimentaires et d'hygiène pour aider les personnes les plus précaires dans les magasins participants du territoire
Du 28 au 30 novembre partout en France

Opération Pièces Jaunes

Collecte de fonds qui vise à améliorer le quotidien des enfants et adolescents hospitalisés
Jusqu'à début février

World Impact Summit

Ce salon réunit des acteurs et des solutions pour la transition écologique. Diverses conférences sont organisées pour l'occasion
Les 5 et 6 février, Grande Halle de la Villette, Paris

Salon Primevère

Salon militant dédié aux solutions et initiatives alternatives à la société capitaliste
Du 20 au 22 février, Parc des expositions, Lyon (Chassieu)

Baromètre de la finance solidaire

Publié chaque année par l'association Fair, ce baromètre permet de suivre l'évolution de cette finance au service de la solidarité et de la transition

Dévoilement des lauréats La France s'engage

La Fondation La France s'engage dévoile chaque année l'identité des associations lauréates de son concours

Universités d'été de l'économie de demain

Organisées par le Mouvement Impact France, ces universités d'été réunissent les entrepreneurs et dirigeants engagés, et proposent des conférences sur les sujets d'actualité

À la Cité universitaire,
à Paris

SEPTEMBRE

AOÛT

JUILLET

L'onde de coop

Ce festival des **coopératives** pour les transitions réunit celles et ceux qui souhaitent construire une économie démocratique et solidaire

À Paris

fnaf

FORUM NATIONAL DES X ASSOCIATIONS FONDATIONS

BIENTÔT 20 ANS !

13²⁰²⁵
NOV.
PALAIS
DES CONGRÈS
PARIS

L'événement incontournable
du **secteur associatif**,
de la **philanthropie**
et de l'**économie sociale
et solidaire**

Programme & inscription sur
forumdesassociations.com



CNCC
COMITÉ NATIONAL
DES ASSOCIATIONS
ET FONDATIONS

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES

ROUPE
RENT COOPÉRATIVE

Harmonie
mutuelle
eas

EY
we the future
confidence

crédit Mutuel

cebra
cbrn ipf

associations



L'économie sociale et solidaire répond à des besoins sociaux non satisfaits par le marché et contribue ainsi à la cohésion de notre société. À l'image de Label Emmaüs, qui vise à développer le réemploi solidaire, ou de Virgocoop, qui veut recréer une filière textile durable en France, les structures de l'ESS contribuent également aux objectifs de développement durable fixés par les Nations unies.

Dans un contexte de crises multiples (sociale, environnementale, démocratique, etc.), l'action des organisations de l'ESS est plus que jamais nécessaire. Comme le souligne l'économiste Éloi Laurent, elles préfigurent même ce que pourrait un monde plus durable, fondé sur la coopération et la confiance.

ENTRETIEN

ÉLOI LAURENT ÉCONOMISTE



« L'économie sociale et solidaire, c'est le monde économique d'après déjà présent ! »

Dans son dernier ouvrage, Éloi Laurent insiste sur l'importance de la coopération pour faire advenir une économie du bien-être, qui dépasse l'impératif de la croissance économique, pour privilégier les besoins humains dans le cadre des limites planétaires.

Dans *Coopérer et se faire confiance par tous les temps* (éd. Rue de l'Échiquier, 2024), l'économiste Éloi Laurent montre que la « *transition juste* » qu'il appelle de ses vœux ne pourra advenir que si elle repose sur des relations de coopération et de confiance. Or, estime-t-il, sous couvert d'hyper-collaboration et de connexion numérique, nous traversons une grave crise de la coopération, dans les trois sphères des liens : celle des liens intimes (la famille, les amis, les amours, bref les proches), celle des liens sociaux (les collègues de travail, les connaissances, les voisins) et celle des liens vitaux (nos relations avec les écosystèmes naturels et les non-humains qui peuplent la biosphère).

Dès lors, surmonter cette crise de la coopération devient une priorité. La solution passe

par les politiques publiques, mais aussi par les acteurs qui coopèrent sur les territoires, notamment ceux de l'économie sociale et solidaire. Carenews s'est entretenu à ce sujet avec Éloi Laurent, enseignant-chercheur à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) Sciences-Po Paris, à Ponts Paris Tech et à l'Université de Stanford.

« La crise de la coopération et de la confiance contribue à un isolement croissant des individus »

Dans votre ouvrage *Coopérer et se faire confiance par tous les temps*, vous estimez que la coopération est en crise. Que voulez-vous dire par là et comment définissez-vous la coopération ?

Éloi Laurent : Coopérer ce n'est pas seulement collaborer, c'est-à-dire travailler ensemble pour faire. La coopération va bien plus loin : il s'agit de s'associer pour connaître ensemble, savoir ensemble.

Ce qui distingue l'espèce humaine des autres dans la toile de la vie, c'est précisément sa capacité à coopérer. Nous sommes des êtres ultra sociaux, et ce qui fait que nous sommes prospères, ce n'est pas que l'on travaille ensemble pour fabriquer des objets ou des outils, mais que l'on est capables de rêver ensemble, d'imaginer ensemble, de réfléchir ensemble.

Selon cette vision, le moteur de la coopération, ce n'est pas le calcul intéressé (je coopère parce que j'y trouve une utilité en traitant l'autre comme un moyen), mais l'amour au sens large : la capacité à s'ouvrir aux autres dans le but de connaître ensemble.

Le paradoxe, c'est que nous sommes aujourd'hui dans un monde hyper-collaboratif, avec le développement des réseaux sociaux, des *open spaces*, des outils numériques collaboratifs, des visio-conférences, etc. Et pourtant la coopération et la confiance sont en crise profonde. Ce paradoxe est particulièrement visible dans le monde du travail, où voisinent une

profusion de discours collaboratifs et une crise de sens aiguë. C'est à mes yeux une crise de l'amour du travail bien fait. La crise de confiance envers les institutions atteint quant à elle un paroxysme à la suite des élections législatives, après quinze ans de dégradation continue. La dévitalisation progressive des services publics est une erreur récente (les gouvernements Sarkozy-Hollande-Macron), mais historique dans ses conséquences.

Cette crise de la coopération et de la confiance, que je détaille dans le livre, contribue notamment à un isolement croissant des individus, dont l'émergence d'univers parallèles de récits sur le monde est l'un des symptômes. Si au contraire, nous voulons aller vers des sociétés du bien-être, restaurer la coopération à tous les niveaux devient essentiel, existentiel même.

« Le moteur de la coopération, ce n'est pas le calcul intéressé, mais l'amour au sens large »

Quel lien faites-vous entre cette crise de la coopération et les enjeux de transition écologique ?

Éloi Laurent : Le problème de la transition écologique telle qu'elle est conçue par les pouvoirs publics français, c'est précisément qu'elle se fait, avec retard, sans confiance et sans coopération.

La Convention citoyenne pour le climat, que je vois comme une réussite, aurait pu être un formidable levier : une délibération collective, nourrie par la coopération et source de confiance dans la transition. Mais comme on le sait, l'essentiel des mesures proposées par les citoyennes et les citoyens n'ont pas été retenues dans les projets de loi qui ont suivi cette expérience d'intelligence collective. La création d'un « secrétariat d'État à la planification écologique » appuyé sur des indicateurs abstraits, déconnectés des enjeux sociaux et jamais mis en débat, est en un sens l'antithèse de la Convention citoyenne ! Cela nourrit la défiance à l'égard des politiques publiques de transition écologique au lieu de l'atténuer.

Et pourtant, la coopération et la confiance peuvent permettre d'aboutir à des mesures pertinentes en peu de temps. Il a ainsi été démontré que les conventions citoyennes qui ont été menées un peu partout dans le monde ont abouti en Europe à des propositions très ambitieuses en matière de sobriété, que je préfère appeler la satiété (*sufficiency*). Ces propositions s'opposent notamment aux choix des gouvernements nationaux : ceux-ci préfèrent privilégier les instruments de prix (comme la taxe carbone ou les marchés de droits à polluer), qui font pourtant l'objet d'une plus grande défiance.

La coopération peut aussi permettre d'agir contre l'inertie de l'État, contre la non-transition injuste aujourd'hui à l'œuvre, sur des sujets essentiels comme l'eau, l'énergie, l'alimentation, l'agriculture... Alors que la puissance publique est en France un vrai frein à la transition dans ces domaines, il existe une multitude d'initiatives **coopératives** ancrées dans les territoires : com-

munautés énergétiques, agroécologie, sécurité sociale de l'alimentation, etc. Il est essentiel de s'appuyer sur ces initiatives, notamment issues de l'économie sociale et solidaire, pour contraindre l'État français à s'engager enfin dans la transition sociale-écologique.

Justement, quel rôle attribuez-vous à l'ESS dans la transition juste que vous appelez de vos vœux ?

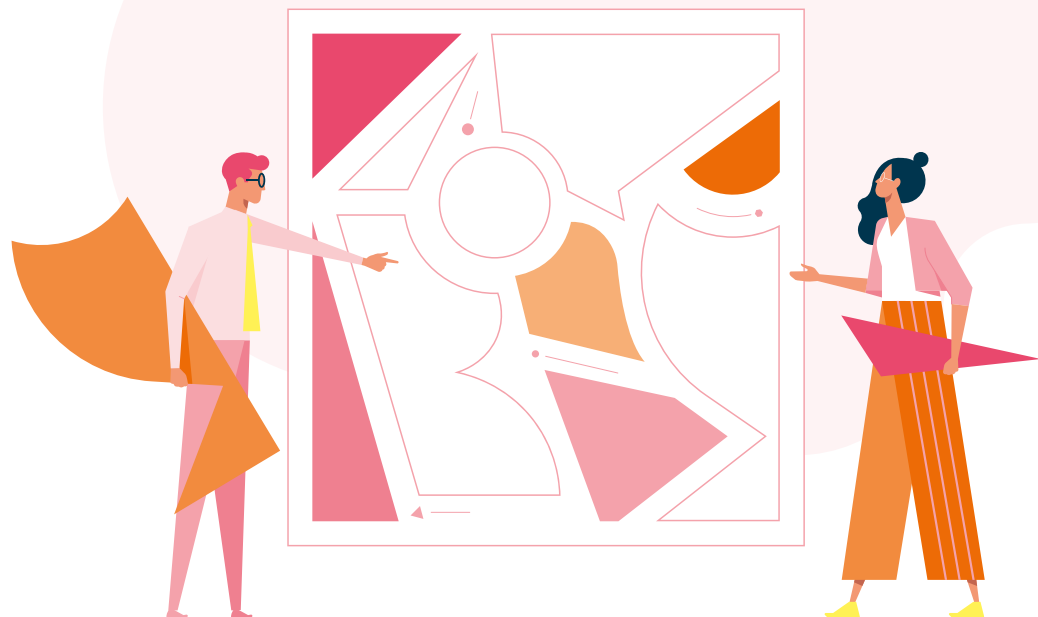
Éloi Laurent : L'économie sociale et solidaire, c'est la démonstration empirique que des modèles économiques alternatifs sont concevables, possibles et viables. L'ESS, c'est le monde économique d'après déjà présent ! Il faut la valoriser, la développer, lui donner de l'ampleur, pour montrer qu'il existe des alternatives à la concurrence exacerbée, à l'évitement des règles, au chacun pour soi et à la destruction de notre habitat.

Vous animez le conseil scientifique de l'opération Milliard, qui ambitionne de rassembler un milliard d'euros pour financer la transition écologique juste, portée par des acteurs de l'ESS (voir pages 72-73). Pour quelles raisons avez-vous souhaité vous engager dans cette mission ?

Éloi Laurent : L'objectif de l'opération Milliard, à travers ce conseil scientifique, c'est de consolider son ambition en s'appuyant sur une instance d'expertise collégiale et plurielle. L'opération Milliard a voulu se structurer autour de la notion de transition juste sur laquelle je travaille. L'animation de ce conseil scientifique est donc une formidable occasion de progresser de manière pratique dans cette voie, en commun. ■

Propos recueillis par Camille Dorival

« Il est essentiel de s'appuyer sur les initiatives de coopération, notamment issues de l'ESS, pour contraindre l'État français à s'engager enfin dans la transition sociale-écologique »



Upcoop



**CHOISIR UPLOOP,
C'EST COOPÉRER
AVEC UN PARTENAIRE
ENGAGÉ ET DURABLE**

Chez Upcoop, 1ère Société Coopérative et participative (Scop) à mission de France, nous proposons des solutions de paiement et services à utilité sociale et locale qui donnent aux entreprises, CSE, associations, collectivités et pouvoirs publics, les moyens d'améliorer le pouvoir d'achat et la qualité de vie des salariés et des populations au cœur des territoires.

 Tant d'avantages à coopérer

up.coop

L'ESS, UN MOYEN POUR ATTEINDRE les objectifs de développement durable

Lors des Rencontres du Mont-Blanc, organisées à Genève en janvier 2025, les dirigeants et acteurs de l'ESS ont affirmé ce qui les distingue du reste de l'économie et le rôle qu'ils veulent avoir dans l'atteinte des objectifs de développement durable.

« En affichant clairement que c'est l'humain qui est au cœur de notre modèle économique, et non le profit, nous mesurons toute la complexité et toute la créativité nécessaire pour gérer une entreprise de l'ESS. » En ouverture de la 11^e édition des Rencontres du Mont-Blanc, organisées à Genève en janvier 2025, Alain Coheur, président belge d'Économie sociale et solidaire forum international (ESS-FI) affichait clairement ce qui différencie les organisations de l'ESS du reste des entreprises : le partage du pouvoir dans l'entreprise, le partage de la valeur créée et la dimension d'utilité sociale de leur activité.

Pour un modèle économique et social plus responsable

« Nous ne sommes pas des entreprises marginales, mais nous devons sortir de la marginalité et exprimer nos différences, nos valeurs, nos pratiques, afin de porter haut notre vision commune de l'**intérêt général** », ajoutait-il.

Organisées depuis 2004, les Rencontres du Mont-Blanc sont portées par ESS-FI, réseau international de dirigeants et d'acteurs de l'ESS issus de quatre continents (Europe, Afrique, Amérique du

« L'ESS doit exprimer ses différences, ses valeurs, ses pratiques, afin de porter haut sa vision commune de l'intérêt général »

Nord et du Sud, Asie). L'objet de ce réseau est de promouvoir l'ESS comme un moyen d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) fixés par les Nations unies, et plus généralement comme le fondement possible d'un modèle économique, social et politique « plus transparent, plus durable, en somme plus responsable ».

Un rôle reconnu par les organisations internationales

Lors de la rencontre, le directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT), Gilbert F. Houngbo, a rappelé la reconnaissance internationale accordée à l'ESS, notamment grâce à une résolution adoptée en 2022 par son organisation. Cette résolution souligne la contribution de l'ESS à un travail décent et à un développement économique durable.

La même année, le Conseil de l'OCDE adoptait une recommandation sur l'ESS et l'innovation sociale, qui appelait à « veiller à ce que le développement et le renforcement de l'ESS soient favorisés par tous les niveaux de gouvernement en vue d'accroître l'impact de leur économie sociale au profit de tous ». En 2023, c'est au tour de l'Organisation des Nations unies d'adopter une résolution qui reconnaît la contribution de l'ESS aux ODD et qui encourage les États à mettre en œuvre des stratégies et politiques publiques en faveur de l'ESS.

« Il faut maintenant transformer ces engagements des grandes organisations internationales en actions concrètes sur le terrain », prévient cependant, lors de l'événement, Simel Esim, directrice de l'unité Coop-ESS de l'OIT et présidente de l'UNTFSS, le groupe de travail inter-agences des Nations unies sur l'ESS.

« Une ère du basculement »

« Nous sommes dans une ère du basculement, et pas forcément du bon côté », estime Nicolas Schmit, ancien commissaire européen à l'emploi et aux droits sociaux, qui a porté la politique d'ESS de l'Union européenne de 2019 à la fin 2024. « Les transformations profondes auxquelles nous sommes confrontés en matière d'environnement ou de numérique, notamment, créent du repli, de la peur, du rejet, y compris de ce que nous avons de plus précieux, la démocratie. »

Et de poursuivre : « face à cela nous devons défendre les valeurs sociales, écologiques et démocratiques chères à l'ESS, et construire un contre-discours, pour que les mutations en cours se fassent au service des femmes et des hommes. » ■

Camille Dorival

Upcoop, la première « Scop à mission » de France

« Nous n'avons pas l'ambition de nous poser en exemple pour le reste de l'économie, mais nous souhaitons essayer nos bonnes pratiques et travailler avec de plus en plus d'entreprises classiques », estimait Arnaud Breuil, directeur des partenariats chez Upcoop, anciennement Chèque Déjeuner, la plus grande société **coopérative** de production (**Scop**) de services de France, lors des Rencontres du Mont-Blanc.

Le groupe, qui compte aujourd'hui 3 200 salariés implantés dans 25 pays, a été créé sous forme de Scop dès sa fondation en 1964. « Certes, ce n'est pas parce qu'on est une Scop qu'on est forcément vertueux. Néanmoins, les statuts de l'ESS, notamment celui de Scop, induisent certaines pratiques qui sont des garde-fous : le partage du pouvoir, avec une gouvernance démocratique, et

le partage de la valeur, avec des mises en réserve importantes de nos bénéfices au profit de la coopérative et une redistribution à part égale du reste entre les sociétaires de la Scop », souligne Arnaud Breuil.

Au-delà, Upcoop a toujours été engagée dans une démarche sociétale et environnementale appuyée. « Dès 2015, notamment, nous avons intégré les ODD dans la stratégie de l'entreprise », souligne Arnaud Breuil. Pour aller plus loin, Upcoop a choisi, en 2023, d'adopter la qualité de société à mission, de se doter d'une raison d'être (« Coopérer durablement pour un pouvoir d'achat à **utilité sociale** et locale ») et d'inscrire dans ses statuts cinq objectifs sociaux et environnementaux. ■ C.D.

Label Emmaüs, LA MARKETPLACE SOLIDAIRE QUI DÉFIE AMAZON

Depuis 2016, la coopérative Label Emmaüs propose une boutique en ligne de vente de produits issus du réemploi. Elle a ainsi créé une quarantaine d'emplois, dont une douzaine en parcours d'insertion. Face aux géants du e-commerce, elle ne cesse d'innover et de réaffirmer ses spécificités de marketplace solidaire.

Dans le sous-sol d'un grand entrepôt de Noisy-le-Sec, en Seine-Saint-Denis, une jeune femme souriante pioche un joli chemisier beige dans un grand chariot. Elle l'installe sur un mannequin en bois, le prend en photo, puis se dirige vers son ordinateur. Là, elle renseigne toutes les caractéristiques du vêtement, fixe un prix de vente, et met l'article en ligne.

Fatma travaille chez Label Emmaüs depuis un mois. Elle fait partie de la douzaine de salariés en parcours d'insertion de la structure, dont la moitié était allocataire du revenu de solidarité active (RSA) avant d'être embauchée. Elle y acquiert les compétences liées aux métiers de la vente en ligne, qu'elle pourra faire valoir sur le marché du travail à la suite de son parcours d'insertion, qui durera au maximum deux ans.

Label Emmaüs propose ainsi des emplois à des personnes en difficulté sur le marché du travail sur deux types de métiers : opérateurs e-commerce (gestion de la vente en ligne de livres et de vêtements, enregistrement, gestion

de stock, préparation de commande, service après-vente, etc.) et chargés de service client (suivi des commandes, des colis, etc.).

« Nous proposons des métiers qui s'appuient beaucoup sur les supports numériques, ce qui reste assez rare dans le monde de l'insertion, encore tourné majoritairement vers les métiers du BTP, de l'entretien des espaces verts ou des services à la personne », souligne Maud Sarda, fondatrice et présidente du directoire de Label Emmaüs. Avec succès, puisque, selon les années, 70 % à 80 % des salariés connaissent une « sortie positive » à l'issue de leur parcours d'insertion : accès à une formation qualifiante, un CDI, création d'activité...

Allier insertion par l'activité économique et économie circulaire

Fatma montre minutieusement toutes les étapes de son travail à Maxime Baduel, le délégué ministériel à l'économie sociale et solidaire, en visite sur la plateforme ce jour-là. Au rez-de-chaussée, d'autres salariés s'occupent de trier et de ranger les livres d'occasion récupérés auprès de

bibliothèques ou de ressourceries de la région parisienne, qui seront mis en vente sur la boutique en ligne de Label Emmaüs.

Parmi les livres collectés, tous ne seront pas vendables. « Mais nous permettons à 40 % des livres que nous récupérons d'éviter le pilon, en les revendant sur notre plateforme », annonce fièrement Maud Sarda. Sur les deux millions de livres en vente sur la boutique en ligne, 350 000 sont stockés dans l'entrepôt de Noisy-le-Sec, dans des rangées de bibliothèques colorées.

La marketplace de l'économie sociale et solidaire

Label Emmaüs a été fondée en 2016 sous forme de société coopérative d'intérêt collectif (Scic). Le projet : créer une boutique en ligne pour y proposer des produits issus du réemploi, mis en vente par des structures de l'économie sociale et solidaire. Depuis, la plateforme s'est largement développée. En 2023, près de 2,4 millions de produits issus du réemploi ont été mis en ligne sur la marketplace. Celle-ci est alimentée par 180 structures de l'ESS : 60 structures Emmaüs, mais aussi des ressourceries, des antennes de la Croix rouge, du Secours catholique ou de Territoires zéro chômeur de longue durée.

La coopérative compte 2 500 sociétaires, répartis en cinq collèges : les salariés, les structures Emmaüs fondatrices du projet, les structures Emmaüs vendant sur la plateforme, les partenaires de l'ESS et les personnes soutiens (personnes physiques ou morales soutenant le projet). Chaque collège dispose de droits de vote à l'assemblée générale et au conseil de surveillance de la structure, les décisions stratégiques se prenant toujours de manière collective.

Une coopérative membre de l'alliance des Licoornes

Au-delà de son statut de Scic, Label Emmaüs a mis la coopération avec d'autres structures au cœur de son modèle. En 2021, elle a été à l'origine, avec d'autres coopératives, notamment Enercoop, Mobicoop ou encore la Nef, de la création de l'alliance des Licoornes, dont

Maud Sarda est actuellement coprésidente. L'objectif : proposer, valoriser et développer de nouvelles façons d'entreprendre, fondées sur la coopération, dans le but de « transformer radicalement l'économie ».

Au sein des Licoornes, Label Emmaüs tente ainsi de réinventer le commerce en ligne, en alliant deux principes forts : l'insertion de personnes en difficulté sur le marché du travail et l'économie circulaire. La tâche n'est pas facile, notamment face aux géants que sont Amazon ou Shein.

Label École, pour former gratuitement aux métiers du digital

Malgré les défis, Label Emmaüs ne cesse de se développer, mais aussi d'innover. En 2019, pour compléter l'accompagnement vers les métiers du numérique de publics en difficulté sur le marché du travail, la coopérative a créé Label École, un réseau d'« écoles e-commerce inclusives », qui forment gratuitement des demandeurs d'emploi aux métiers du e-commerce. Elle s'appuie pour cela sur un réseau de formateurs bénévoles, des professionnels du secteur digital, le plus souvent issus d'entreprises partenaires.

Une formation de six mois à temps plein est ainsi proposée pour devenir chef de projet e-commerce. La formation, ouverte y compris à des personnes qui n'ont pas le bac, permet d'obtenir un équivalent bac+3, donnant accès à un master si les apprenants souhaitent continuer leur parcours. « Il y a un vrai besoin », souligne Maud Sarda. Aujourd'hui, nous avons dix fois plus de candidats à nos formations que de places disponibles. » Après l'ouverture d'une première école à Noisy-le-Sec, deux autres établissements ont ouvert à Marseille et à Roubaix. ■

Camille Dorival

« C'est hyper abordable, on n'a jamais vu ça ! »

La Cop1ne, UN RESTAURANT SOLIDAIRE À PARIS

Porté par l'association Cop1 Solidarités étudiantes, le restaurant La Cop1ne cible tous les publics, mais propose sa formule à partir de trois euros aux étudiants. Le tout avec une attention à l'origine et à la qualité des produits. Reportage.

De délicieux parfums et quelques rires s'échappent de la cuisine ouverte, de la musique résonne, une jeune femme nettoie les tables entourées de chaises colorées. Nadia, la cuisinière, goûte la préparation de Camille et Maxime, qui lui demandent s'il faut rajouter un peu de crème, puis annonce à Laurine qu'il faut nettoyer la paillasse.

À peu de choses près, on croirait se trouver dans un restaurant classique, juste avant le début du service. Mais ces cuisiniers, à l'exception de Nadia, ne sont pas professionnels : il s'agit d'étudiants bénévoles. Nous sommes à La Cop1ne, un restaurant solidaire situé à Paris, porté par Cop1 Solidarités étudiantes, une association d'aide alimentaire pour les étudiants.

Des prix solidaires sans critère de bourse

Ici, ces derniers paient leur formule entrée-plat ou plat-dessert trois euros. Les autres clients s'acquittent de dix euros pour le même menu. « C'est hyper abordable, on n'a jamais vu ça ! », s'exclame Maëlle, étudiante en art de 20 ans, attablée avec son amie Lou devant une pinte

de bière à la cerise et le plat du jour, des penne à la sauce tomate et aux poivrons avec des légumes grillés et du fromage râpé.

« En tant qu'étudiantes, nous n'avons pas forcément les moyens », constate-t-elle. La Cop1ne propose ces tarifs à tous les étudiants, sans critères de ressource. Pas besoin d'être boursier, par exemple : trois bénéficiaires sur quatre de l'aide alimentaire distribuée par Cop1 ne le sont pas.

On a l'impression d'être chez notre tante ou chez notre grand-mère, en plus de manger sain

Le repas est peu coûteux, mais pas seulement. « Il y a un côté familial, rassurant », assure Lou. « On a l'impression d'être chez notre tante ou chez notre grand-mère, en plus de manger sain », se réjouit-elle. « Quand on commence à habiter seule, on a tendance à faire toujours les mêmes types de repas, sans beaucoup de légumes, on n'a pas beaucoup de temps », regrette Maëlle, réjouie de l'équilibre du plat.

Un menu végétarien

Au menu ce soir-là, les penne, donc, mais aussi une soupe aux lentilles corail et patate douce parfumée au curry madras, ainsi qu'une panna

cotta accompagnée d'une crème aux pommes caramélisées.

Le menu est différent à chaque service et l'offre est intégralement végétarienne. Plusieurs raisons expliquent ce choix, détaille Benjamin Flohic, le fondateur de Cop1 Solidarités étudiantes présent ce soir-là. D'abord, il y a un « engagement écologique », l'élevage de viande ayant un impact climatique majeur. Mais aussi la volonté de rendre le menu accessible à autant de personnes que possible, peu importe leur régime alimentaire.

Bien sûr, le fait de ne pas acheter de viande ou de poisson permet par ailleurs au restaurant de faire des économies pour acheter des produits qualitatifs. « Si nous faisons de la viande ou du poisson, la qualité serait médiocre », note Benjamin Flohic. « Avec ce gain-là, nous achetons des fruits et des légumes de super qualité : tous sont biologiques et franciliens. C'est fondamental », explique le jeune homme.

Du bénévolat souple pour les étudiants

Pour tenir sa promesse d'un menu à partir de trois euros, La Cop1ne bénéficie de l'aide de la ville de Paris, propriétaire de l'espace, à qui elle paie un loyer solidaire. Elle s'appuie surtout sur la participation de nombreux bénévoles. « Cela explique qu'on soit capable de proposer ces menus à trois euros. En payant trois ou quatre salariés de plus, ça ne fonctionnerait plus », indique Benjamin Flohic.

Ils sont quatre ce soir en cuisine, très souriants, mais attentifs aux consignes de Nadia, la cuisinière salariée, qui alterne les services avec une collègue. Elles sont accompagnées de deux autres salariés, des aides-service, principalement pour faire la vaisselle. Delya, 21 ans, en service civique à l'association Cop1 et ancienne bénévole, accueille les clients et leur sert les boissons ce soir-là.

En tout, le groupe Whatsapp dédié à l'organisation du bénévolat de La Cop1ne compte 400 inscrits. Il faut au moins deux ou trois bénévoles par soir : une personne à l'accueil et au bar, les

autres en cuisine. Leur engagement est totalement libre, comme le revendique Cop1 dans toutes ses activités : il est possible de venir deux fois par semaine comme une fois tous les six mois. Malgré cela, depuis l'ouverture, il n'y a eu que « deux ou trois services compliqués », assure le fondateur de l'association, qui voit dans cette manière souple de fonctionner une façon de mobiliser davantage d'étudiants.

Une conversation « facile » à engager

Laurine, par exemple, est très heureuse de venir une fois par semaine environ depuis un mois. L'étudiante en master de sociologie de 21 ans appelle les clients au moment où leur assiette est prête, après avoir ajouté un peu d'herbes fraîches sur la soupe ou assemblé la panna cotta. Elle leur tend leur plat avec un grand sourire. Pour elle, le bénévolat est un moyen de se sentir « utile », mais permet aussi de cuisiner, un passe-temps qu'elle apprécie fortement. C'est par ailleurs une manière de faire des rencontres : « je passe du temps avec les bénévoles ou les clients », raconte-t-elle.

« Nous voulons que ce restaurant soit un lieu de vie et pas exclusivement autour de l'alimentation »

Le restaurant et sa convivialité contribuent à la lutte contre la solitude et l'isolement étudiants. Des jeux de société en libre-service sont empilés sur une table, contre le mur. Des événements sont aussi organisés de manière fréquente : ateliers de lecture, jeux de société, ou encore vide-dressing solidaire. « Nous voulons que ce lieu soit un lieu de vie et pas exclusivement autour de l'alimentation », affirme Benjamin Flohic.

« Je viens assez régulièrement, deux fois par semaine », décrit par exemple Eve, étudiante de 21 ans en licence d'information-communi-

cation, venue seule. « C'est abordable, mais je viens aussi pour l'ambiance. On peut rencontrer de nouvelles personnes aux ateliers ou en mangeant, la conversation est assez facile », sourit-elle.

Un lieu ouvert à toutes les générations

Comme le restaurant est ouvert à tous et pas seulement aux étudiants, des relations peuvent se nouer avec d'autres clients, de tous les âges. L'objectif est bien sûr financier, puisque la tarification différenciée est à la base du modèle économique. Mais il s'agit également de favoriser les rencontres et la mixité, d'aider les étudiants en difficulté différemment.

En effet, au fil des distributions alimentaires, Cop1 Solidarités étudiantes a constaté que certains étudiants dans le besoin n'osent pas ou ne souhaitent pas avoir recours à l'aide alimentaire. L'ouverture des portes du restaurant à un public varié permet d'aider ces personnes d'une manière alternative.

Résultat, plusieurs générations s'attablent à La Cop1ne. Ce soir, Colette, 62 ans, est venue dîner avec son amie Muriel. « Nous avons déjà goûté la soupe, elle est absolument incroyable, excellente. Les portions sont très généreuses ! » salue-t-elle. « Quand ils m'ont montré les prix, j'ai été étonnée et me suis demandé si j'avais le droit de venir », rit la retraitée. Elle reviendra, notamment avec ses deux petits-fils, étudiants. Et elle paiera pour eux la formule à dix euros, afin de soutenir ce projet solidaire. Encore faut-il qu'elle trouve de la place : le restaurant de 100 couverts affiche complet de plus en plus fréquemment. ■

Célia Szymczak

Certains étudiants dans le besoin n'osent pas ou ne souhaitent pas avoir recours à l'aide alimentaire



Saviez-vous qu'il existe un média dédié à l'actualité de l'engagement qui réunit 80 000 visiteurs par mois ?

Maintenant, oui.



Suivez le média des acteurs de l'engagement pour tout savoir sur l'ESS, la RSE et le mécénat.

carenews



Virgocoop

VEUT RELANCER LA CONCEPTION ÉCOLOGIQUE DE TEXTILES EN FRANCE

Lancée il y a six ans, cette Scic a accompagné des agriculteurs pour qu'ils développent leur production de chanvre, en majorité biologique. Elle dispose aussi d'une usine de transformation et a relancé un atelier de tissage en Occitanie.

Produire du textile en France à partir de fibres naturelles dans des conditions environnementales et sociales éthiques et équitables : l'ampleur du projet et sa complexité auraient de quoi en décourager plus d'un. Mais c'est la mission entreprise par Virgocoop, une **coopérative** basée dans le sud-ouest de la France, depuis son lancement en 2018.

Il y a plus de sept ans, Mathieu Ebbesen-Goudin, Mathieu Thiberville, Clémence Urvoy et Johann Vacandare s'intéressent à la production de textile dans le Lot (Occitanie), dans l'idée de lancer un projet écologique et social. Les quatre amis découvrent que le département disposait au XIX^e siècle d'une « *raie industrie locale, à échelle humaine, de production de chanvre textile* », raconte Johann Vacandare, aujourd'hui directeur général de Virgocoop. Mais à la fin des années 2010, il n'y a plus rien ou une production très faible sur le territoire. En cause : la délocalisation massive de l'industrie, mais aussi l'explosion du coton et l'arrivée massive de fibres issus de la pétrochimie, comme le polyester ou le nylon.

À rebours de ces matières néfastes pour la santé humaine et la biodiversité, le chanvre présente de nombreuses qualités écologiques. Par exemple, il n'a pas besoin d'irrigation, ce qui lui confère

un vrai avantage environnemental par rapport à des matières comme le coton.

Les quatre amis réalisent un test de tissu grâce à du fil de chanvre produit en Roumanie et à Éric Carlier, un tisserand du Tarn-et-Garonne (Occitanie). Ils proposent la toile réalisée à l'Atelier Tuffery, établi en Lozère, qui produit des jeans. L'essai est concluant. « *Nous avons donc décidé de créer une coopérative pour porter notre projet de relance d'une filière locale, écologique et à valeur sociale* », relate Johann Vacandare.

L'objectif : relancer une filière locale, écologique et à valeur sociale

Seuls les fils sont fabriqués hors de France

Virgocoop propose donc à des agriculteurs d'Occitanie de relancer une production de chanvre « *pour structurer une filière avec des rémunérations justes et équitables* ». En 2021, suivant son ambition de monter des filières « *du champ jusqu'au tissu* », la coopérative reprend, avec les Atelier Tuffery et Éric Carlier, un atelier de tissage de la région qui s'appêtait à disparaître. La société Tissages d'Autan naît alors. Quatre personnes sont recrutées pour produire du tissu à partir de matières naturelles : du chanvre collecté par Virgocoop, mais aussi de la laine, du lin et du coton biologique certifié Gots, un label garantissant les conditions environnementales et sociales de production.

En parallèle, les fondateurs de la coopérative se mobilisent pour créer une usine de transformation de chanvre, une chanvrière, permettant de séparer la tige de la plante des fibres qui l'entourent. Cette usine, située dans le Tarn-et-Garonne, entre en fonctionnement en 2023.

En revanche, la transformation des fibres en fils fins, l'étape suivante de la fabrication de tissus, est réalisée dans d'autres pays européens. « *Il n'existe pas en France de capacité industrielle ou artisanale pour cela* », regrette Johann Vacandare. Par la suite, les fils sont directement vendus à des clients ou envoyés à l'atelier de tissage.

Le « contrepied complet de l'industrie textile »

Aujourd'hui, plus de 100 agriculteurs produisent du chanvre pour la coopérative, dont 75 % en agriculture biologique, l'objectif étant de passer à 100 % d'ici à 2027. 1 349 tonnes de chanvre ont été collectées par Virgocoop en 2023. La coopérative propose aussi des produits à destination du bâtiment : la partie intérieure de la tige de chanvre, la chènevotte, est notamment utilisée pour l'isolation.

Virgocoop est organisée sous forme de société coopérative d'intérêt collectif (**Scic**). Cela signifie que n'importe qui peut acquérir une part sociale, d'un montant de 100 euros, pour devenir sociétaire et participer à la prise de décision. Les citoyens représentent aujourd'hui 87 % des 401 sociétaires de la coopérative. « *Toute nouvelle personne est la bienvenue !* », précise Johann Vacandare. De rares agriculteurs, les onze salariés de la coopérative et les marques clientes de Virgocoop, à l'instar de l'enseigne de mode éthique Loom, constituent le reste des sociétaires.

« *Une coopérative où il n'y a pas d'actionnaire majoritaire et qui œuvre en faveur de l'intérêt collectif, c'est le contrepied complet de l'industrie textile conventionnelle* », affirme Johann Vacandare. « *L'exploitation du textile c'est la*

concentration des pouvoirs, des richesses et des prédatons sur les ressources naturelles et sur l'humanité. Nous proposons un autre modèle économique et social, où l'on s'assure qu'on est solidaire à chaque étape des filières ».

« L'année du développement réel de Virgocoop »

Le 31 décembre 2024, Virgocoop a achevé sa première levée de fonds. L'argent collecté a permis d'acquérir du matériel, mais aussi de stabiliser la situation financière de l'entreprise. « *Nous avons besoin d'investir beaucoup, sur le long terme, avec beaucoup de risques et peu de rémunération. Nous reconstruisons des filières ! Cela n'intéresse pas les investisseurs classiques, y compris ceux qui se veulent vertueux sur le plan environnemental* », indique Johann Vacandare.

Quant aux acteurs financiers liés à l'ESS, des banques comme La Nef par exemple, ils constituent des soutiens « *importants* » – ils ont doublé la capacité d'investissement de Virgocoop – mais ne sont « *pas encore à la hauteur des enjeux industriels* ». Johann Vacandare évalue les besoins d'investissements à deux millions d'euros, « *dans une logique industrielle très forte* ».

« *Nous investissons depuis un an et demi dans l'usine de transformation de chanvre, avec des petits moyens au regard de ce que font les grandes coopératives agricoles. On est un petit poucet, mais nous tenons le coup* », conclut-il. ■

Célia Szymczak

Au Medef, un « comité ESS » POUR CRÉER DES PONTS ENTRE ENTREPRISES CLASSIQUES ET ACTEURS DE L'ESS

Le Medef a créé un comité ESS chargé de mieux faire connaître l'économie sociale et solidaire à ses adhérents, et de créer des liens entre les différents acteurs. Entretien avec Lionel Rainfray, le président de ce comité.

En mars 2024, le Mouvement des entreprises de France (Medef), principale organisation patronale de l'Hexagone, créait un « comité ESS » au sein de sa commission entrepreneuriat. Cette instance, composée d'une trentaine de membres, est chargée de mieux faire connaître l'économie sociale et solidaire aux adhérents du Medef, et de créer des ponts entre entreprises classiques et organisations de l'ESS.

La présidence de ce comité a été confiée à Lionel Rainfray, fondateur du groupe Arthur, leader européen des sous-vêtements et de la lingerie de nuit, ancien président du Medef des Hauts-de-Seine, mais aussi fin connaisseur de l'ESS puisqu'il préside France Active Île-de-France depuis vingt-cinq ans. Dans un entretien à Carenews, il explique les raisons de la création de ce comité et détaille ses différents chantiers en cours.

Depuis l'année dernière, vous présidez le comité ESS du Medef, nouvellement créé. Comment est née cette initiative et quel est l'objet de ce comité ?

Lionel Rainfray : J'avais participé à la campagne de Patrick Martin, l'actuel président du Medef, en 2023, et je lui avais beaucoup parlé

d'ESS. À la suite de son élection, il a évoqué ce sujet au conseil exécutif de l'organisation et a perçu l'écho favorable que cela suscite chez les adhérents du Medef. Car les entreprises du secteur traditionnel et les acteurs de l'ESS partagent finalement la même aspiration : allier performance économique et **utilité sociale**.

Beaucoup d'entreprises du Medef souhaitent ainsi travailler davantage avec l'ESS, notamment dans le cadre de leur politique de responsabilité sociale (RSE), mais elles ne savent pas forcément comment s'y prendre.

Au-delà de l'intérêt montré par les entreprises de travailler plus avec l'ESS, il se trouve que toutes les fédérations et Medef territoriaux comptent des structures de l'ESS parmi leurs adhérents, notamment des **coopératives** et des **mutuelles**.

En mars 2024, Patrick Martin a donc souhaité créer un comité ESS, et m'a demandé d'en prendre la présidence.

Comment est composé ce comité et comment fonctionne-t-il ?

Lionel Rainfray : Il est composé d'une tren-

taine de membres, représentants de branches professionnelles ou de Medef territoriaux, tous volontaires pour en faire partie. Nous nous réunissons chaque mois.

Nous menons principalement deux actions. La première est d'informer nos adhérents sur ce qu'est l'ESS et sur son actualité. Dans ce cadre, nous avons travaillé sur un document qui explique les fondements de l'ESS et donne des exemples concrets d'actions de collaboration entre l'ESS et les entreprises classiques.

La deuxième est de travailler au rapprochement entre entreprises classiques et ESS au sein des territoires. Dans ce cadre, nous avons participé activement à la série de conférences territoriales de l'ESS organisées par le cabinet de Véronique Louwagie, alors ministre déléguée à l'ESS, pendant l'été 2025, pour préparer la stratégie nationale de l'ESS.

« Collaborer avec les acteurs de l'ESS contribue à la politique RSE des entreprises »

Avez-vous l'impression que l'intérêt des entreprises classiques pour l'ESS est grandissant ?

Lionel Rainfray : Je pense en effet qu'elles s'intéressent de plus en plus à ce que font les organisations de l'ESS, pour plusieurs raisons. D'abord pour des questions d'image, car elles se rendent bien compte qu'il leur faut s'engager davantage au niveau sociétal et environnemental. Collaborer avec les acteurs de l'ESS est un des moyens de le faire. Cela contribue à leur politique de RSE, en la rendant plus innovante et créative. Cela permet aussi de développer la notion de responsabilité territoriale de l'entreprise (RTE), sur laquelle elles veulent de plus en plus s'affirmer. Le développement de la RTE est d'ailleurs un des chantiers prioritaires du comité ESS, car il nous semble que c'est un concept particulièrement pertinent pour rapprocher les deux types d'économies.

Par ailleurs, les acteurs de l'ESS peuvent enrichir les pratiques des entreprises classiques sur des sujets tels que la gouvernance, la responsabilité territoriale ou encore l'insertion des publics fragilisés.



Quel message souhaitez-vous faire passer aux acteurs de l'ESS ?

Lionnel Rainfray : Mon principal message est que les acteurs de l'ESS intéressés pour travailler davantage avec des entreprises hors-ESS nous contactent, notamment via le Medef de leur département. Celui-ci se chargera de nous mettre en relation, pour que nous puissions réfléchir aux collaborations les plus pertinentes en fonction du profil de la structure. ■

Propos recueillis par Camille Dorival

La responsabilité territoriale : nouvel enjeu central pour les entreprises

On connaissait la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Voici désormais la responsabilité territoriale des entreprises (RTE). La différence ? « La RTE, c'est l'idée que l'entreprise se questionne sur son impact sur un territoire, et se doit de contribuer positivement à son territoire », précise l'économiste Maryline Filippi.

« Avec la RTE, l'entreprise sort de ses frontières habituelles pour travailler en étroite collaboration avec les acteurs du territoire sur lequel elle est installée, ajoute-t-elle. On passe d'une logique individuelle à une logique collective : l'entreprise collabore avec l'ensemble des parties prenantes du territoire pour coconstruire de la valeur. On passe aussi d'une logique de l'offre à une logique de la demande : l'entreprise regarde les besoins identifiés sur le territoire et conçoit son offre en fonction de ces besoins ».

Comme l'explique Timothée Duverger, responsable de la chaire TerrESS à Science Po Bordeaux, « la RTE opère deux bascules par

rapport à la RSE. D'abord elle comporte l'idée d'une recherche du bien commun par l'entreprise, quand la RSE vise plutôt à gérer et réduire les externalités négatives de l'entreprise. Ensuite, la RTE repose sur l'action collective, la coopération avec les acteurs du territoire, alors que la RSE est plutôt une approche de type managériale, centrée sur l'entreprise. »

En 2022, ESS France avait mené, avec Harris interactive, un sondage autour de la notion de RTE. Il en ressort que 96 % des Français estiment que les entreprises se doivent d'avoir une responsabilité territoriale, et 64 % jugent même que cela est essentiel. Ils jugent aussi que les acteurs de l'ESS sont les mieux à même de porter cette RTE, notamment parce que ce sont des entreprises démocratiques.

« La RTE ne concerne pas que les acteurs de l'ESS, souligne néanmoins Antoine Détourné, délégué général d'ESS France, également membre de la Plateforme RSE de France Stratégie. Elle est intégrée dans la plupart des référentiels de RSE. Néanmoins, les acteurs de l'ESS y ont naturellement un rôle central, par leur lien étroit avec le territoire, leur capacité à identifier les besoins sociaux sur un territoire, mais aussi par leur culture de la coopération. » ■ C.D.



Recevez l'information stratégique
des acteurs de l'Engagement décryptée
par nos journalistes experts



Suivez toute l'actualité
de l'ESS et du mécénat



Veille législative,
infos métier, bonnes
pratiques



Réception par email



Information fiable,
neutre et réactive



Agence indépendante
et sans publicité



Accessible
via web et mobile

L'agence de presse AEF info c'est

80

journalistes spécia-
lisés
permanents

25 000

lecteurs

2 500

organisations
abonnées

25 000

dépêches
par an

97%

d'abonnements
reconduits
par an



La philanthropie de la confiance, UN MODÈLE PLUS VERTUEUX DE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS ?

Venue des États-Unis, la philanthropie de la confiance cherche à rééquilibrer les relations entre fondations et associations, pour offrir plus d'autonomie et moins de contraintes administratives à ces dernières.

Appels à projet, dossiers de candidature, reportings... Les modes de fonctionnement des **fondations** reposent souvent sur des pratiques empruntées au monde de l'entreprise, suscitant des contraintes administratives importantes pour les associations soutenues. « Il y a notamment une frilosité à financer les frais de fonctionnement et de structures par les mécènes », note Arthur Gautier, professeur associé et titulaire de la Chaire philanthropie de l'Essec.

Le soutien financier apporté par les fondations est en effet souvent donné pour un temps court et est réparti sur plusieurs petits projets délimités. « La temporalité des financements est décidée par le mécène, qui reste dans une relation verticale et sous-traite l'activité d'**intérêt général** à l'association. C'est une posture assez fréquente, même si elle n'est pas consciente. Ce système a des conséquences néfastes, comme un risque accru de burn-out au sein des équipes associatives », analyse Arthur Gautier.

Face à ces risques, de nouveaux modèles apparaissent peu à peu. Parmi eux, la philanthropie de la confiance, développée aux États-Unis, vise à rééquilibrer les relations entre les organisations bénéficiaires et leurs mécènes.

Six principes pour favoriser l'autonomie des associations

La philanthropie de la confiance se présente comme une alternative aux modèles de fonctionnement des fondations. Son objectif : favoriser l'autonomie et la liberté d'action des associations soutenues et leur permettre de s'investir pleinement dans leur mission sociale. « Dès les années 2010, certaines fondations américaines se sont interrogées sur des manières de faire de la **philanthropie** autrement », relate Marie-Stéphane Maradeix, doctorante invitée à l'Essec, rattachée à la Chaire philanthropie. La démarche consiste notamment à financer les frais de structures des associations, et non seulement des projets précis via les appels à projets, mais aussi à inscrire ces financements dans une durée plus longue. « Généralement, ils s'étalent sur cinq ans », relève Marie-Stéphane Maradeix.

La crise du Covid-19, en forçant les fondations à fonctionner plus rapidement et à alléger les contraintes administratives, a accéléré ce processus de réflexion et a conduit une fondation américaine à lancer le « *trust-based philanthropy project* », fondé sur six principes :

- un financement pluriannuel et sans restriction,

- une recherche des donateurs potentiels réalisés par les mécènes, et non l'inverse,
- une simplification et une rationalisation des démarches administratives,
- une attitude transparente et réactive,
- un moyen d'action basé sur les retours des associations,
- et la proposition d'un soutien qui s'étend au-delà des financements.

« Certains principes sont plus difficiles à appliquer, comme la simplification des démarches administratives. Pour l'appliquer, la Fondation de France a par exemple remplacé les rapports écrits par des visio trimestrielles », explique Marie-Stéphane Maradeix.

Favoriser le dialogue mutuel entre associations et fondations

Par ailleurs, « L'idée est d'instaurer un dialogue pour que l'association soit plus à même de se livrer », ajoute la doctorante, qui a travaillé au sein de différentes fondations. Cette nouvelle doctrine philanthropique met en effet un accent particulier sur la relation et l'échange mutuel entre fondations et associations. « Dans la philanthropie de la confiance, il y a une prise de risque pour la fondation. Mais ce risque est contrôlé par la qualité de la relation avec les associations, qui permet aussi à la fondation de monter en expertise », détaille Marie-Stéphane Maradeix.

« Pas un chèque en blanc mais un compagnonnage dans la durée »

Des dérives de ces pratiques ont pourtant déjà été identifiées. « Un cas un peu extrême est celui de MacKenzie Scott [NDLR : cofondatrice d'Amazon avec son ancien mari Jeff Bezos] qui a versé des milliards de dollars d'un coup, sans demander de reporting. Cela a pu déstabiliser des associations et créer des jalousies intersectorielles », rapporte encore la doctorante. Au contraire de la démarche de la milliardaire, « la philanthropie de la confiance n'est pas un

chèque en blanc mais un compagnonnage dans la durée », soutient-elle.

« Coconstruire une démarche »

« La confiance demande du temps, elle se construit dans la durée », estime quant à elle Diane Emdin, directrice des programmes « Create joy » au sein de la Fondation Canal+.

Pour mettre en place une démarche de confiance, la Fondation Canal+ a remplacé les appels à projets classiques par la détermination de grandes lignes, suivie par des actions de sourcing. Celles-ci sont réalisées grâce à des échanges menés auprès des associations, explique Diane Emdin. « Nous ne sélectionnons pas par comparaison mais par valorisation des points forts des associations », met-elle en avant.

La Fondation Canal+ conclut ensuite un premier contrat annuel de financement pouvant déboucher à son issue sur un contrat pluriannuel. « L'idée est d'instaurer cette relation de confiance, presque de copains, de manière à avoir accès à des informations vraies et à adapter le rôle de la fondation aux besoins de l'association », estime Diane Emdin.

Pour elle, la confiance passe aussi par des rencontres et des moments d'échange avec les porteurs de projets et les bénéficiaires. « Il y a beaucoup plus de fierté de la part des associations quand le financeur s'intéresse vraiment au projet », argumente-t-elle.

Face à ces constats, faut-il pour autant abandonner les modèles de philanthropie fondés sur les appels à projets ? « Il y a de la place pour les deux. La philanthropie de la confiance est une voie complémentaire », estime Marie-Stéphane Maradeix. ■

Élisabeth Crépin-Leblond

DOSSIER

Mieux financer l'ESS : un défi majeur



Face à la crise économique et sociale, les besoins sociaux ne cessent de croître. Et pourtant, dans un contexte de rigueur budgétaire, les structures de l'économie sociale et solidaire ont de plus en plus de mal à accéder à des financements.

Comment sécuriser leurs financements publics, qui rémunèrent les services qu'elles rendent à l'ensemble de la société ? Comment favoriser leur accès à des financements privés, qu'il s'agisse de mécénat, de prêts, de soutien en fonds propres ? Autant de sujets qui posent aussi la question du modèle de société que nous voulons choisir pour demain.

LES ACTEURS DE L'ESS sont moins aidés que l'économie conventionnelle

Dans un rapport publié en septembre 2025, la Cour des comptes comptabilise et analyse les soutiens publics attribués à l'économie sociale et solidaire. Elle étudie aussi sa notoriété et son évaluation statistique. La Cour déplore notamment une « absence de vision d'ensemble au niveau de l'État ».

Comment la puissance publique soutient-elle les associations, mais aussi les fondations, mutuelles, coopératives et sociétés commerciales de l'ESS ? La Cour des comptes s'intéresse à la reconnaissance et aux financements de ce mode d'entreprendre dans un rapport publié en septembre 2025, issu d'une sollicitation déposée sur sa plateforme citoyenne, qui a « rencontré un nombre significatif de soutiens ».

L'ESS représente 13,7 % des emplois privés en 2021, rappelle l'institution, et compte 207 894 établissements employeurs. Sport, appui aux personnes âgées et à la petite enfance, culture, cohésion sociale, mais aussi finance et assurances... Les acteurs de l'ESS « ont des finalités diverses et une activité multisectorielle », ainsi que des « des modèles économiques aux différences très marquées ». Mais compte tenu du « rôle central » qu'une partie d'entre eux joue « pour faire face à des besoins sociaux croissants », notamment les associations, ils reçoivent des financements publics.

La « fable d'une économie subventionnée »

La Cour évalue le soutien de l'État à l'ESS à 16 milliards d'euros en 2024, sans prendre en compte les dépenses de ses opérateurs comme l'Ademe, l'Agence gouvernementale de la transition écologique. Celui des collectivités territoriales s'élève

à « près de 6,7 » milliards d'euros en 2023. D'autres fonds accordés à l'ESS proviennent des branches de la Sécurité sociale et de l'Union européenne. Ces montants n'incluent pas l'attribution de marchés publics, mais comprennent les subventions, y compris les aides au poste, et les déductions fiscales.

Dans le détail, les subventions de l'État et des collectivités sont en grande majorité attribuées aux associations et structures employeuses. 80 % d'entre elles sont versées par l'État pour « garantir des droits ou assurer des services dans le prolongement de [son] action », indiquent les auteurs, citant l'hébergement d'urgence, le soutien à l'enseignement privé et à l'éducation, l'accompagnement social et l'aide alimentaire ou encore l'accueil et l'orientation des réfugiés et des demandeurs d'asile.

« Alors que le Sénat a évalué à 211 milliards le montant des aides publiques aux entreprises, les 16 milliards d'euros supplémentaires en soutien à l'ESS ne représentent donc que 7 % [7,5 %] du total des aides aux entreprises. Ce montant est bien inférieur à la part de l'ESS dans l'emploi privé », a réagi ESS France dans un communiqué. Le rapport « tord le cou à la fable d'une économie subventionnée », peut-on lire dans le communiqué.

Des subventions insuffisantes ?

La Cour constate une « augmentation des soutiens publics » entre 2018 et 2024 pour l'État et entre 2018 et 2023 pour les collectivités. Mais cela « ne traduit pas une préférence affichée des acteurs publics pour ce mode d'entreprendre et ne s'inscrit pas dans une stratégie » pointe la Cour soulignant une « absence de vision d'ensemble au niveau de l'État ». Elle appelle donc à « assurer un pilotage stable de la politique de soutien » à l'ESS et à « renforcer la coordination entre l'État et les collectivités territoriales » sur le sujet.

« Les subventions dédiées à l'ESS augmentent moins que le budget de l'État »

« À champ constant et en corrigeant l'inflation, les subventions dédiées à l'ESS augmentent moins que le budget de l'État, et ce, malgré l'augmentation des besoins sociaux auxquels l'ESS apporte des réponses. Ces éléments confirment l'insuffisance des moyens publics de soutien à l'ESS », déduit ESS France du rapport. L'appui de l'État au développement des acteurs de l'ESS s'élève à 20,1 millions d'euros. Il se traduit surtout dans le « soutien aux têtes de réseaux et à des dispositifs d'accompagnement des acteurs de l'ESS ». En revanche, « peu de moyens [sont donnés] au développement de l'innovation sociale », notent les auteurs.

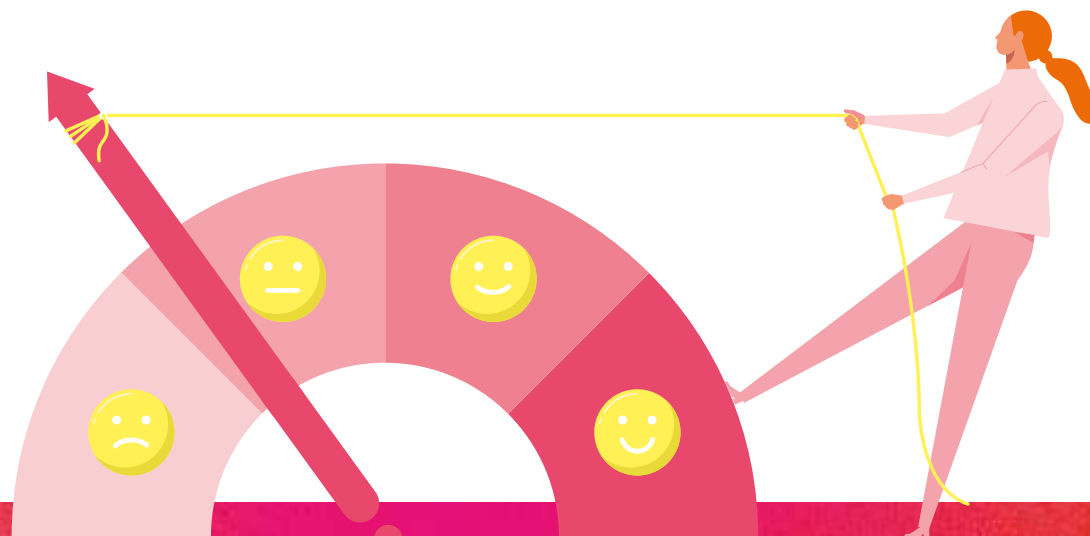
La Cour analyse aussi l'offre de financement proposée par les investisseurs publics. Celle-ci

« exclut une partie des acteurs de l'économie sociale et solidaire », notent les auteurs. En cause, notamment, « le refus de [la banque publique] Bpifrance de comptabiliser les titres participatifs comme des fonds propres », alors qu'ils constituent un « mode de financement important des coopératives », ou l'absence de soutien par la Caisse des dépôts et consignations à « l'amorçage des projets très risqués » ou aux « projets des associations non-employeuses et des petites associations ».

Pour orienter davantage de fonds privés vers l'ESS, la Cour recommande de renforcer la communication des établissements financiers sur les dons solidaires proposés aux détenteurs de livrets de développement durable et solidaire (LDDS) et sur les fonds solidaires proposés aux détenteurs de contrats d'assurance-vie, finançant tous deux des acteurs de l'ESS.

« Un déficit de visibilité et de notoriété »

L'institution considère également que l'ESS et son impact sont mal évalués d'un point de vue statistique : il serait pourtant nécessaire de « mesurer régulièrement les apports de ce tiers secteur au développement économique et social et à la cohésion territoriale », affirment les auteurs. « Malgré une présence dans tous les territoires et un rayonnement international de la définition française de l'économie sociale et solidaire, celle-ci souffre d'un déficit de visibilité



et de notoriété au plan national », ajoutent-ils. Avec « la généralisation des démarches » d'engagement social et environnemental au sein des entreprises conventionnelles et l'apparition des entreprises à mission, dont l'objet social intègre des objectifs sociaux et environnementaux, « les différences entre ce mode d'entreprendre et les pratiques des entreprises conventionnelles sont

plus difficiles à cerner », estiment-ils. La Cour invite donc « à promouvoir les spécificités de ce mode d'entreprendre », notamment au moyen d'un guide élaboré en 2017 par le Conseil supérieur de l'ESS, présentant les bonnes pratiques pour les acteurs de cette famille en matière de gouvernance démocratique, politique salariale ou encore développement durable. ■

Célia Szymczak

Une stratégie nationale de l'ESS en préparation

Dans une recommandation de novembre 2023, le Conseil de l'Union européenne invitait les États membres à se doter d'une stratégie nationale visant à favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire.

En France, cette stratégie doit être dévoilée à l'automne 2025. Elle a été élaborée après concertation des acteurs de l'ESS au niveau national et régional. Elle devrait comporter quatre axes : l'un sur la gouvernance de l'ESS, le deuxième sur son financement, le troisième sur la contribution de l'ESS aux transitions (notamment écologique et numérique), et le dernier sur le développement et l'attractivité de l'ESS.

En matière de financement, cette stratégie nationale (non encore connue lors du bouclage de ce guide) devrait néanmoins s'avérer décevante, dans un contexte de rigueur budgétaire et d'instabilité gouvernementale. Elle prévoirait certes une sécurisation et une meilleure visibilité de certains financements publics, ainsi qu'une amélioration de l'accès des structures aux financements européens. Mais elle renverrait surtout vers le développement du financement privé des structures de l'ESS : dons des particuliers et entreprises, finance solidaire et finance à impact, recours aux titres associatifs ou participatifs, etc.

On reste encore loin du soutien demandé par les acteurs de l'ESS pour développer massive-

ment cette forme d'économie, qui favorise la cohésion sociale, la solidarité et la participation démocratique des citoyens. À l'issue de la Conférence nationale des financeurs organisées par l'État en avril 2025, Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif, insistait notamment sur deux points : la nécessité de privilégier la subvention plutôt que la commande publique pour les associations d'intérêt général, afin de sécuriser leurs financements ; et l'importance de résoudre les difficultés de trésorerie de ces structures, en réduisant les délais de paiement des financements publics, parfois versés avec un an de retard.

Autre sujet essentiel, pour Antoine Détourné, délégué général d'ESS France : pouvoir évaluer les besoins d'investissements de l'ESS, et être en mesure d'y répondre. « Le secteur lucratif accède très facilement aux investisseurs, car il rémunère le capital, et c'est ce qui explique en grande partie les parts de marchés qu'il gagne progressivement, explique-t-il. Côté ESS, nous ne rémunérons pas ou très peu notre capital. Nous devons donc avoir une stratégie de "capital patient" pour pouvoir aller chercher des investisseurs sur des secteurs tels que la transition écologique, la santé, l'éducation... »

En préparation de la stratégie nationale, ESS France a formulé un grand nombre de propositions sur le financement des structures de l'ESS, consultable sur son site. ■ C.D.

Equanity

ARCHITECTES DE PASSERELLES ENTRE LE MONDE ÉCONOMIQUE ET L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

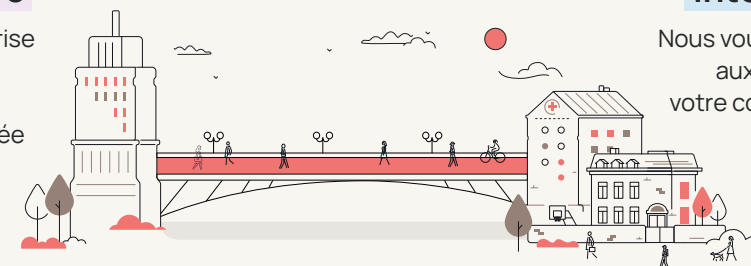
Ensemble, nous créons des passerelles entre le monde économique et l'intérêt général. Les murs entre les entreprises et les organisations non lucratives sont en train de tomber. Dans ce nouvel espace immense et prometteur, **Equanity** vous accompagne pour la réussite de votre projet sociétal.

Secteur Privé

Passer de l'entreprise engagée par la contrainte à l'entreprise engagée par conviction

Intérêt Général

Nous vous accompagnons aux moments clés de votre collecte auprès des financeurs.



Collecte de fonds

Donateurs stratégiques

Déploiement opérationnel

Stratégie d'engagement

Alignement RSE et mécénat

Formation des équipes

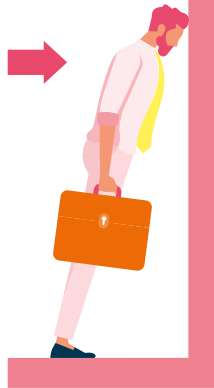
Mécénat et Philanthropie



Equanity, la force d'un collectif engagé à vos côtés.

Plus de 180 clients dont : Radio France | Chemins d'avenirs | Médecins du Monde | Groupe ADP | Fondation pour la recherche médicale | Mouvement des entreprises de tailles intermédiaires METI

ASSOCIATIONS : FACE AUX DIFFICULTÉS, des risques de liquidation ?



Les associations font part de difficultés financières accrues depuis plusieurs mois. Certaines se voient contraintes de mettre fin à leur activité ou risquent de devoir le faire à l'avenir.

Études et chantiers Île-de-France existe depuis 2001. L'association met surtout en œuvre de l'insertion par l'activité économique (IAE) : elle embauche 350 personnes éloignées de l'emploi, autour de l'entretien d'espaces verts et d'abris vélos, de la réparation de vélos et d'activités de second œuvre dans le bâtiment, en plus de donner plusieurs formations. Son budget s'élève à 11 millions d'euros, et elle emploie 90 salariés permanents. Aujourd'hui, elle est en grande difficulté.

« Depuis plusieurs années, il y a des tensions de trésorerie », témoigne Céline Coubard, la présidente de l'association. Deux phénomènes sont en cause, selon elle. D'une part, « le temps de récupération des financements est de plus en plus long », avec « de plus en plus de contrôle a priori sur l'argent public ». De l'autre, « on demande aux associations d'être à l'équilibre, de ne pas faire de bénéfices, ce qui n'aide pas les structures à sécuriser leur modèle économique ».

« Ces derniers mois, la situation se tend de plus en plus », alerte Céline Coubard. Les aides aux postes d'insertion, fournies par l'État, ont été réduites de 50 millions d'euros en 2025. Elles représentent un autre tiers des ressources de la structure. L'enveloppe dédiée à la formation des salariés en parcours d'insertion a également

été diminuée. Certains marchés publics ont été lancés avec des retards en raison de l'adoption tardive du budget de l'État pour 2025, voire ne l'ont pas été du tout, déplore Céline Coubard.

« Depuis plusieurs années, il y a des tensions de trésorerie »

Résultat : « nous étions au bord de la cessation de paiement début juin 2025 », indique-t-elle. « Aujourd'hui, nous n'avons pas déposé le bilan, mais notre activité est saisonnière, le risque sera à nouveau là en octobre. Nous regardons quelles activités sont viables ou pas, nous allons vraisemblablement devoir couper certaines activités, en réorienter d'autres », continue-t-elle. « Même si on ne meurt pas, on est en train de limiter notre impact », ajoute la responsable associative.

Des difficultés importantes de trésorerie

En 2024, 489 liquidations d'associations ont eu lieu, soit une augmentation de 50 % en deux ans, selon le Mouvement associatif. Entre le 1^{er} janvier et début mars 2025, sa présidente Claire Thoury déplorait déjà 93 liquidations.

« Il n'y a pas encore de défaillances en masse, mais la situation est préoccupante. Nous avons constaté une montée des impayés », indique de son côté Denis Dementhon, directeur général du réseau de finance solidaire France Active. Les notes attribuées par sa structure aux associations de son portefeuille se dégradent. « Il y a toujours des associations dans une situation délicate parmi celles qui viennent nous voir pour des financements. Mais habituellement, cela représente autour de 10 % d'entre elles. Là, c'est plutôt 20 % », pointe-t-il. Parmi les problèmes identifiés : d'importantes tensions sur les trésoreries et des comptes de résultat déficitaires sur un ou deux ans.

En 2024, 489 liquidations d'associations ont eu lieu, soit une augmentation de 50 % en deux ans

31 % des associations employeuses disposaient de moins de trois mois de trésorerie en mars 2025 (voir article p. 64-65). Plus de la moitié (54 %) d'entre elles rencontraient des problèmes de trésorerie de manière récurrente (23 %) ou ponctuelle (31 %). 69 % déclaraient que le montant de leurs fonds propres était fragile ou nul. En parallèle, elles déclaraient que 45 % des subventions attribuées étaient en légère ou en forte baisse.

Une situation antérieure au vote du budget

Les explications de cette situation sont multiples. L'adoption tardive du budget de l'État pour 2025, avec des coupes budgétaires, a évidemment eu un impact, y compris sur les financements versés par les collectivités locales. Certaines ont choisi de diminuer, parfois drastiquement, les montants accordés à l'ESS.

« La rapidité de retrait d'un certain nombre de financements rend les choses plus difficiles. Les associations ont peu de moyens pour s'adapter et investir, et en même temps, elles se retrouvent avec un trou dans les comptes de résultat », déplore Denis Dementhon de France Active. « Mais ce n'est pas la seule explication », soutient-il.

Les difficultés sont antérieures. Les associations ont fait face à l'inflation en 2022 et 2023. Les aides exceptionnelles versées dans le cadre de la pandémie de Covid-19 ont cessé en 2023, précise par ailleurs Denis Dementhon. Dans le même temps, la précarité augmente, ce qui a des conséquences sur la demande aux associations apportant de l'aide aux personnes les plus vulnérables. Le taux de pauvreté a atteint son niveau le plus élevé depuis 1996 en 2023, s'élevant à 15,4 % selon l'Insee. En un an, environ 650 000 personnes sont devenues précaires, d'après le Collectif Alerte, réunissant des associations et fédérations de lutte contre la pauvreté.

Des mécènes « engorgés »

De façon plus structurelle, « les associations sont fragilisées sur certains secteurs d'activité, notamment ceux sur lesquels elles se retrouvent en concurrence avec des entreprises du secteur lucratif », souligne Denis Dementhon. C'est le cas, aux yeux du directeur de France Active, du secteur médico-social : les établissements associatifs d'accueil de la petite enfance ou les services aux personnes âgées, par exemple. « Des entreprises lucratives viennent occuper les segments du marché les plus solvables. Les associations se retrouvent avec les clientèles les moins solvables et les plus dépendantes des aides des collectivités », explique-t-il.

Une note du Conseil économique, social et environnemental publiée en mai 2024 faisait état de la fragilisation des associations, liées à des « évolutions notables » ayant lieu « depuis deux décennies ». Les auteurs évoquaient notamment le remplacement des subventions par des commandes publiques, créant cette mise en concurrence des associations entre elles et avec des acteurs du secteur lucratif.

Pour sortir de cette situation, il paraît compliqué de s'appuyer sur la générosité des entreprises et des particuliers. Elle « n'est pas du tout à l'échelle de ce que sont les politiques

publiques », affirme Denis Dementhon, qui rappelle que le soutien public ne se résume pas aux subventions. « Aujourd'hui, beaucoup d'associations se tournent vers les **fondations** et les mécènes. Mais les acteurs de la solidarité privés sont eux-mêmes engorgés », constate encore le directeur de France Active. La croissance des dons des particuliers, elle, ralentit : en 2024, France générosités a constaté la plus faible progression de ces dons depuis 20 ans hors situation d'urgence et excepté 2018, année du remplacement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI).

« Beaucoup d'associations se tournent vers les fondations et les mécènes. Mais ces acteurs sont eux-mêmes engorgés »

Des services à la société qui risquent de disparaître

Que faire, alors ? À la demande de la chambre représentative de l'économie sociale et solidaire, ESS France, le ministère en charge de l'ESS a mis en place une cellule nationale de liaison et d'accompagnement sur les défaillances, réunissant les acteurs concernés. Un « *outil essentiel* », aux yeux d'ESS France, de l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (Udes) et du Mouvement associatif, qui ont appelé à le renforcer.

« Nous allons essayer de mettre en place un certain nombre d'aides financières pour laisser aux dirigeants le temps de mettre en place un plan d'évolution, éventuellement de redressement », déclare Denis Dementhon, présent lors de la première réunion de la cellule. France Active envisage de relancer un système d'aides remboursables sur 12 à 18 mois, lancé pendant le Covid-19. « Il faut aussi du conseil et de l'accompagnement, pour trouver comment changer les

manières de faire, des sources d'économie ou de mutualisation », ajoute-t-il.

Le Mouvement associatif, Hexopée et le Réseau national des Maisons des associations appellent à simplifier les démarches bancaires des associations, renforcer les acteurs de l'accompagnement intervenant auprès d'elles ou encore à accroître le financement pour le monde associatif lors du prochain projet de loi de finances et à adopter une fiscalité qui lui soit « *davantage favorable* ».

« Quand les associations n'auront plus les moyens de rendre les services, elles ne les rendront plus. Ils ne seront pas remplacés, avec des conséquences sociales qu'on peut déplorer. Ce sont des ciments qui tiennent la société qui disparaissent », prévient Denis Dementhon. ■

Célia Szymczak



Association
Française des
Fundraisers

La **générosité** est une valeur,
la développer est un **métier**

1er organisme de formation
dédié à la collecte de
fonds et au mécénat

- ▶ Accompagnez vos équipes dans leur montée en compétences et renforcez leur motivation grâce à des formations en inter, en intra ou sur-mesure !
- ▶ Développez votre carrière dans des métiers d'avenir au service de l'intérêt général



Découvrez notre catalogue
de formation !

Créé il y a plus de 30 ans, l'AFF est le réseau des professionnels de la collecte de fonds et du mécénat engagés au service de l'intérêt général.

www.fundraisers.fr



- ▶ Titre **RNCP** « Directeur ou directrice de la collecte de fonds et du mécénat » * (Bac +5 / Niveau 7)

*Code RNCP 35432, enregistré le 17/03/2021

- ▶ **689** participations à nos formations en 2024



La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Une situation particulièrement fragile EN 2025

54 % des associations employeuses indiquent rencontrer, de manière ponctuelle ou récurrente, des problèmes de trésorerie, selon une enquête du Mouvement associatif sur la santé financière des associations.

31 % des associations employeuses disposent d'une trésorerie couvrant moins de trois mois d'activité ou d'aucune trésorerie. Au contraire, seules 10 % des associations employeuses ont une trésorerie couvrant au moins une année d'exploitation. Globalement 37 % des associations non-employeuses et 54 % des associations employeuses, toutes tailles confondues, indiquent rencontrer, de manière ponctuelle ou récurrente, des problèmes de trésorerie.

C'est ce que révèle une enquête sur la santé financière des associations, réalisée en février et mars 2025 par le Mouvement associatif, le Réseau national des Maisons des associations, l'Observatoire régional de la vie associative (ORVA) des Hauts-de-France et Hexopée. Le rapport s'appuie sur les réponses de 5 557 structures, comprenant des associations employeuses et non-employeuses.

Un recours aux dons et au mécénat

Parmi les associations qui rencontrent des difficultés financières, 61 % des structures employeuses envisagent de recourir à des négociations ; 35 % envisagent le recours à l'emprunt bancaire. En revanche, 34 % des associations non-employeuses et 38 % des employeuses déclarent ne pas savoir vers quelle solution se tourner. « Face au manque de solution, nombre d'associations nous indiquent rechercher des dons, du **mécénat** ou des financements privés, elles cherchent également de nouveaux finance-

ments publics », soulignent les auteurs de l'étude. Ils ajoutent que des structures évoquent « adopter des stratégies internes de réduction des activités ou de mobilisation des fonds propres. Avec d'inévitables conséquences sur les activités. »

Des fonds propres souvent fragiles

L'étude s'intéresse également à la question des fonds propres des associations. 57 % des associations employeuses perçoivent le montant de leurs fonds propres comme fragile et 12 % comme nul. Ils sont cependant perçus comme « solides » ou « très solides » par respectivement 31 % d'entre elles.

57 % des associations employeuses perçoivent le montant de leurs fonds propres comme fragile

Des subventions incertaines ou en baisse

En ce qui concerne les subventions, 61 % des associations non-employeuses et 68 % des associations employeuses affirment être financées chaque année par une ou plusieurs communes. Le financement par l'État concerne quant à lui 10 % des associations non-employeuses et 60 % des associations employeuses ; celui des départe-

tements 22 % des structures non-employeuses et 60 % des employeuses.

25 % des associations employeuses et 17 % des non-employeuses indiquent par ailleurs percevoir des financements d'une ou plusieurs entreprises privées (**mécénat**, *sponsoring*), et respectivement 17 % et 3 % des financements d'une ou plusieurs **fondations** privées.

Concernant les demandes de subventions pour 2025, 46 % des associations indiquent qu'elles leur sont déjà attribuées et 43 % qu'elles sont encore en attente mais que la situation est normale. Pour 6 % des associations, les demandes sont encore en attente avec une situation anormale, et pour 5 % des structures, elles ont été refusées.

Parmi les subventions déjà attribuées, 55 % sont stables, mais 25 % sont en légère baisse et 20 % en forte baisse. Le secteur le plus concerné par les fortes baisses ou les refus de financement est celui de l'action caritative, humanitaire, sociale et de la santé : 23 % des associations de ce secteur sont concernées. Il est suivi par le secteur du sport (19 % des structures touchées) et celui de la culture (17 %).

67 % des structures employeuses et 31 % des non-employeuses estiment que la conjoncture actuelle (incertitudes budgétaires, arrêt de dispositifs, etc.) impacte déjà l'activité de leur structure, en les conduisant, selon les cas, à des diminutions ou annulations de certaines activités, une révision globale du projet associatif, une augmentation des cotisations ou de la participation des usagers, etc. ■

Léanna Voegeli

67 % des structures employeuses estiment que la conjoncture actuelle impacte l'activité de leur structure

La plus faible progression des dons des particuliers depuis 20 ans

France générosités a publié en juin 2025 son Baromètre des générosités, analysant l'évolution des dons des particuliers en France en 2024. En dehors des situations d'urgence et sans tenir compte de l'inflation, ces derniers ont augmenté de seulement 1,9 % par rapport à l'année précédente, soit moins que l'inflation (qui était de 2 %). C'est la plus faible progression depuis 20 ans, à l'exception de 2018, année du remplacement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI).

« Les incertitudes sont fortes en ce début d'année 2025 », relevait Philippe Paillart, président de France générosités. « La situation financière des associations et fondations est particulièrement difficile. C'est pourquoi, à l'heure des discussions budgétaires, il est indispensable de ne pas toucher au cadre fiscal de la générosité afin que celle-ci continue de jouer pleinement son rôle », ajoutait-il. ■ c.s.

MALGRÉ SA CROISSANCE, l'épargne solidaire RESTE CONFIDENTIELLE

L'épargne solidaire sert à financer des projets à impact positif, social ou environnemental. Si les montants sont en croissance, elle ne représente que 0,46 % de l'épargne française totale, selon le baromètre publié par l'association Fair et le journal *La Croix* en juin 2025.

29,4 milliards d'euros d'encours : c'est le montant total de l'épargne solidaire en France fin 2024, selon les données publiées par l'association Fair avec le quotidien *La Croix*. Cette épargne est destinée au financement de projets ayant un impact social et environnemental, qui prime sur la recherche de profit. En 2024, par exemple, 2 400 hectares d'agriculture biologique ont été soutenus grâce à la finance solidaire. 3 000 personnes ont été relogées, fait encore valoir Fair, en s'appuyant sur des données de France Active Investissement.

Le montant total des encours a augmenté de près de 2 milliards d'euros par rapport à l'année précédente, soit une croissance de 7 %. Mais la finance solidaire reste une goutte d'eau : seulement 0,46 % de l'épargne financière totale. « C'est une petite niche en matière d'épargne, il faut rester humble », souligne Patrick Sapy, le directeur général de Fair, tout en se réjouissant de « la bonne progression des encours » et de « l'engagement pour les produits solidaires ».

En 2024, 63 % des flux d'investissements liés à l'épargne solidaire ont financé des actions sociales, 27 % des actions liées à l'environnement et 6 % à la solidarité internationale. « Il y

a une progression des sujets liés à la transition écologique, mais pas de boom », détaille Patrick Sapy. « On a vu l'intérêt des épargnants pour la solidarité internationale fondre ces dernières années, ils se sont concentrés sur l'action des entreprises de leur territoire », ajoute-t-il.

L'épargne salariale, une part importante de l'épargne solidaire

Pour collecter l'épargne solidaire, il existe trois canaux : l'épargne salariale, l'épargne gérée par les banques ou les assurances et celle directement collectée par des entreprises agréées **Esus**. « L'épargne solidaire continue de progresser sur les trois canaux », se satisfait Patrick Sapy.

L'épargne salariale, d'abord, représente 16,3 milliards d'euros d'encours, en progression de 6 % par rapport à 2023. Patrick Sapy observe une « démocratisation de l'épargne salariale », liée à plusieurs avancées législatives depuis 2008, année de la loi de modernisation de l'économie. Ce texte impose aux entreprises de présenter au moins un fonds solidaire dans leurs dispositifs d'épargne salariale. Aujourd'hui, l'épargne solidaire représente 8 % de l'épargne salariale totale.

Une « démocratisation de l'épargne salariale » liée à plusieurs avancées législatives depuis 2008

15 millions d'euros de dons pour les associations

Une autre partie de l'épargne solidaire est bancaire : elle est placée dans des assurances vie solidaires, des livrets ou des fonds, par exemple. Cette épargne représente 11,9 milliards d'euros d'encours, soit une augmentation de 8 % par rapport à 2023. En 2024, « les banques ont proposé à leurs clients des surperformances sur ce type de livrets », explique Patrick Sapy. Des clients ont déplacé leurs économies de livrets réglementés comme le livret A vers ces produits solidaires.

En conséquence, les dons aux associations par cet intermédiaire augmentent de 75 % en 2024 et atteignent 15 millions d'euros. Cela est dû à l'existence de produits dits « de partage » dans la finance solidaire. Au moins 25 % de la performance financière de ces fonds, livrets ou assurances-vie doit être donnée à des organismes d'**intérêt général**, notamment des associations.

Une déduction d'impôt pour l'investissement dans les ESUS

Enfin, le montant de l'épargne collectée directement par des entreprises ou associations agréées Esus (voir page 17) s'élève à 1,2 milliard d'euros, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'année 2023. « C'est un canal qui croît très vite », commente Patrick Sapy. Les sociétés labellisées Esus ont eu une « activité soutenue », observe-t-il. « Les épargnants et les épargnantes sont friands d'investir directement dans les entreprises », continue le directeur général de Fair. Il s'agit essentiellement de personnes « qui connaissent bien les mécanismes de l'épargne solidaire » dans le cadre d'une « épargne plutôt militante ».

Ces investissements peuvent faire l'objet d'une déduction d'impôt équivalant à 25 % des versements. « C'est l'un des éléments qui incite les épargnants à investir », pointe Patrick Sapy.

Une « vision pessimiste » pour 2025

Sur l'encours total de l'épargne solidaire, 739 millions d'euros ont été investis dans les entreprises solidaires en 2024. C'est plus qu'en 2023, où l'investissement s'élevait à 683 millions d'euros, mais moins qu'en 2022, où il a atteint le record de 866 millions d'euros, en raison de la hausse de l'épargne des Français liée à la pandémie de Covid 19. « En 2023, nous sommes revenus à une progression assez conforme à ce à quoi nous avions assisté avant les années Covid », estime Patrick Sapy.

Il alerte cependant sur sa « vision plutôt pessimiste de l'évolution pour 2025 ». Si la « situation internationale compliquée peut inciter à épargner », les retours en arrière réglementaires en matière de durabilité et le contexte économique inquiètent le directeur de Fair.

Dans ce contexte, comment améliorer la part de l'épargne solidaire dans l'épargne totale ? Pour placer leur argent, « les épargnants regardent la sécurité de leur épargne et combien ça leur rapporte », rappelle Patrick Sapy. « La finance solidaire ne décollera pas si nous ne nous intéressons pas à cette question du rendement », affirme-t-il, souhaitant lutter contre « l'idée reçue » que « la finance solidaire ne donne pas de rendement ». L'association milite par ailleurs pour la création d'un « dispositif public de garantie pour les investisseurs ». Une manière d'inciter les investissements privés, d'une manière peu coûteuse pour les pouvoirs publics selon Fair, alors que « la rentabilité des acteurs de l'ESS n'est pas celle que l'on peut trouver dans le private equity », reconnaît le directeur général de Fair.

Il milite aussi pour davantage de « pédagogie » et un « effort de formation auprès des équipes commerciales » des intermédiaires chargés de la gestion de l'épargne. « Je pense que c'est l'offre qui crée la demande », ajoute-t-il. ■

Célia Szymczak

« RÉDUIRE LE FINANCEMENT PUBLIC DES STRUCTURES DE L'ESS EST UN CALCUL DE COURT-TERME »



Pascal Michard

Face à la baisse des financements publics accordés aux acteurs de l'ESS, notamment associatifs, les grandes entreprises de l'ESS – banques coopératives ou mutuelles – doivent se mobiliser pour repenser les modèles de financement et accompagner les structures sur le sujet. C'est la conviction d'Aéma, groupe mutualiste d'assurances aux quatre marques emblématiques – Aésio Mutuelle, Macif, Abeille Assurances et Ofi Invest. Le point de vue de Pascal Michard, président d'Aéma Groupe.

Les structures de l'ESS accèdent de plus en plus difficilement aux financements publics, qui se réduisent dans de nombreux domaines. Comment, en tant qu'acteur de l'ESS, réagissez-vous à ces évolutions ?

Pascal Michard : L'économie sociale et solidaire est un ensemble hétérogène, et son financement est un sujet de longue date. Les associations, notamment, dépendent souvent des fonds publics – subventions, délégation de service ou marchés publics – qu'ils viennent de l'État ou des collectivités locales. Financer les structures de l'ESS de manière générale, notamment associatives, est un choix politique car ces structures, partenaires des politiques publiques sont essentielles pour faire vivre la communauté et contribuer à la cohésion sociale. L'ESS, c'est la société civile au service de l'intérêt général ; elle prend en charge des sujets qui ne le sont pas par ailleurs. La contraindre en réduisant ses financements publics, c'est non seulement empêcher ses structures de

fonctionner mais surtout, à terme, empêcher la société tout entière de fonctionner.

Qu'est-ce qui justifie selon vous que l'ESS reçoive des financements publics ?

Pascal Michard : Dès lors que l'ESS contribue à l'intérêt général et à la résilience de notre modèle social, soit par délégation de service public, soit par son action à l'échelle locale, cela justifie qu'elle reçoive des financements publics. Ces dernières années, le budget de l'État et des collectivités a été de plus en plus contraint, mais c'est un choix politique, dans ce contexte, d'arbitrer en défaveur de l'ESS, de réduire le financement des associations, celui du secteur de la santé ou celui de l'éducation par exemple. Avant toute décision budgétaire, il est nécessaire de réfléchir à nos priorités de société. Réduire le soutien à l'ESS, soit par non-subventionnement, soit en empêchant ou ne favorisant pas l'accès de ces structures aux marchés publics, est un calcul de court-

terme. Car cela risque de coûter bien plus cher de réparer ce que les associations ne font plus, plutôt que de financer ce qu'elles font.

Face à cela, quel doit être le rôle des financeurs privés ?

Pascal Michard : Les financeurs privés ne peuvent pas se substituer et compenser ce que l'État et les collectivités locales ne feraient plus. Il faut néanmoins que les acteurs privés réfléchissent aux modèles à mettre en place complémentai- rement pour soutenir le financement des struc- tures de l'ESS. La question n'est pas seulement d'avoir accès aux financements mais aussi d'avoir les capacités d'aller les solliciter en dévelop- pant les compétences adéquates, y compris en allant chercher les fonds européens, par exemple. Le travail sur les moyens, les outils et l'accompagne- ment des structures de l'ESS dans ce domaine est essen- tiel. Dans la pratique, nous constatons que les montées en puissance ou le change- ment d'échelle en termes de pilotage demandent aussi des montées en compétences internes. Financer sans accompagner par une expertise et des conseils risque d'être souvent voué à l'échec. Il faut penser le financement en même temps que notre capacité d'accompagnement du monde de l'ESS. Nous devons imaginer une ingénierie financière pour l'ESS, pour être capables d'ai- der ses structures à chercher des ressources en mobilisant nos expertises et nos savoir-faire.

En tant qu'assureur mutualiste, quel est votre rôle dans le financement des structures de l'ESS ?

Pascal Michard : Aéma Groupe est, aujourd'hui comme hier, un financeur majeur de l'ESS via ses marques – Aésio, Macif, Abeille Assurances et Ofi Invest –, qui, de longue date, sont impliquées à travers un certain nombre d'outils et de struc- tures. Notre soutien total à l'ESS et l'économie dite « à impact » est d'environ 180 millions d'euros

par an. Aéma Groupe est un groupe mutualiste. Ceci nous met également en position de donneur d'ordre, car nous faisons appel, dès que cela est possible, aux entreprises de l'ESS pour les services ou prestations que nous proposons dans notre écosystème assurantiel ou d'entreprise.

Quels sont les principaux différents dispositifs de financement que vous proposez ?

Pascal Michard : La Fondation Macif soutient les publics vulnérables face au changement climatique à hauteur de 3,4 millions d'euros annuels. 134 projets ont ainsi été soutenus en 2024. La Fondation Aésio Mutuelle agit dans le domaine de la santé mentale, avec une dota- tion d'1 million d'euros par an. Elle a soutenu

5 projets en 2024 pour les accompagner sur plusieurs années. Et puis nous avons la « Fabrique Abeille Assu- rances », qui a accompagné plus de 250 entrepreneurs à impact depuis 2015 via un grand concours annuel de solutions innovantes face une

problématique environnementale et/ou socié- tale. L'an dernier, Abeille Assurance a également créé sa fondation d'entreprise contre la précarité étudiante.

Côté investissement, la Macif dispose du fonds « Impact ESS » avec à la fois des objectifs de performance financière et des objectifs d'impacts positifs mesurables. Après 4 ans d'existence, Macif Impact ESS comptabilise 11 structures à fort impact en portefeuille, soit près de 5 millions d'euros d'investissement total sur une dotation globale de 20 millions d'euros. Citons également le fonds « Terre et Vivant », mis en place par la Macif en col- laboration avec notre filiale SWEN Capital Partners (Ofi Invest) à hauteur de 50 millions d'euros, axé sur la régénération du vivant et la biodiversité. Grâce à la complémentarité des dispositifs mis en place, Aéma Groupe dispose de plusieurs leviers de financement pour soutenir des projets utiles à la société et aux territoires. ■

ENTRETIEN

EN COLLABORATION AVEC CAISSES D'ÉPARGNE

« NOUS SOMMES UNE BANQUE EXPERTE DE L'ESS »



Marie Leclerc-Bruant

Trois questions à Marie Leclerc-Bruant, responsable de la clientèle Économie sociale & Institutionnels des Caisses d'Épargne.

Les Caisses d'Épargne ont développé une offre bancaire spécifique à l'attention des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). Pour quelles raisons ?

Marie Leclerc-Bruant : Il faut d'abord rappeler que les Caisses d'Épargne sont des banques coopératives dont le capital est détenu à 100 % par leurs 4,4 millions de sociétaires. La première Caisse d'Épargne créée en 1818 était une institution philanthropique visant à lutter contre la pauvreté grâce au livret d'épargne. Une innovation sociale pour l'époque ! Nous faisons donc partie de l'ESS et avons toujours travaillé en étroite collaboration avec cet écosystème. Si bien que nous sommes un financeur majeur de l'ESS dans tous les territoires. Nous travaillons aussi bien avec les acteurs historiques – associations, coopératives, mutuelles, fondations – qu'avec des *start-ups* sociales, et ce quel que soit leur degré de maturité. Au fil des années, nous avons également su tisser des partenariats durables avec des accélérateurs ou des incubateurs locaux, ainsi qu'avec des partenaires nationaux tels qu'ESS France, l'Udes, France Active, Impact France ou l'Avise.

Comment accompagnez-vous concrètement vos clients ESS ?

Marie Leclerc-Bruant : Nos 15 banques coopératives régionales autonomes ont des chargés d'affaires dédiés à l'ESS, qui connaissent finement les spécificités financières, juridiques,

réglementaires et fiscales de ces entreprises. Ils utilisent des grilles d'analyse adaptées pour prendre en compte les spécificités de l'ESS. Leur rôle est aussi d'accompagner le développement de l'innovation sociale dans les territoires. Grâce à nos banques régionales, nous proposons un accompagnement en proximité, avec une approche de conseil globale, qui dépasse largement le seul volet du financement. Nous sommes très insérés dans les écosystèmes et faisons par exemple beaucoup de mises en relation entre acteurs sur les territoires.

Quels défis se posent selon vous aux acteurs de l'ESS en matière de financement ?

Marie Leclerc-Bruant : La majorité des employeurs de l'ESS voient leur modèle économique particulièrement contraint : inflation, revalorisations salariales réglementaires, accroissement des besoins sociaux et, bien sûr, tensions sur les finances publiques (baisse des subventions, retards de versement des dotations...). Face à ces défis, plusieurs enjeux se posent, notamment la robustesse de la trésorerie, le financement des investissements, la consolidation des fonds propres ou le rapprochement avec d'autres structures de l'ESS. Nous accompagnons nos clients sur toutes ces dimensions. Dans cette situation critique, il n'a jamais été aussi important pour l'ESS d'être bien conseillée et entourée par des experts qui la connaissent et la reconnaissent. ■

Saviez-vous qu'il existe un média sur lequel vous pouvez faire connaître votre engagement ?

Maintenant, oui.



Carenews.com héberge plus de 1 000 blogs d'entreprises, de fondations et d'associations.

carenews



ENTRETIEN

« L'OPÉRATION MILLIARD VISE À FINANCER LES INITIATIVES DE TRANSITION JUSTE »



Violaine Pierre

L'opération Milliard vise à rassembler un milliard d'euros pour financer les initiatives porteuses d'une « transition juste ». Dans cet objectif, l'association a lancé deux fonds à l'automne 2025. Entretien avec Violaine Pierre, déléguée générale de la structure.

Lancée en mars 2024, l'opération Milliard vise à mobiliser un milliard d'euros pour financer les initiatives porteuses d'une « transition juste », définie comme une « *transformation radicale et démocratique de notre société et de son économie, visant à satisfaire collectivement et dignement les besoins humains dans la préservation du vivant et le respect des limites planétaires* ».

Dans sa feuille de route, l'association du même nom s'est fixé plusieurs objectifs : relier entre eux les acteurs de la transition juste, notamment autour d'un récit commun ; renforcer les initiatives de terrain porteuses de projets de transition juste en permettant aux acteurs de monter en compétences sur les questions financières ; et étendre les actions de ces acteurs grâce à un soutien financier, en investissement ou en subvention. Ce qui ne pourra se faire qu'en incitant les institutions financières à transformer leurs pratiques de financement et à adopter de nouvelles thèses d'investissement.

Un an et demi après son lancement, l'opération Milliard entame une nouvelle étape, à travers la création d'un fonds professionnel de capital-

investissement et d'un fonds de dotation. Détails avec Violaine Pierre, la déléguée générale de l'association.

Qu'est-ce qui a motivé le lancement de l'opération Milliard en 2024 ?

Violaine Pierre : Sur le terrain, de nombreuses organisations mettent la démocratie, l'écologie et la justice sociale au cœur de leurs projets. Or ces organisations peinent à accéder aux financements dont elles ont besoin, notamment parce que leurs modèles économiques sont mal compris, et parce qu'elles sont souvent fondées sur le principe de non-lucrativité ou de lucrativité limitée, ce qui signifie qu'elles ne rémunèrent pas ou peu leurs potentiels investisseurs. Pourtant, leurs actions sont essentielles pour mettre en œuvre la transition devenue indispensable face aux multiples crises que nous traversons.

En créant l'opération Milliard, nous avons donc souhaité mobiliser le pouvoir citoyen, pour faire en sorte que ces organisations puissent accéder aux financements dont elles ont besoin.

Sur quels chantiers avez-vous travaillé depuis le lancement de l'initiative ?

Violaine Pierre : Nous avons mené plusieurs chantiers en parallèle. Tout d'abord, nous avons consulté les organisations de la transition juste pour y voir plus clair sur leurs besoins de financement. Plus de 800 structures ont répondu à notre questionnaire, diffusé entre juillet et octobre 2024. Cela nous a permis de comprendre les freins principaux qui limitent leur accès aux financements, de qualifier l'état financier des organisations et d'identifier les structures les plus fragiles ainsi que celles qui présentent des besoins de financement, en investissement ou en fonctionnement, plus ou moins importants.

Nous avons également mené une enquête auprès de plus de 1 000 épargnants, afin de comprendre leurs attentes et leurs besoins en matière d'épargne, et interrogé une cinquantaine d'investisseurs institutionnels et *family offices* pour comprendre les freins qu'ils rencontrent pour investir dans la transition juste. Parallèlement, nous avons travaillé sur notre récit de la transition juste, afin de rendre plus désirable une économie qui serait au service des besoins sociaux et de la préservation du vivant.

Tous ces travaux ont abouti à la décision, en juillet dernier, de créer deux fonds visant à financer la transition juste. De quels types de véhicules s'agira-t-il ?

Violaine Pierre : Nous lançons un fonds professionnel de capital-investissement, qui sera géré par une société de gestion indépendante, et apportera des ressources de long terme (fonds propres et quasi-fonds propres). Ce fonds financera exclusivement des projets de transition juste, essentiellement portés par des associations et des **coopératives**, mais aussi par des entreprises sociales.

En lien avec le lancement de ce fonds, nous avons mené une campagne de plaidoyer, de

« Nous lancerons une campagne auprès des citoyens, sans doute au début de l'année 2026 »

concert avec Fair (label Finansol), depuis le printemps 2025, visant à la création d'un mécanisme de garantie publique des investissements, qui permettrait de réduire les risques pris par les investisseurs.

Le deuxième véhicule que nous lançons est un fonds de dotation, qui soutiendra les initiatives sous forme de dons. Nous prévoyons une levée de fonds

en deux temps : d'abord auprès de mécènes sur différents territoires, en lien avec la trentaine de lieux, partout en France, partenaires de l'opération ; puis nous lancerons une campagne auprès des citoyens, sans doute au début de l'année 2026.

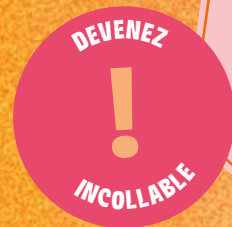
Nous réfléchissons par ailleurs à un troisième véhicule financier, qui serait un fonds d'investissement citoyen.

L'opération Milliard vise aussi à permettre aux citoyens de s'impliquer sur les questions financières et de contribuer à la réflexion sur le type d'initiatives qu'ils souhaitent soutenir. Au-delà de l'adhésion à l'association et des levées de fonds citoyennes que vous envisagez, comment avez-vous prévu de les associer à vos outils financiers ?

Violaine Pierre : Nous avons décidé de lancer, dès l'automne 2025, un cursus de formation destiné aux citoyens qui envisagent d'entrer dans la gouvernance de véhicules financiers. Il pourra s'agir de nos propres véhicules financiers, ou de ceux d'organisations partenaires qui souhaitent associer davantage de parties prenantes à leurs propres processus de décision. La formation consistera en une dizaine de séances en visioconférence, entièrement gratuites. Elles aborderont aussi bien la question des critères de la transition juste que des questions financières pures. ■

Propos recueillis par Camille Dorival

les ressources DE L'ESS



Qui sont les influenceurs à suivre sur les réseaux sociaux dans les domaines de l'économie sociale et solidaire ? Quels sont les livres, Mooc et sites à consulter pour mieux comprendre les enjeux et l'actualité de cette forme d'économie ? Quelle différence entre structure d'insertion par l'activité économique et entreprise adaptée ? Comment définit-on le bénévolat ?

Dans cette partie, Carenews vous donne les clés et vous oriente vers les meilleurs ressources et outils pour tout comprendre à l'ESS.

Les 10 influenceurs À SUIVRE EN 2026

Carenews a sélectionné pour vous 10 influenceuses et influenceurs traitant de l'économie sociale et solidaire et de l'intérêt général, à suivre sur les réseaux sociaux. *Elisabeth Crépin-Leblond*



TIMOTHÉE DUVERGER

Timothée Duverger est ingénieur de recherche à Sciences Po Bordeaux où il dirige la chaire TerrESS. Auteur de *L'économie sociale et solidaire*, paru aux éditions La Découverte en 2023, il publie régulièrement des chroniques sur l'ESS dans le magazine *Alternatives économiques*. Sur ses divers réseaux sociaux, il propose une veille pointue et des analyses pertinentes de l'actualité ESS.

in 17 K abonnés sur LinkedIn



ABDELAALI EL BADAOU

Infirmier de formation, Abdelaali El Badaoui a un long parcours dans le monde associatif au cours duquel il a notamment créé l'association Banlieues Santé, qui apporte une aide médicale aux populations. Il a également cofondé l'association Banlieues Climat, visant à sensibiliser et inspirer les populations des quartiers populaires sur les questions environnementales et climatiques.

in 49 K abonnés sur LinkedIn



MARION GRAEFFLY

Cofondatrice de l'opérateur mobile coopératif Telecoop et membre des Licoornes, Marion Graeffly utilise ses réseaux sociaux pour parler de l'impact du numérique sur la société, l'environnement et la santé. Plus largement, elle réagit sur des actualités liées à l'engagement écologique, la responsabilité des entreprises et l'ESS.

in 8 K abonnés sur LinkedIn



BENOÎT HAMON

Ancien ministre et candidat à l'élection présidentielle de 2017, Benoît Hamon dirige désormais l'ONG Singa Global, qui œuvre pour l'insertion des personnes exilées, et préside ESS France, la chambre française de l'ESS. Sur ses réseaux sociaux, il défend l'inclusion des personnes migrantes et défend le rôle de l'ESS en lien avec les politiques publiques.

in 53 K abonnés sur LinkedIn



KARINE JACQUEMART

Karine Jacquemart est directrice générale de Foodwatch France, après un parcours chez Greenpeace et Action contre la faim. En 2025, elle a publié l'essai *Les Dangers de notre alimentation – Dérites et conséquences du système agroalimentaire sur nos vies*. Sur LinkedIn, elle prend la parole pour dénoncer les dérives du système agroalimentaire, et pour défendre les mesures environnementales en politique.

in 10 K abonnés sur LinkedIn



ANNE-CÉCILE MAILFERT

Anne-Cécile Mailfert est présidente de la Fondation des Femmes, qui finance les actions en faveur de l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les violences et pour les droits des femmes. La militante prend régulièrement la parole dans les médias pour défendre les droits des femmes et relever des actualités en lien avec cette thématique.

in 33 K abonnés sur LinkedIn



ALEXANDRE POIDATZ

Alexandre Poidatz est responsable du plaidoyer Climat et inégalités au sein de l'association Ox-fam France. Sur ses réseaux sociaux, il s'exprime sur de nombreux sujets liés à la lutte contre les inégalités sociales et contre la pauvreté, mais aussi à la prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques.

in 23 K abonnés sur LinkedIn



JÉRÔME SADDIER

Président du Crédit Coopératif et de Coop FR, association de représentation du mouvement coopératif français, Jérôme Saddier est également membre du conseil de surveillance de BPCE, membre du conseil d'administration du Festival d'Avignon et enseignant à Sciences Po Lille. Sur LinkedIn, il s'exprime sur le modèle coopératif en particulier et l'économie sociale et solidaire en général.

in 19 K abonnés sur LinkedIn



MAUD SARDA

Maud Sarda est co-fondatrice et directrice de Label Emmaüs, la plateforme de commerce en ligne de seconde main du mouvement Emmaüs. Également co-présidente de l'alliance de coopératives Licoornes, elle prend régulièrement la parole pour s'interroger sur les limites des modèles économiques, critiquer les dérives du e-commerce traditionnel et défendre un système qui repose sur plus de solidarité.

in 100 K abonnés sur LinkedIn



CLAIRE THOURY

Présidente depuis 2021 du Mouvement associatif – qui rassemble plus de 700 000 associations –, Claire Thoury prend régulièrement la parole pour s'opposer aux remises en cause des libertés associatives de la part des pouvoirs publics et s'indigner des baisses de moyens alloués aux associations. En parallèle, elle est membre du Conseil économique, social et environnemental (Cese).

in 12 K abonnés sur LinkedIn



Des ressources pour tout comprendre À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Carenews a sélectionné pour vous une liste d'ouvrages, études et cours en ligne pour mieux connaître l'économie sociale et solidaire, son histoire et ses dynamiques.

Célia Szymczak

Ouvrages

L'économie sociale et solidaire

Timothée Duverger, collection Repères, éditions La découverte, 2023, 127 pages

Ce livre propose aux étudiants, professionnels, bénévoles, élus et citoyens une synthèse des travaux réalisés sur l'ESS. Le chercheur Timothée Duverger revient sur l'histoire de l'ESS, les statuts du secteur, ses principes et ses valeurs, ainsi que les défis auxquels il fait face.

L'économie sociale et solidaire – Pratiques, théories, débats

Jean-Louis Laville, éditions Points, 2016, 480 pages

Dans cet ouvrage, l'auteur retrace la genèse de l'économie sociale et solidaire, puis revient sur les dynamiques et débats actuels, dans une perspective internationale.

Pour une économie de la réconciliation

Jérôme Saddier, éditions Les petits matins, 2022, 144 pages

L'ancien président d'ESS France expose dans cet ouvrage les manières dont l'ESS peut

répondre aux crises sociales et environnementales contemporaines.

L'innovation sociale – Expérimenter et transformer à partir des territoires

Nadine Richez-Battisti et Eric Bidet, éditions Les petits matins, 2024, 144 pages

Deux enseignants-chercheurs spécialistes de l'ESS s'intéressent à la notion d'innovation sociale, portée notamment par les acteurs de l'ESS, et qui constitue l'un des moteurs de la transition écologique et sociale.

Travailler sans patron

Simon Cottin-Marx et Baptiste Mylondo, éditions Folio, Gallimard, 2024, 352 pages

L'autogestion est-elle le moyen de véritablement mettre en pratique les valeurs de l'économie sociale et solidaire ? C'est ce qu'estiment Simon Cottin-Marx et Baptiste Mylondo. Dans cet essai, les deux chercheurs expliquent les efforts à mettre en œuvre et les questions à se poser pour créer des organisations sans hiérarchie, en s'appuyant sur des exemples concrets.

Revue Recma

Cette revue scientifique diffuse les travaux de recherche liés à l'économie sociale et solidaire.

Études

Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire

5^e édition, Observatoire national de l'ESS, Juris Éditions, 2023, 240 pages

Cette étude rassemble des données socio-économiques sur l'ESS. Elle est réalisée à partir du travail des observatoires de l'ESS, portés par ESS France et les chambres régionales de l'ESS (Cress). On y apprend la part d'emplois privés relevant de l'ESS en France et le nombre de structures employeuses selon les régions et les secteurs d'activité. Les modèles économiques de différentes formes statutaires de l'ESS sont aussi analysés.

Le paysage associatif français

4^e édition, Lionel Prouteau et Viviane Tchernonog, Juris éditions, 2023, 360 pages

Cette étude identifie le nombre d'associations en France, leur poids dans l'économie, leurs secteurs d'activité, leurs modèles économiques ou encore le profil des dirigeants associatifs. Cette édition porte sur les chiffres de l'année 2020.

Cours en ligne et formations

Mooc « Fondements de l'économie sociale et solidaire »

Ce Mooc a été élaboré par Marthe Nyssens, professeure à l'Université catholique de Louvain et spécialiste reconnue de l'ESS. Il vous permettra de comprendre ce qu'est l'ESS, ses différentes composantes, leurs spécificités et ce qui les différencie des autres types d'acteurs économiques.

Mooc du Centre innovation sociale et écologique de l'Essec

Le Centre innovation sociale et écologique de l'Essec propose plusieurs séries de Mooc sur l'entrepreneuriat social. L'une porte sur la création et le développement d'une entreprise sociale, une autre sur l'évaluation et la mesure d'impact social, une autre sur la finance à impact.

Mooc « Devenir entrepreneur du changement »

L'association Ticket for change propose un Mooc intitulé « Devenir entrepreneur du changement » en partenariat avec l'école de commerce HEC. D'une durée de 20 heures réparties sur sept semaines, il permet de tout comprendre à l'innovation sociale pour entreprendre un projet à impact positif.

Suivre une formation à l'université ou dans un Institut d'études politiques

Le réseau inter-universitaire de l'économie sociale et solidaire (RIUESS) recense les formations à l'ESS dans les universités françaises, du diplôme universitaire au master, sur son site internet. De quoi trouver des formations dans toute la France et sur toutes les thématiques.

riuess.org/formations/

Sites ressources

ESS France

Le site d'ESS France rassemble les chiffres clés de l'ESS et un grand nombre de ressources sur ce sujet, notamment ses propres publications et celles des chambres régionales de l'ESS.

ess-france.org

Le Labo de l'ESS

Le Labo de l'ESS est un *think tank* dont les publications et études portent sur l'économie sociale et solidaire. La structure organise régulièrement des événements dédiés.

lelabo-ess.org

La Fonda

La Fonda se définit comme un « *laboratoire d'idées au service des acteurs associatifs et de leurs partenaires* ». Elle mène notamment des travaux prospectifs sur les associations et sur les enjeux d'intérêt général, et édite une revue trimestrielle, *La Tribune Fonda*.

fonda.asso.fr

L'Avisé

L'Avisé, agence chargée du développement de l'ESS et de l'innovation sociale, recense toutes les études et outils utiles sur ces deux thématiques.

avise.org

Le blog de Michel Abhervé

Intitulé « ESS, emploi, formation, insertion et bien d'autres choses », le blog de Michel Abhervé, ancien professeur associé à l'université de Paris Est Marne la Vallée, est une mine d'informations pour tous ceux qui s'intéressent à ces sujets.

blogs.alternatives-economiques.fr/abhervé

Recherche & solidarités

Recherche & solidarités est une association ayant pour but de mieux connaître les solidarités en France, qu'elles s'expriment par les dons ou dans les associations et les fondations. Elle produit régulièrement des études à ce sujet, publiées sur son site.

recherches-solidarites.org

France générosités

Le syndicat professionnel des associations et fondations recense sur son site les études sur le bénévolat, le don ou le *fundraising*, et publie chaque année le Baromètre de la générosité des Français.

francegenerosites.org



VYV 3, 1^{er} ACTEUR MUTUALISTE DE SANTÉ EN FRANCE, RECRUTE

vyv³

recrutement.vyv3.fr

VYV 3, l'offre de soins et d'accompagnement du Groupe VYV, offre aux professionnels un collectif de travail bienveillant, orienté sur les valeurs de la mutualité et de l'ESS : solidarité, proximité et innovation. Rejoindre VYV 3, c'est l'opportunité de travailler dans l'un des :

-  **1 800 établissements et services :** avec une pluralité et une grande diversité de structures, allant des cliniques aux Ehpad, en passant par les centres médicaux et dentaires, les crèches, les SMR, les services à domicile, les établissements de santé mentale, les foyers d'accueil...
-  **implantés dans 82 départements :** rendant ainsi possible les mobilités professionnelles et géographiques grâce à l'implantation en proximité de ses entités régionales.

**CHAQUE ANNÉE, CE SONT
6 MILLIONS
DE PERSONNES QUI SONT
SOIGNÉES ET ACCOMPAGNÉES
PAR NOS 36 000
COLLABORATEURS**

Premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, acteur important de l'économie sociale et solidaire, le Groupe VYV agit pour rendre la santé accessible à tous.



SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE - SOINS & ACCOMPAGNEMENT - LOGEMENT

**GROUPE
vyv**

POUR UNE SANTÉ
ACCESSIBLE À TOUS

VYV 3, union soumise aux dispositions du livre III du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Siren sous le numéro Siren 442 467 940, numéro LEI 969500WDSWV0ZAFSY003. Siège social : 62-68, rue Jeanne-d'Arc - 75013 Paris. Crédit photo : agencewat.com - © Franck Juery

Le glossaire DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Esus, utilité sociale, intérêt général... Les termes et sigles liés à l'économie sociale et solidaire sont complexes. Carenews vous aide à vous y retrouver.

Association loi 1901

Une association loi 1901 est une « convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité, dans un but autre que de partager des bénéfices ». L'association a un but désintéressé : les bénéfices ne peuvent pas être redistribués et doivent rester dans la structure pour participer à son développement. Elle peut poursuivre des buts très divers.

Bénévolat

Le bénévolat est une forme de prestation de travail réalisée gratuitement et de manière librement choisie, pour une personne ou un organisme. Le bénévolat s'exerce principalement dans les structures associatives. Le bénévole ne perçoit pas de rémunération et n'est soumis à aucune subordination juridique.

Coopérative

C'est une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement. Les coopératives sont des entreprises contrôlées et détenues par leurs membres.

Économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire regroupe un ensemble d'entreprises qui poursuivent un autre but que le seul partage des bénéfices, mettent en place une gouvernance démocratique et ont une lucrativité limitée ou nulle. Cinq types de struc-

tures en font partie : les coopératives, les mutuelles, les fondations, les associations employeuses et les entreprises commerciales de l'ESS.

Entreprise adaptée

Une entreprise adaptée est une entreprise soumise aux dispositions du Code du travail, qui a la particularité d'employer au moins 55 % de travailleurs handicapés parmi ses effectifs de production.

Entreprise d'insertion

Une entreprise d'insertion est un type de structure de l'insertion par l'activité économique (SIAE). Elle opère dans le secteur marchand mais a une finalité sociale. Elle propose à des personnes éloignées de l'emploi une activité productive associée à un accompagnement socio-professionnel, visant à leur permettre de s'insérer durablement sur le marché du travail.

Épargne solidaire

L'épargne solidaire est l'épargne dont l'encours ou les revenus sont destinés, au moins en partie, à financer des activités qui ont une utilité sociale en luttant contre la pauvreté, pour la cohésion sociale ou encore le développement durable. Le label Finansol de l'association Fair détermine les produits financiers relevant de l'épargne solidaire.

Esat

Un Esat est un établissement et service d'accompagnement par le travail. Il s'agit d'un établissement médico-social de travail protégé réservé aux personnes en situation de handicap. Il leur offre des

activités diverses, mais aussi un soutien médico-social et éducatif. L'objectif est leur insertion sociale et professionnelle.

Esus

L'agrément d'entreprise solidaire d'utilité sociale (Esus) a été créé par la loi Hamon en 2014. Les structures de l'ESS peuvent le demander et ainsi accéder à des aides et des financements spécifiques. Elles doivent remplir les conditions suivantes : avoir pour objectif principal la recherche d'utilité sociale, avoir une politique de rémunération encadrée et ne pas avoir de titres de capital de l'entreprise négociés sur un marché financier.

Fondation

La fondation est « l'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif. » Il existe plusieurs types de fondations, notamment la fondation sous égide, la fondation d'entreprise, la fondation reconnue d'utilité publique ou le fonds de dotation.

Intérêt général

En tant que notion politique, l'intérêt général correspond à ce qui contribue à l'intérêt de tous et de chacun. En droit fiscal, le fait d'être reconnues d'intérêt général permet à des associations et fondations de recevoir des dons et du mécénat. Cette reconnaissance se fonde sur plusieurs critères déterminés par l'administration fiscale.

Mécénat

Le mécénat se définit comme « le soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général ». Il se traduit par un don en argent, en nature ou en compétences, en faveur d'une activité d'intérêt général. Ce don peut être réalisé par une entreprise ou un particulier.

Mutuelle

Une mutuelle est un groupement de personnes morales de droit privé à but non lucratif. Il existe principalement

deux types de mutuelles : les mutuelles d'assurance, qui proposent notamment des produits d'assurance habitation ou automobile, et les mutuelles de santé et prévoyance, qui proposent notamment une couverture santé complémentaire à celle de la Sécurité sociale, et peuvent également gérer des établissements de soins.

Philanthropie

La philanthropie renvoie à des initiatives volontaires privées désintéressées dont l'objectif est le bien public.

Scic

Il s'agit d'un type d'entreprise coopérative qui a pour objet « la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêt collectif qui présentent un caractère d'utilité sociale ». La Scic doit comporter au moins trois catégories d'associés, dont les salariés et les bénéficiaires des biens et services proposés par la coopérative.

Scop

La Scop, pour « société coopérative de production » ou « société coopérative et participative », est une coopérative dans laquelle les salariés sont les sociétaires majoritaires. Ils détiennent au moins 51 % du capital de la société et 65 % des droits de vote.

SIAE

Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) permettent aux personnes les plus éloignées de l'emploi de travailler et de bénéficier d'un accompagnement renforcé pour faciliter leur insertion professionnelle. Il existe plusieurs types de SIAE : entreprises d'insertion (EI), ateliers et chantiers d'insertion (ACI), association intermédiaire (AI) ou entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI).

Utilité sociale

Une organisation a une utilité sociale lorsque son objet social satisfait à titre principal à l'une au moins des conditions suivantes : elle a pour objectif de soutenir les personnes en situation de fragilité, de contribuer à la lutte contre les exclusions ou les inégalités, à l'éducation et à la citoyenneté, ou elle concourt au développement durable.



l'annuaire DE L'ESS



Dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, les acteurs sont nombreux et leurs besoins variés : financement, recherche de fonds, accompagnement, outils, partenariats... Pour faciliter les synergies et encourager les collaborations, cet annuaire a été conçu comme un outil pratique à destination des responsables de l'ESS.

Les organisations qui y figurent sont classées en trois grandes catégories :

- celles qui offrent des services aux acteurs de l'ESS (finance, RH, conseil, outils, etc.) ;
- celles qui sont mécènes de causes d'intérêt général (fondations, fonds de dotation, entreprises engagées) ;
- et enfin celles qui cherchent des mécènes ou partenaires pour développer leurs projets.

Chaque fiche présente des informations clés permettant d'identifier rapidement les bons interlocuteurs et de faire gagner du temps à tous. En facilitant les rencontres et les coopérations, Carenews poursuit ainsi sa mission.

Mon organisation

OFFRE UNE SOLUTION ESS



ADERE

ADERE est une centrale de référencement associative. Elle sélectionne des fournisseurs de qualité et négocie des conditions d'achat avantageuses au nom de ses adhérents (exclusivement des acteurs de l'ESS). Elle facilite leurs achats pour qu'ils puissent économiser et se concentrer sur leur cœur de métier et le bien-être de leurs bénéficiaires, usagers, et résidents.

ASSOCIATION

Site internet : adere.fr
E-mail : accueil@adere.fr
Téléphone : 04 73 19 01 51

ALICEBERO

Alicebero aide les entreprises, les institutions et les associations du secteur de l'économie sociale et solidaire à valoriser sur le web et les réseaux sociaux leurs actions à fort impact social, sociétal et environnemental.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : beacons.ai/alicebero
E-mail : alicebelgacem@gmail.com
Téléphone : 06 52 42 62 53

AVISE

L'Avise est une association nationale d'intérêt général, qui accompagne le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'innovation sociale en France et en Europe.

ASSOCIATION

Site internet : avise.org
E-mail : contact@avise.org
Téléphone : 01 53 25 02 25

ADMICAL

Admical est l'expert du mécénat d'entreprise en France depuis plus de 40 ans. Association reconnue d'utilité publique, elle porte la cause du mécénat, professionnalise les acteurs du secteur et anime une communauté de plus de 200 adhérents (entreprises, fondations, associations, collectivités...).

ASSOCIATION

Site internet : admical.org
E-mail : contact@admical.org
Téléphone : 01 42 55 20 01

ASSOCIATHEQUE.FR - CRÉDIT MUTUEL

Associatheque.fr est un centre de ressources et d'expertises pour aider les associations à se créer, se développer et à pérenniser leurs actions. Le site, créé et géré par le Crédit Mutuel, accompagne depuis 15 ans les dirigeants associatifs dans leurs missions et transformations (financement, numérique, gouvernance, RSE...) en mettant à leur disposition des outils pratiques et des contenus adaptés.

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT

Site internet : associatheque.fr/fr/index.html
E-mail : infocontact@associatheque.fr
Téléphone : 01 53 48 79 96

CARTON PLEIN

Carton Plein est une association d'insertion qui accompagne des personnes éloignées de l'emploi vers une intégration socio-professionnelle durable. À travers la cyclologistique et le réemploi du carton, elle propose des collectes et livraisons à vélo cargo, tout en promouvant une économie circulaire, écologique et solidaire.

ASSOCIATION

Site internet : cartonplein.org
E-mail : commercial@cartonplein.org
Téléphone : 06 15 83 10 50



GROUPE
MUTUALISTE
DE PROTECTION

Mutualiste dans l'âme,
activiste par conviction



Par la complémentarité de ses différentes marques (MACIF, AESIO mutuelle, Abeille Assurances, OFI Invest), le groupe mutualiste de protection Aéma Groupe soutient l'émergence, l'expérimentation, la consolidation et le changement d'échelle des initiatives qui font bouger les lignes, pour initier une dynamique partagée en faveur d'une économie plus sociale, solidaire et durable.

Site internet : aemagroupe.fr

Chiffre d'affaires (CA) : 16 000 000 K€

Type de structure : Groupe mutualiste

Nombre de salariés : 20 000

Spécialités : Éducation et égalité des chances, Science et santé, Environnement et bien-être animal, Dynamisme économique et territorial

Année de création : 2021

NOS DISPOSITIFS DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE À IMPACT

Découvrez le Guide des solutions
de financement à impact Aéma Groupe



FONDATION
MACIF

La Fondation Macif accompagne l'innovation sociale dans les territoires grâce à 10 chargé-e-s de mission qui couvrent l'ensemble des régions de France hexagonale et à son équipe nationale. Elle intervient sur 4 thématiques : la mobilité, l'habitat, la santé et la finance solidaire. Pour son quinquennat 2024-2028, elle a défini une mission prioritaire : « Pour une transition écologique juste ».

FONDATION D'ENTREPRISE

Site internet : fondation-macif.org
E-mail : fondation@macif.fr

FONDATION
AÉSIO MUTUELLE

La Fondation AÉSIO a pour mission d'agir pour le bien-être mental des individus tout au long de la vie. Elle apporte son soutien à des acteurs d'intérêt général qui portent des projets de sensibilisation, de libération de la parole, de prévention en santé mentale, et d'accompagnement de personnes en souffrance psychique.

FONDATION D'ENTREPRISE

Site internet : fondation.aesio.fr
E-mail : fondation@aesio.fr

FONDATION
ABEILLE ASSURANCES

La Fondation d'entreprise Abeille Assurances accompagne les associations soutenant les étudiants en précarité sur l'alimentation, le logement et l'accès à l'emploi.

FONDATION D'ENTREPRISE

Site internet : fondation.abeeille-assurances.fr
E-mail : fondation@abeeille-assurances.fr

C'ÉTAIT MIEUX DEMAIN

C'était Mieux Demain accompagne celles et ceux qui, à l'image de Robin des Bois, transforment le capital (financier, matériel et humain) de leur entreprise en bien commun. Cabinet de conseil créé par Valentine Mailard, ex-DG de fondation d'entreprise et d'association.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : cetaitmieuxdemain.com

E-mail : valentine@cetaitmieuxdemain.com

Téléphone : 06 99 82 92 65

CRÉDIT COOPÉRATIF

Le Crédit Coopératif est à l'origine (depuis 1893) la banque coopérative des coopératives. Depuis 50 ans, il est aussi l'acteur majeur du financement de l'ESS, des entreprises engagées dans la transition écologique et sociale, des ONG et des particuliers qui partagent ses principes. Coopérative bancaire par excellence, il est 100 % engagé.

COOPÉRATIVE

Site internet : credit-cooperatif.coop

E-mail : jerome.saddier@credit-cooperatif.coop

Téléphone : 06 32 74 51 17

CRESS OCCITANIE

La CRESS Occitanie regroupe des réseaux coopératifs, mutualistes et associatifs, et des entreprises de l'ESS. Son rôle est de représenter et défendre les structures de l'ESS en Occitanie et de promouvoir leurs actions. Elle œuvre également pour favoriser la création et le développement des structures de l'ESS et pour une véritable prise en compte de l'ESS dans l'économie régionale.

ASSOCIATION

Site internet : cressoccitanie.org

E-mail : contact@cressoccitanie.org

Téléphone : 07 84 69 36 52

COSME

Cosme est un collectif coopératif de *freelances* spécialisé dans le branding, contenus, design, web. Depuis 2018, nous accompagnons les entreprises à impact positif dans leur communication pour leur offrir la visibilité qu'elles méritent. Nous suivons notre méthodologie coopérative et éprouvée basée sur l'engagement, la transparence, le sur-mesure et le collaboratif.

COOPÉRATIVE

Site internet : collectif-cosme.coop

E-mail : hello@collectif-cosme.com

Téléphone : 06 67 36 81 18

CRESS IDF (CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE D'ÎLE-DE-FRANCE)

La CRESS Île-de-France accompagne le développement et la promotion de l'économie sociale et solidaire sur l'ensemble du territoire régional et fédère en ce sens les structures franciliennes de l'ESS. Elle compte parmi les 16 chambres régionales du territoire français.

ASSOCIATION

Site internet : cressidf.org

E-mail : contact@cressidf.org

DAY ONE

Day One rend accessible l'engagement sociétal des petites et moyennes organisations. Son réseau de solidarité, sa plateforme digitale et son *smart matching* permettent à tous les salariés de trouver l'action solidaire qui leur convient pour agir concrètement pour la société et l'environnement.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : day-one.co

E-mail : naelle@day-one.co

Téléphone : 07 89 73 37 55



Coop FR est l'organisation représentative des 22 400 entreprises coopératives françaises qui génèrent un chiffre d'affaires de 381 milliards et comptent 1,3 million de salariés.

Site internet : entreprises.coop

E-mail : contact@entreprises.coop

Téléphone : 01 42 93 59 59

Adresse : 76 rue Saint-Lazare 75009 Paris

Chiffre d'affaires (CA) : 500 K€

Nombre de salariés : 3

Type de structure : Fédération professionnelle

Spécialités : Organisation représentative du mouvement coopératif français

Année de création : 1968

MEMBRES DE COOP FR

GRUPE BPCE, FÉDÉRATION NATIONALE DES BANQUES POPULAIRES, FÉDÉRATION NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE, COOPÉRATION MARITIME, CRÉDIT COOPÉRATIF, LES SCOP ET LES SCIC, CONFÉDÉRATION NATIONALE DU CRÉDIT MUTUEL, CNMCCA, LA COOPÉRATION AGRICOLE, FÉDÉRATION NATIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE, FÉDÉRATION DU COMMERCE COOPÉRATIF ET ASSOCIÉ (FCA), WE COOP, LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES D'ARTISANS ET D'ENTREPRENEURS, FNCC-FÉDÉRATION NATIONALE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATEURS, HABICOOP-FÉDÉRATION FRANÇAISE DES COOPÉRATIVES D'HABITANTS, LES COOP'HLM, OCCE-OFFICE CENTRAL DE LA COOPÉRATION À L'ÉCOLE



BASTIEN SIBILLE
secrétaire général
de Coop FR

« Les coopératives sont enracinées dans les tissus économiques et sociaux locaux »

Le monde coopératif est vaste et diversifié. On trouve des coopératives dans tous les secteurs : agricole et agroalimentaire, commerce, banque, industrie, artisanat, services, logement... Des marques comme Candia, Intersport, Biocoop ou Caisse d'Épargne en sont issues. Actrices incontournables de l'économie de notre pays, les entreprises coopératives emploient en 2022 1,3 million de salariés et génèrent un chiffre d'affaires total de 381 milliards d'euros.

Elles jouent un rôle central dans les territoires car elles sont enracinées dans les tissus économiques et sociaux locaux. Les grandes entreprises coopératives elles-mêmes ont leurs sièges sociaux à près de 80 % en région et sont souvent parmi les premiers employeurs. Par essence, elles sont non délocalisables et non opéables.

La spécificité de la gouvernance des coopératives fait aussi la spécificité de leur modèle économique qui allie démocratie d'entreprise et partage

de la valeur. Ce sont les sociétaires de la coopérative, à la fois bénéficiaires et associés, qui conduisent les grandes orientations de leur entreprise. Dans un contexte où les crises se succèdent, les coopératives portent une force singulière, le collectif, et s'affirment comme un repère de stabilité.

Pour en savoir plus, téléchargez le **Panorama des entreprises coopératives**, www.entreprises.coop/des-chiffres-qui-pesent

DJABA CONSEIL

Djaba conseil est une entreprise à vocation sociale engagée dans l'accompagnement social des ménages.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : pas de site
E-mail : djaba.conseil@gmail.com
Téléphone : 06 24 46 10 69

E2S CONSEIL & FORMATION

E2S Conseil & Formation est une agence coopérative qui accompagne les acteurs de l'ESS et leurs dirigeants : restructuration, réforme, changement de modèle, rapprochement, difficultés budgétaires et/ou RH...

COOPÉRATIVE

Site internet : e2sconseil.fr
E-mail : contact@e2sconseil.fr
Téléphone : 09 50 03 10 67

ETIC – FONCIÈREMENT RESPONSABLE

ETIC – Foncièrement Responsable est une entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) qui crée, finance et gère des espaces de bureaux et de commerce permettant aux associations et structures à impact d'accéder à des locaux professionnels abordables en mutualisant espaces et services dans des bâtiments écoresponsables.

FONCIÈRE

Site internet : etic.co
E-mail : contact@etic.co
Téléphone : 04 26 78 24 63

DON EN CONFIANCE

Don en Confiance agit depuis 1989 pour garantir aux donateurs que leurs contributions sont utilisées avec transparence, efficacité et probité. Elle accompagne près de 100 associations et fondations à travers une reconnaissance indépendante, fondée sur une charte de déontologie et un contrôle continu. Son logo repère offre aux donateurs un signal clair : leurs dons sont entre de bonnes mains.

ASSOCIATION

Site internet : donenconfiance.org
E-mail : contact@donenconfiance.org
Téléphone : 01 53 36 35 02

ENDRIX

Le pôle ESS d'Endrix accompagne les structures de l'économie sociale et solidaire dans l'ensemble des enjeux qu'elles peuvent rencontrer (hybridation du modèle économique, stratégie, fiscalité...).

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : endrix.com/consultants-ess
E-mail : ess@Endrix.com
Téléphone : 01 55 90 02 02

FACE, LA FONDATION POUR L'INCLUSION

La Fondation FACE est une fondation reconnue d'utilité publique qui vise à prévenir et lutter contre toutes les formes d'exclusion, de discrimination et de pauvreté. Présidée par Jean Castex, elle est un lieu unique de rencontre entre acteurs engagés et constitue l'un des plus vastes réseaux français d'entreprises engagées socialement.

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Site internet : fondationface.org
E-mail : engagement-entreprises@fondationface.org
Téléphone : 07 68 03 63 27

FAIR – FINANCER ACCOMPAGNER
IMPACTER RASSEMBLER

FAIR agit pour la promotion d'une finance à impact social en mobilisant les épargnants individuels et les investisseurs institutionnels. L'association réunit plus de 150 banques, sociétés de gestion, entreprises sociales, ONG et personnalités engagées. Elle gère le label Finansol, créé en 1997, qui distingue les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne.

ASSOCIATION

Site internet : finance-fair.org
E-mail : contact@finance-fair.org
Téléphone : 01 53 36 80 60

FAIREPROD

Faireprod valorise les projets d'intérêt général à travers une communication responsable. L'agence conçoit et produit des outils et contenus audiovisuels, graphiques, digitaux et événementiels pour des structures engagées, en veillant à l'impact social et environnemental de chaque réalisation.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : faireprod.com
E-mail : hello@faireprod.com
Téléphone : 06 63 84 72 02



METTRE DE LA RSE DANS VOS RH
ET DES RH DANS VOTRE RSE AVEC
LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

KOEO est l'acteur pionnier et créateur, depuis 2009, de l'accompagnement opérationnel au mécénat de compétences, via le conseil pour construire, le numérique pour optimiser et les événements collectifs pour animer vos dynamiques d'engagement solidaire.

Site internet : koeo.net
Téléphone : nc
Chiffre d'affaires (CA) : 780 K€
Type de structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)
Spécialités : Intérêt général & mécénat, Mobilisation des collaborateurs, QVT
Label / agrément : Lucie, 1 % for the Planet, ESUS
E-mail : hello@koeo.net
Adresse : 40 cité des Fleurs 75017 Paris
Nombre de salariés : 7

PRINCIPAUX CLIENTS

AIRBUS, BPIFRANCE, ALLIANZ, MERCK, AÉSIO, OPEN, SERVIER, BIOGARAN, KLÉSIA, BNP PARIBAS, NATIXIS, ADEME, ALNYLAM, NIJI, AUBAY, AMPLEGEST, ENGIE, CJD

FERLI

Ferli accompagne les acteur·rice·s de l'ESS à se structurer, se développer et se pérenniser. Forte d'une expertise de terrain, elle soutient les organisations dans leur levée de fonds, la consolidation et hybridation de leur modèle socio-économique et l'élaboration de leur stratégie commerciale.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : ferli.fr

E-mail : contact@ferli.fr

Téléphone : 06 84 41 54 93

FINAVOCAT

FINAVOCAT (réseau FINACOOP) est un cabinet d'avocat en droit des affaires qui se dédie aux acteurs engagés dans la transition économique, sociale et environnementale des territoires. Il conseille et assiste ses clients (organismes sans but lucratif, sociétés commerciales de l'ESS, sociétés à mission, coopératives, collectivités) dans toutes les phases de leurs projets.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : finacoop.fr/contact

E-mail : a.ezcurra@finavocat.fr

Téléphone : 07 45 01 30 56

FRESSQUE

FRESSQUE souhaite vulgariser, promouvoir et développer l'économie sociale et solidaire (ESS) sous toutes ses formes auprès d'un public diversifié. Elle vise à sensibiliser aux valeurs, principes et modèles économiques de l'ESS, à faciliter la compréhension de son impact social, environnemental et économique, et à encourager l'engagement citoyen.

ASSOCIATION

Site internet : fressque.org

E-mail : contact@fressque.org

Téléphone : 06 59 59 90 01

FINACOOP

FINACOOP est la première Scic d'expertise comptable, juridique et financière dédiée à l'économie sociale et solidaire, et à toute activité d'utilité sociale, culturelle et environnementale.

COOPÉRATIVE

Site internet : finacoop.fr

E-mail : contact@finacoop.fr

FINAXY

Finaxy, courtier en assurances multi-spécialiste, accompagne les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : finaxygroup.com

E-mail : bbrisset@finaxy.com

Téléphone : 06 98 49 99 17

HAUT LES CAUSES !

Haut les causes ! accompagne les acteurs engagés dans leur communication et leur plaidoyer (stratégie et mise en œuvre) afin qu'ils se fassent entendre dans le débat public et que leur cause soit prise en compte dans la fabrique des politiques publiques (qu'elles soient locales, nationales ou européennes).

INDÉPENDANT

Site internet : linkedin.com/in/patricia-lechevallier

E-mail : patricia@hautlescauses.com

Téléphone : 06 10 47 24 76

HOOL

HOOL propose des chèques et cartes cadeaux solidaires, utilisables dans un large réseau d'enseignes. À chaque utilisation, elle verse un don à l'une de ses associations partenaires, sans toucher au montant initial du chèque. Ses solutions allient plaisir et pouvoir d'achat tout en soutenant des projets associatifs. Elle est agréée ESUS.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : hool.fr

E-mail : contact@hool.fr

Téléphone : 05 47 74 30 57

HOSMOZ

Hosmoz est la tête de réseau économique nationale des 2 600 ESAT et entreprises adaptées, visant à soutenir l'insertion professionnelle des 172 000 personnes en situation de handicap qui y montent en compétences au quotidien dans plus de 200 filières métiers. Pour cela, Hosmoz crée depuis plus de 40 ans la rencontre entre ces structures inclusives et leurs futurs clients privés ou publics.

ASSOCIATION

Site internet : hosmoz.fr

E-mail : contact@hosmoz.fr

Téléphone : 01 75 44 90 00



LE TEMPS DE VOUS RETROUVER

La Ressourcerie est un tiers-lieu dont la mission consiste à faire progresser la question de l'aide dans la société, sur la base de trois propositions : une programmation d'activités pour toute personne souhaitant se ressourcer, un accompagnement social et/ou psychologique pour les proches aidants, et une offre de prestations pour toute organisation qui souhaite mettre le sujet de l'aide en lumière.

Site internet : la-ressourcerie.com

E-mail : contact@la-ressourcerie.com

Téléphone : 06 65 76 19 32

Adresse : 21 cours de Verdun 33000 Bordeaux

Budget (CA) : 560 K€

Nombre de salariés : 1

Type de structure : Association

Spécialités : Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement / Aide

Année de création : 2019

PRINCIPAUX PARTENAIRES

MALAKOFF HUMANIS AGIRC-ARRCO

IMPACT TRACK

Impact Track est une entreprise ESUS, créée en 2019, avec la mission de démocratiser la mesure d'impact auprès des organisations sociales. Grâce à son accompagnement, son expertise et sa plateforme, elle a outillé plus de 650 projets.

ENTREPRISE COMMERCIALE DE L'ESS

Site internet : impacttrack.org/fr
E-mail : contact@impacttrack.org
Téléphone : 06 44 20 96 59

LA NEF

La Nef finance exclusivement des projets écologiques, sociaux et culturels, en toute transparence. Elle est une coopérative bancaire citoyenne créée en 1988, qui n'a pas d'activité spéculative sur les marchés financiers et finance uniquement l'économie réelle.

COOPÉRATIVE

Site internet : lanef.com
E-mail : lanef@lanef.com
Téléphone : 04 81 65 00 00

L'ARMOIRE POÉTHIQUE

L'Armoire Poétique propose une offre d'habillement éthique et écoresponsable pour toutes et tous, composée de vêtements, baskets, sous-vêtements, accessoires. Elle sensibilise aux enjeux de l'industrie textile au travers d'informations permanentes dans la boutique, d'échanges avec l'équipe et d'événements hors les murs au travers de son programme *En Mode Ethique*.

ENTREPRISE COMMERCIALE DE L'ESS

Site internet : larmoirepoethique.com
E-mail : carine@larmoirepoethique.com
Téléphone : 06 78 46 98 53

LA FONDA

La Fonda vous accompagne pour éclairer vos décisions stratégiques, renouveler votre projet associatif, ou engager des coopérations.

ASSOCIATION

Site internet : fonda.asso.fr
E-mail : fonda@fonda.asso.fr
Téléphone : 01 45 49 06 58

L'AGENCE RUP

L'agence RUP, fondée en 2006, est une coopérative (Scop) de communication spécialiste des questions sociales et environnementales. Son équipe a accompagné plus de 300 associations, fondations, acteurs publics et entreprises à impact, de leur stratégie de marque et de communication à sa mise en œuvre (relations médias, tactique digitale, campagnes, événementiel, *fundraising*).

COOPÉRATIVE

Site internet : lagencerup.fr
E-mail : vincent@lagencerup.fr
Téléphone : 06 15 40 06 67

LAURE PLUM COACHING

Laure PLUM coaching relance les structures ESS qui tournent en rond. Ex-dirigeante associative, elle accompagne gouvernance, équipes et partenariats pour lever les freins au développement et renforcer le *leadership*. Méthode adaptée, résultats durables et plus de 30 % d'efficacité.

INDÉPENDANT

Site internet : linkedin.com/in/laure-plum-54228880
E-mail : laurep.coaching@gmail.com
Téléphone : 06 68 01 38 27

LECAPITAL

LeCapital facilite l'accès au financement participatif en connectant porteurs de projets et investisseurs solidaires. La plateforme soutient l'émergence d'initiatives économiques, sociales et culturelles, tout en renforçant l'inclusion financière et la dynamique entrepreneuriale locale et nationale.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : lecapital-africa.com
E-mail : contacts.apconsulting@gmail.com

LES SEMEURS DE SANTÉ

Les Semeurs de Santé accompagnent les dynamiques collectives en santé au cœur des territoires ruraux et insulaires de Bretagne, contribuent à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, et participent à la production de connaissances sur ces sujets.

ASSOCIATION

Site internet : semeursdesante.com
E-mail : contact@semeursdesante.com
Téléphone : 07 59 55 16 88



ÉCLAIRER
ENTREPRENDRE
RÉUSSIR

RYDGE Conseil accompagne les entrepreneurs et dirigeants de l'ESS à chaque étape de leur réussite. Nos 250 professionnels engagés dans leur domaine : modèles économiques, stratégie financière, projet associatif, stratégie RSE, juridique et fiscal, mécénat, philanthropie, conseil RH, sont à vos côtés, dans nos 200 bureaux, pour vous accompagner à maximiser votre impact.

Site internet : rydge.fr/secteurs/economie-sociale-et-solidaire-ess E-mail : bbazillon@rydge.fr
Téléphone : 06 25 02 08 96 Adresse : Un réseau de 200 bureaux partout en France
Chiffre d'affaires (CA) : 430 000 K€ Nombre de salariés : 4 500
Type de structure : Entreprise classique
Spécialités : Emploi, insertion et formation / Dynamisme économique et territorial
Année de création : 2025

PRINCIPAUX CLIENTS

NC

L'ESPER (L'ECONOMIE SOCIALE PARTENAIRE DE L'ECOLE DE LA RÉPUBLIQUE)

L'ESPER est une association regroupant 41 organisations (associations, mutuelles, coopératives et syndicats) à la croisée des champs de l'éducation et de l'économie sociale et solidaire. Elle a pour finalité l'émancipation collective des élèves par l'éducation à et par l'ESS des jeunes au sein des établissements scolaires.

ASSOCIATION

Site internet : esper.fr

E-mail : contact@esper.fr

MAX HAVELAAR FRANCE

Max Havelaar France promeut un commerce équitable, respectueux des droits humains et de l'environnement. Elle milite pour une économie mondiale éthique et responsable. Elle mobilise les entreprises, les citoyens et les pouvoirs publics français afin d'assurer aux paysans et travailleurs salariés des pays en développement une meilleure rémunération et des conditions de travail décentes.

ASSOCIATION

Site internet : fairtrade.net/maxhavelaarfrench-fr.html

E-mail : info@maxhavelaarfrench.org

Téléphone : 01 42 87 70 21

OIKOCREDIT

Oikocredit est une coopérative mondiale agissant pour l'impact social à travers ses investissements. Depuis 50 ans, elle fournit des services financiers et soutient des organisations partenaires pour améliorer durablement la qualité de vie des personnes et de leurs communautés en Afrique, en Asie, en Amérique latine, en invitant institutions et particuliers à investir de manière responsable.

COOPÉRATIVE

Site internet : oikocredit.org/fr

E-mail : france@oikocredit.org

Téléphone : 03 92 25 21 18

LIENPOURLAUTRE

Lienpourlautre assure le montage et le suivi de colocations entre personnes ressentant des précarités différentes (isolement, ressources, maladie...) afin qu'elles puissent tirer avantage de leurs complémentarités. Elles vont pouvoir ainsi constituer un groupe socialement équilibré et financièrement autonome.

ASSOCIATION

Site internet : lienpourlautre.com

E-mail : contact@lienpourlautre.com

Téléphone : 06 71 03 93 73

MICRODON

microDON conçoit des solutions simples et accessibles pour faciliter l'engagement citoyen et soutenir l'intérêt général. Pionnière de l'innovation solidaire et à l'origine de L'ARRONDI, elle a permis de collecter plus de 91 M€ pour 2 500 associations avec 1 200 entreprises partenaires. Agréée ESUS et certifiée B Corp, elle est une filiale de La Banque Postale depuis 2020.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : microdon.org

E-mail : contact@microdon.org

OPTIM'ASSO

Optim'Asso aide les associations dans leur développement. Elle forme les bénévoles et salariés, et les aide dans leurs démarches administratives comme les demandes de subvention.

ENTREPRISE COMMERCIALE DE L'ESS

Site internet : optim-asso.fr

E-mail : clement@optim-asso.fr

Téléphone : 06 72 30 65 61

OUISUB

Ouisub est une plateforme en ligne qui simplifie la recherche de financements pour les associations. Elle dispose de la plus large base de données de subventions publiques et de mécènes privés (fondations, fonds de dotation) et pousse le bon financement à la bonne association, au bon moment. Ne manquez plus aucun appel à projets et financements pertinents pour votre association !

ENTREPRISE COMMERCIALE DE L'ESS

Site internet : ouisub.fr

E-mail : contact@ouisub.fr

PARTIUM

Le cabinet Partium accompagne depuis 15 ans les organisations au mode de gouvernance associatif, et plus largement toutes les structures de l'ESS. Ses métiers : recrutement/chasse stratégique, management de transition, évaluation, outplacement.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : partium.fr

E-mail : contact@partium.fr

Téléphone : 06 20 02 37 19



BUREAU DE CRÉATION DE PROJETS À IMPACT

Soqo* accompagne les entreprises dans la transformation de leurs engagements responsables en actions concrètes et durables, à travers deux expertises : les projets à impact et les événements responsables.

Site internet : soqo.fr

E-mail : juliette@soqo.fr

Téléphone : 06 78 19 00 35

Adresse : 75011 Paris

Chiffre d'affaires (CA) : nc

Nombre de salariés : 10

Type de structure : Entreprise à mission

Spécialités : Intérêt général & mécénat, Stratégie & organisation, Mobilisation des collaborateurs, Environnement & changement climatique

Année de création : 2022

PRINCIPAUX CLIENTS

ADIDAS, BELLEVILLES, BUREAU BETAK, DIOR, FÉDÉRATION DE LA HAUTE COUTURE ET DE LA MODE, HOPSCOTCH EVENTS (PARIS 2024), KENZO, K2, LAVAZZA, MNSTR, PUMA, REEBOK, VILLA EUGENIE, YEGO, 6E SENS IMMOBILIER

RTES (RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR UNE ESS)

Le RTES réunit des collectivités (conseils régionaux, conseils départementaux, métropoles, intercommunalités et communes) qui s'engagent pour le développement de l'ESS. Aux côtés de ses 190 collectivités adhérentes en 2025, le RTES favorise le partage d'expériences, outille les collectivités, et s'engage pour faire avancer la place de l'ESS dans les politiques publiques à tous les échelons.

ASSOCIATION

Site internet : rtes.fr

E-mail : animation@rtes.fr

Téléphone : 03 20 97 17 97

TELECOOP

TeleCoop est le seul opérateur d'intérêt général à vocation écologique et solidaire. Il accompagne les professionnels à réduire leur impact numérique, tout en leur offrant un service télécom humain, réputé pour sa performance opérationnelle, à un prix juste et équitable.

COOPÉRATIVE

Site internet : telecoop.fr/professionnels

E-mail : pro@telecoop.fr

Téléphone : 01 84 60 95 35

WHAT THE WEB

What The Web crée, à prix libre, des sites web pour des centaines d'associations et acteurs de l'ESS. Son modèle solidaire rend le numérique professionnel accessible à toutes et tous, en garantissant des outils simples, fiables et fidèles aux valeurs des structures accompagnées.

ASSOCIATION

Site internet : whattheweb.org

E-mail : hello@whattheweb.org

Téléphone : 06 80 40 64 00

SOLIDATECH

Solidatech aide les organisations à but non lucratif à renforcer leur impact par le numérique. Le programme de solidarité numérique, membre du mouvement Emmaüs, propose des logiciels à tarifs solidaires, du matériel informatique, des formations, un centre de ressources, des webinaires, des projets d'accompagnement... Comme plus de 45 000 associations, n'hésitez pas à vous inscrire : c'est gratuit !

COOPÉRATIVE

Site internet : solidatech.fr

E-mail : contact@solidatech.fr

Téléphone : 07 83 14 38 51

TRANSITIONS PYRÉNÉES

Transitions Pyrénées accompagne les dirigeants d'entreprises béarnaises dans toutes leurs transitions en les orientant vers les bonnes expertises locales, en animant un réseau actif d'échanges entre pairs engagés, en facilitant les liens collaboratifs, et en inspirant, par le benchmark territorial, pour construire ensemble un Béarn économiquement résilient et durable.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : transitionspyrenees.fr

E-mail : aurelie@transitionspyrenees.fr

Téléphone : 06 50 02 08 06

WINDO CONSEIL

WINDO Conseil accompagne les PME pour structurer et valoriser leurs actions sociales et environnementales. Il s'assure d'embarquer l'ensemble du personnel et d'initier un dialogue avec l'ensemble des parties prenantes, tout en s'adaptant à la taille de l'entreprise, à son secteur d'activité et au contexte.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : linkedin.com/in/muriel-windholtz-57231594

E-mail : mwindholtz@windo-rse.fr

Téléphone : 06 09 38 34 80

YAPLA

Yapla, la plateforme tout-en-un, simplifie la gestion des associations : adhésions, événements, dons, comptabilité, communication et site web. Conçue pour et par le monde associatif, elle aide les organisations à gagner du temps, à se professionnaliser et à renforcer leur impact.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : yapla.com/fr-fr

E-mail : bonjour@yapla.com

Téléphone : 01 75 58 23 22



TANT D'AVANTAGES À COOPÉRER

Le groupe coopératif Upcoop développe, dans 25 pays, des solutions de paiement à utilité sociale et locale, qui permettent aux entreprises et collectivités d'améliorer le pouvoir d'achat et la qualité de vie des salariés, agents et citoyens. En France, la Scop Upcoop déploie des solutions déjeuner, cadeau, culture et aide sociale reconnues, qui concilient coopération, innovation et impact.

Site internet : up.coop

E-mail : drsemi@up.coop

Téléphone : 01 41 85 05 05

Adresse : 9-11 boulevard Louise Michel 92230 Gennevilliers

Chiffre d'affaires (CA) : 843 K€

Nombre de salariés : 3 200

Type de structure : Coopérative

Spécialités : Dialogue social, Économie locale, Inclusion sociale, Transition écologique

Année de création : 1964

PRINCIPAUX CLIENTS

AU SEIN D'ENTREPRISES DE TOUTES TAILLES, NOUS TRAVAILLONS AVEC LES ACTEURS DU DIALOGUE SOCIAL DANS L'INTÉRÊT DES SALARIÉS : DIRIGEANTS D'ENTREPRISES, DRH ET CSE. NOUS ACCOMPAGNONS ÉGALEMENT LES COLLECTIVITÉS ET ACTEURS PUBLICS, POUR RENFORCER LEUR ATTRACTIVITÉ ET L'IMPACT DES POLITIQUES PUBLIQUES.

Mon organisation est

MÉCÈNE DE CAUSES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



MÉCÉNAT FINANCIER



MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES



MÉCÉNAT EN NATURE



CLUB DES ÉCO BUSINESS ANGELS

Le Club des Éco Business Angels accompagne et rapproche les porteurs de projets à impacts positifs en révélant leurs potentiels et en mobilisant des ressources stratégiques.

COLLECTIF

Site internet : ecobusinessangels.club

E-mail : andrebrouchet8@gmail.com

Téléphone : 06 08 68 86 98

FONDATION BOUYGUES TELECOM

La Fondation Bouygues Telecom accompagne des associations qui favorisent le bénévolat ou la mobilisation du grand public au profit de causes sociales et/ou environnementales, en France hexagonale.

FONDATION D'ENTREPRISE

Site internet : www.corporate.bouyguestelecom.fr/sengager-avec-les-associations/la-fondation-bouygues-telecom

E-mail : fondation@bouyguestelecom.fr

FONDATION CMA CGM

La Fondation CMA CGM intervient en France et au Liban, ses berceaux historiques, et dans le reste du monde, dans les domaines de l'aide humanitaire et de l'éducation. La fondation développe des partenariats sur mesure, mêlant un soutien logistique, humain ou financier.

FONDATION D'ENTREPRISE

Site internet : cmacgm-group.com/fr/fondation

E-mail : fondation@cma-cgm.com

CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES

Crédit Agricole Assurances soutient des acteurs de l'intérêt général engagés dans la prévention et la diminution des risques santé, auprès des personnes les plus vulnérables.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : ca-assurances.com

E-mail : elise.bouteiller@ca-assurances.fr

FONDATION CARREFOUR

La fondation d'entreprise Carrefour remplit une mission d'intérêt général en France et dans le monde en faveur de l'accessibilité à une alimentation saine et durable pour les publics les plus fragiles. Son engagement s'appuie sur deux programmes : la lutte contre la précarité alimentaire et l'éducation nutritionnelle.

FONDATION D'ENTREPRISE

Site internet : fondation-carrefour.org/fr

E-mail : fondation_carrefour@carrefour.com

Téléphone : 06 37 54 44 70

FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF

La Fondation Crédit Coopératif est un acteur de référence de l'économie sociale et solidaire (ESS). Elle veut être un point d'appui pour accélérer les transformations de l'ESS, et accroître son influence au service d'une société plus juste et solidaire, en harmonie avec la planète.

FONDATION D'ENTREPRISE

Site internet : fondation.credit-cooperatif.coop

E-mail : fondation@credit-cooperatif.coop

Téléphone : 01 47 24 85 00



FONDATION SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

En agissant sur deux domaines d'action, l'environnement et la solidarité dans les territoires, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'engage durablement auprès des associations qui agissent pour dessiner un monde plus juste et plus durable.

DANIEL BAAL, PRÉSIDENT DE CRÉDIT MUTUEL ALLIANCE FÉDÉRALE

CAUSES SOUTENUES

Solidarité et territoires

- Favoriser la fraternité, l'inclusion et lutter contre la précarité
- Promouvoir la jeunesse et lui donner le pouvoir d'agir
- Faire de la culture un vecteur d'émancipation

Environnement

- Préserver la biodiversité et le vivant
- Soutenir la transition environnementale et solidaire de l'agriculture, du monde rural et de tous les citoyens
- Protéger la santé face aux dommages environnementaux



La Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale soutient des projets qui contribuent à la solidarité sur les territoires ainsi qu'à la préservation de l'environnement. Elle soutient des initiatives qui se déploient sur tous les territoires. Ses modalités d'actions : engagement dans la durée, implication du collectif, et coconstruction des projets accompagnés en font une fondation singulière.

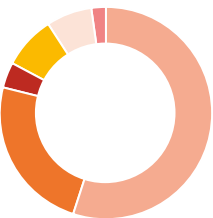
CONTACT

Site internet : fondation.creditmutuelalliancefederales.fr

E-mail : fondation-af@creditmutuel.fr

47,6 M€

DE BUDGET ANNUEL DE MÉCÉNAT EN 2024*



* Y compris AAP

- FAVORISER LA FRATERNITÉ, L'INCLUSION ET LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ 55%
- PROMOUVOIR LA JEUNESSE ET LUI DONNER LE POUVOIR D'AGIR 24%
- FAIRE DE LA CULTURE UN VECTEUR D'ÉMANCIPATION 4%
- PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LE VIVANT 8%
- PROTÉGER LA SANTÉ FACE AUX DOMMAGES ENVIRONNEMENTAUX 7%
- SOUTENIR LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET SOLIDAIRE DE L'AGRICULTURE, DU MONDE RURAL ET DE TOUS LES CITOYENS 2%

MESURE D'IMPACT / APPELS À PROJETS

Depuis 2023, le budget de la Fondation lui est alloué dans le cadre du dividende sociétal, mesure lancée par Crédit Mutuel Alliance Fédérale, qui vise à affecter chaque année 15 % de son résultat net pour soutenir des projets de transformation environnementale et solidaire, notamment par le biais du mécénat. La Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale soutenait plus de 100 projets fin 2023, et 200 en 2024.

La Fondation a été lauréate en 2022, 2023 et 2024 du Grand Prix de la Philanthropie.

PLUS DE 200 ASSOCIATIONS SOUTENUES EN 2024

INSTITUT PASTEUR, RESTOS DU CŒUR. CAMPING CARE, CAMPUS DE LA TRANSITION, CROIX-ROUGE FRANÇAISE, SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE, 1 CABAS POUR 1 ÉTUDIANT, MOUVEMENT TILT, SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS...

FONDATION D'ENTREPRISE
BAKER TILLY & ORATIO

Depuis 2013, la Fondation Baker Tilly & Oratio s'engage aux côtés des associations œuvrant auprès des enfants et des jeunes les plus fragiles, issus de milieux sociaux défavorisés, dans le domaine scolaire, éducatif, social, culturel et sportif.

FONDATION D'ENTREPRISE

Site internet : bakertilly.fr/a-propos/fondation-bakertilly-oratio
E-mail : thomas.lable@bakertilly.fr
Téléphone : 07 85 16 21 48

FONDATION D'ENTREPRISE NATIONALE
BANQUE POPULAIRE

La Fondation nationale Banque Populaire favorise l'initiative individuelle et accompagne dans la durée des projets de vie de personnes talentueuses, créatives, ayant l'envie d'entreprendre et le goût pour l'innovation dans trois domaines : la musique, le handicap et l'artisanat d'art.

FONDATION D'ENTREPRISE

Site internet : fondationbanquepopulaire.fr
E-mail : martine.tremblay@fnbp.banquepopulaire.fr
Téléphone : 01 40 39 60 41

FONDATION GROUPE RATP

La Fondation Groupe RATP agit en faveur de l'insertion sociale de publics urbains en situation de fragilité économique ou sociale.

FONDATION D'ENTREPRISE

Site internet : fondationgrouperatp.fr
E-mail : fondation.grouperatp@ratp.fr

FONDATION D'ENTREPRISE
DES SOLIDARITÉS URBAINES

La Fondation d'entreprise des solidarités urbaines soutient des projets d'expérimentation ou de recherche-action qui apportent des solutions innovantes aux problématiques et enjeux repérés par les fondateurs, les bailleurs sociaux de la Ville de Paris, afin de construire la ville solidaire de demain.

FONDATION D'ENTREPRISE

Site internet : fondationsolidaritesurbaines.fr
E-mail : contact@fondationsolidaritesurbaines.fr

FONDATION GROUPE EDF

La Fondation groupe EDF soutient, en France et à l'international, des projets d'éducation pour des jeunes en difficulté, de formation pour des adultes fragilisés, et d'écocitoyenneté. Sa programmation culturelle (art contemporain, danse, événements engagés) favorise le vivre ensemble. Avec son mandat, Éclairons les avenir, elle ouvre des portes à ceux qui veulent s'émanciper.

FONDATION D'ENTREPRISE

Site internet : fondation.edf.com
E-mail : fondation-edf@edf.fr

FONDATION INSERM

La Fondation Inserm développe les ressources privées pour soutenir les recherches menées par l'INSERM. Elle encourage l'innovation dans toutes les thématiques de la recherche biomédicale et s'engage plus particulièrement sur l'impact du changement climatique sur la santé, la santé des femmes et les pathologies cardiovasculaires, ainsi que sur la diffusion des connaissances scientifiques.

FONDATION PARTENARIALE

Site internet : fondation-inserm.org
E-mail : frederique.chegaray@inserm.fr
Téléphone : 07 64 43 06 74



Fondation

La Fondation Orange
s'engage pour le vivre-ensemble
et l'inclusion de tous

FONDATION D'ENTREPRISE

CAUSES SOUTENUES

- Éducation
- Culture
- Autisme

TYPE DE MÉCÉNAT



Présente dans 25 pays grâce à son réseau de fondations locales, la Fondation Orange mène des projets au plus près des territoires et de leurs besoins, afin que chacun puisse apprendre, s'épanouir et trouver sa place dans la société. Elle réaffirme cette ambition à travers trois axes d'engagement : l'accès à l'éducation, l'accès à la culture et l'accompagnement des personnes avec autisme.

CONTACT

Site internet : fondationorange.com
E-mail : fondation.orange@orange.com

APPELS À PROJETS

Accès à l'éducation

Parce que l'éducation est la clé de l'égalité des chances, la Fondation Orange s'engage pour aider les personnes en difficulté dans l'acquisition des savoirs et savoir-faire pour que chacun bâtit son parcours de vie. Elle soutient notamment des dispositifs qui s'appuient sur le numérique et le faire-ensemble.

Accès à la culture

Parce que la culture est essentielle au vivre-ensemble, la Fondation Orange s'engage pour la rendre plus accessible à tous, en allant à la rencontre de nouveaux publics dans les territoires, en soutenant des programmes originaux autour de la musique, de la voix et d'autres formes artistiques, et en contribuant à l'émergence d'une nouvelle génération d'artistes. Elle encourage également la pratique musicale comme levier d'apprentissage pour aider les jeunes à prendre confiance en eux et à s'épanouir.

Accompagnement des personnes avec autisme

Parce que l'autisme isole encore trop, la Fondation poursuit son soutien historique initié en 1991 avec des dispositifs qui permettent une meilleure insertion professionnelle et sociale des personnes avec trouble du spectre autistique et de leurs familles.

38 ANS

D'ACTIONS EN FAVEUR DE
L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE
ET DES PERSONNES AVEC
AUTISME, EN FRANCE
ET DANS LE MONDE

22,8 M€

DE MÉCÉNAT EN 2024
DANS LE MONDE

FONDS DE DOTATION EQUITÉ PARTAGÉE

Equité Partagée a pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des producteur·trice·s et travailleur·euse·s défavorisé·e·s et/ou marginalisé·e·s, dans les pays d'Afrique, Asie, Amérique et en France. Il a comme objectif le développement d'une agriculture durable via la sensibilisation des citoyen·ne·s, la mise en œuvre de projets de solidarité, et la recherche scientifique.

FONDS DE DOTATION

Site internet : fairtrade.net/maxhavelaarfrance-fr/agir-avec-nous/fonds-de-dotation.html
E-mail : fdd@equitepartagee.org
Téléphone : 01 42 87 70 21

NOS EPAULES ET VOS AILES

Nos Epaules et Vos Ailes soutient une communauté d'associations agissant dans le domaine du handicap, de la maladie, de l'enfance et, plus largement, de la lutte contre toutes formes de fragilités sociales.

FONDS DE DOTATION

Site internet : gpma-asso.fr/nos-epaules-et-vos-ailes/tout-savoir-sur-nos-epaules-et-vos-ailes/
E-mail : atoutsoleil@generali.fr

VIVENDI

Vivendi est l'initiateur et opérateur de « Les Moments Culturels », une programmation culturelle solidaire qui ouvre les portes de lieux culturels emblématiques à des jeunes qui ont peu d'occasions de les fréquenter. Ce programme philanthropique pour l'accès à la culture se développe en collaboration avec d'autres entreprises et fondations engagées pour la culture et l'égalité des chances.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : vivendi.com
E-mail : claudia.ambruosi@vivendi.com

GESTIA SOLIDAIRE

Gestia Solidaire œuvre pour loger 8 millions de locataires solvables qui peinent à se loger faute de garanties : étudiants sans garant, actifs sans CDI et familles monoparentales avec 1 500 euros nets. Pour ce faire, elle mobilise le parc locatif privé auprès de propriétaires bailleurs et investisseurs grâce à l'investissement locatif solidaire.

ENTREPRISE CLASSIQUE

Site internet : gestia-solidaire.com
E-mail : contact@gestia-solidaire.com
Téléphone : 07 87 54 51 03

NOVAPEC – APEC

Novapec est le programme de soutien financier de l'Apec. Il a pour mission de soutenir financièrement les projets d'innovation sociale mis en place par des acteurs de l'ESS et qui favorisent l'égalité des chances, et/ou le développement des territoires, et/ou l'accompagnement transition écologique, tout en soutenant le recrutement durable et inclusif de cadres et de jeunes diplômés Bac+3 et plus.

ASSOCIATION

Site internet : novapec.fr
E-mail : novapec@apec.fr
Téléphone : 07 61 58 14 97



FONDATION D'ENTREPRISE

Être une compagnie citoyenne, c'est être créateur de valeur pour la société au-delà des seules performances économiques et sociales. Chez TotalEnergies, nous avons mis la jeunesse au cœur de cette conviction.

JACQUES-EMMANUEL SAULNIER,
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

CAUSES SOUTENUES

- Éducation et insertion
- Dialogue des cultures et patrimoine
- Climat, littoraux et océans
- Sécurité routière

TYPE DE MÉCÉNAT



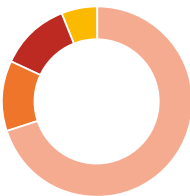
Depuis plus de 30 ans, la Fondation d'entreprise TotalEnergies incarne l'engagement citoyen de TotalEnergies. Elle œuvre en faveur de la jeunesse, en particulier la plus vulnérable et soutient pour cela des initiatives en matière d'orientation, de formation et d'insertion professionnelle. Attachée au « faire alliance », la Fondation TotalEnergies fédère une communauté de plus de 100 partenaires qui partagent leurs expertises, facilitant ainsi les échanges et la mise en œuvre de solutions adaptées aux besoins des jeunes. Cette approche permet de renforcer collectivement et durablement l'impact dans les quatre domaines d'intervention de la Fondation.

CONTACT

Site internet : fondation.totalenergies.com/fr
E-mail : fondation.totalenergies@totalenergies.com

40 M€

DE BUDGET ANNUEL
DE MÉCÉNAT



ÉDUCATION ET INSERTION	70%
DIALOGUE DES CULTURES ET PATRIMOINE	12%
CLIMAT, LITTORAUX ET OCÉANS	12%
SÉCURITÉ ROUTIÈRE	6%

MESURE D'IMPACT

Grâce à plus de 100 partenariats actifs, le soutien de la Fondation TotalEnergies contribue chaque année à l'accompagnement de projets en France au bénéfice de 100 000 jeunes.

ASSOCIATIONS ET PARTENAIRES SOUTENUS

L'INDUSTREET, FEDERATION NATIONALE DES ECOLES DE PRODUCTION, FONDATION DU PATRIMOINE, SNSM, FONDATION LA FRANCE S'ENGAGE, ALLIANCE POUR L'EDUCATION, L'ARBRE DES CONNAISSANCES, CITIZENCORPS, IMPACTES, LES OMBRES, ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE, JOIN FORCES, RURA, LES NATURENAUTES, PILOTINE, ACTION TANK, LE LABORATOIRE DE LA MOBILITE INCLUSIVE, ECOLE DES XV, TERRE 2 CULTURES, FEMMES & CINEMA...

Mon organisation

CHERCHE DES MÉCÈNES



ABEWE

ABEWE est une entreprise sociale et inclusive dont l'objet porte sur l'accompagnement à l'emploi des jeunes et à l'incubation, la valorisation des produits locaux (développement de chaînes de valeur, transformation, labellisation, commercialisation, etc.), la finance sociale et solidaire, le tourisme solidaire, la formation à l'ESS, et l'événementiel.

ENTREPRISE SOCIALE

Site internet : abewe.org

E-mail : contact@abewe.org

ART POUR L'HÔPITAL

L'association Art pour l'hôpital vise principalement à décorer gratuitement les hôpitaux, Ehpad et centres de soins, au moyen de reproductions de peintures et dessins d'artistes-peintres contemporains. À partir de photos des œuvres d'artistes-peintres, mises à disposition par ces derniers, elle fait établir des reproductions qui permettent de décorer les hôpitaux (corridors, chambres...).

ASSOCIATION

Site internet : artpourhopital.art.blog

E-mail : artpourhopital@yahoo.com

Téléphone : 06 43 23 39 49

CAMI SPORT ET CANCER

La CAMI Sport & Cancer développe et encadre la pratique de l'activité physique thérapeutique pour les personnes atteintes de cancer, pendant et après les traitements. Elle agit dans les hôpitaux et en ville, partout en France, pour améliorer la qualité de vie, la santé et le rétablissement des patients.

ASSOCIATION

Site internet : sportetcancer.com

E-mail : info@sportetcancer.com

Téléphone : 01 85 34 48 69

ACTING FOR LIFE

Acting for Life est une organisation non gouvernementale française de solidarité internationale, fondée en 1973, qui œuvre pour le développement économique et social territorial des populations vulnérables. Son objectif : lutter contre la pauvreté grâce à l'émergence d'organisations locales répondant aux défis de l'exclusion et du changement climatique en Afrique de l'Ouest et en Amérique latine.

ASSOCIATION

Site internet : acting-for-life.org

E-mail : vchauveau@acting-for-life.org

Téléphone : 01 49 34 83 13

ASTROLABE EXPEDITIONS

Astrolabe Expeditions a pour objectif d'œuvrer à la compréhension et à la préservation de l'océan en impliquant la société civile et académique dans la recherche participative marine. En ouvrant la recherche océanographique aux citoyens, elle permet à chacun de s'impliquer dans la préservation de l'environnement marin.

ASSOCIATION

Site internet : astrolabe-expeditions.org

E-mail : contact@astrolabe-expeditions.org

Téléphone : 07 49 46 64 69

CEDIAS MUSÉE SOCIAL

Le CEDIAS-Musée social est un centre de documentation et d'histoire de l'ESS, qui regroupe 40 000 ouvrages et documents. Il organise également dans ses locaux des réunions et événements pour enrichir la réflexion sur le rôle de l'ESS et promouvoir ses réponses.

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Site internet : Cedias.org

E-mail : cedias@cedias.org

Téléphone : 06 85 07 94 08

CYBER ÉCRIVAIN PUBLIC

Cyber Écrivain Public lutte contre l'abandon des droits résultant de la dématérialisation des services privés et publics. Elle propose un guichet unique où des aidants numériques accompagnent les bénéficiaires pour leurs démarches sur internet et les assistent en cas de réclamation ou de recours. Ateliers numériques, libre accès assisté aux PC et équipements à tarifs solidaires complètent.

ASSOCIATION

Site internet : cyberecrivainpublic.com

E-mail : president@cyberecrivainpublic.com

Téléphone : 01 84 80 12 13

ENACTUS FRANCE

Enactus France conçoit et opère des parcours de pédagogie active grâce auxquels les lycéen·ne·s et étudiant·e·s « apprennent en faisant » et passent à l'action à leur échelle, en développant en équipe des projets répondant à des enjeux sociaux et environnementaux qui les touchent.

ASSOCIATION

Site internet : enactus.fr

E-mail : contact@enactus.fr

Téléphone : 07 80 91 35 53

FONDATION KEDGE

Le Fondation KEDGE développe le pouvoir d'agir de la jeunesse et des organisations pour construire les mondes de demain. Elle s'engage au service de deux causes: l'inclusion et le bien-être étudiant (égalité des chances, lutte contre la précarité, santé/bien-être) et l'innovation et la transmission des savoirs (pédagogie, recherche et entrepreneuriat).

FONDATION ABRITÉE

Site internet : fondation.kedge.edu

E-mail : anne-france.piteau@kedgebs.com

Téléphone : 07 87 16 42 91

E-GRAINE

e-graine est un mouvement associatif d'éducation populaire qui accompagne l'engagement citoyen pour construire des territoires plus conviviaux, solidaires et responsables. En créant des espaces d'éducation à la citoyenneté mondiale, il favorise une prise de conscience critique des défis mondiaux pour permettre à chacun·e de devenir acteur·rice du changement.

ASSOCIATION

Site internet : e-graine.org

E-mail : contact@e-graine.org

Téléphone : 01 30 50 91 48

FONDATION GOODPLANET

La Fondation GoodPlanet, créée en 2005 par Yann Arthus-Bertrand et reconnue d'utilité publique, invite à s'émerveiller du Vivant pour mieux le protéger. À travers des expériences et des actions concrètes, elle donne envie d'agir et accompagne chacun et chacune sur le chemin d'une écologie solidaire, joyeuse et partagée.

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Site internet : goodplanet.org/fr

E-mail : entreprise@goodplanet.org

Téléphone : 01 48 42 01 01

FONDATION RONALD MCDONALD

La Fondation Ronald McDonald prend soin des familles dans les moments difficiles de la vie, notamment l'hospitalisation d'un enfant. Elle accueille les familles d'enfants hospitalisés dans ses Maisons de parents et sa Parenthèse, situées à 2 pas des hôpitaux, afin de préserver l'unité familiale. Elle soutient aussi des projets associatifs et développe des ressources en soutien à la parentalité.

FONDATION ABRITÉE

Site internet : fondation-ronald-mcdonald.fr

E-mail : fondationronaldmcdonald@fr.mcd.com

Téléphone : 01 30 48 61 49

FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE

La fondation Un Avenir Ensemble, reconnue d'utilité publique depuis 2009 et présidée par le général d'armée François Lecointre, grand chancelier de la Légion d'honneur, agit concrètement pour la mobilité sociale en France. Elle propose un accompagnement transformateur, fondé sur une rencontre intergénérationnelle entre des jeunes boursiers issus de milieux précaires et des décorés de la Nation.

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Site internet : fondation-unavenirensemble.org
E-mail : contact@fondation-unavenirensemble.org
Téléphone : 01 40 68 84 70

FRATRIES

Fratries est un projet inédit qui ambitionne non seulement d'offrir un logement, mais aussi un emploi à des jeunes porteurs de handicap mental. 100 % entrepreneurial et 100 % solidaire, ce modèle consiste à développer des habitats partagés, sous forme de *colivings* entre jeunes actifs, avec et sans handicap, et à accompagner les jeunes en situation de handicap vers l'emploi.

FONDS DE DOTATION

Site internet : fratries.com
E-mail : sophie@fratries.com
Téléphone : 06 03 07 18 40

LE RÉSEAU DES ENTREPRENEURS CITOYENS (REC)

Le REC est une association, créée en 2010, qui accompagne le changement d'échelle des entreprises et associations sociales et solidaires. Il accompagne une centaine d'entrepreneurs sociaux chaque année et favorise le développement des structures responsables et issues de l'ESS dans les territoires fragiles, urbains comme ruraux.

ASSOCIATION

Site internet : rec-innovation.org
E-mail : mgauquelin@le-rec.org
Téléphone : 06 65 16 17 09

FONDS DE DOTATION FIERs

Le fonds de dotation Fiers, créé en 2021, s'est donné pour missions de favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, et de changer le regard sur le handicap grâce à la mise en avant de bons produits fabriqués par des personnes en situation de handicap en ateliers d'insertion dans toute la France.

FONDS DE DOTATION

Site internet : fondsdedotationfiers.fr
E-mail : contact@fondsdedotationfiers.fr
Téléphone : 06 10 47 00 78

LA FABRIQUE OPÉRA NATIONALE

L'association La Fabrique Opéra Nationale (tête de réseau) a pour mission d'essaimer son concept d'opéras coopératifs permettant de rendre l'opéra accessible à tous, dans des territoires éloignés de la culture musicale, en faisant émerger les talents artistiques et en favorisant la formation professionnelle des jeunes en situation de vulnérabilité issus d'écoles techniques et professionnelles.

ASSOCIATION

Site internet : lafabriqueopera.com
E-mail : denis.menard@lafabriqueopera.com
Téléphone : 06 82 16 27 80

LES CANAUX

L'association Les Canaux contribue à faire progresser les entreprises de l'économie solidaire, circulaire et locale, en les aidant dans leur lancement et dans leur développement (formation, orientation, mise en réseau, mise en lumière...). Elle anime la Maison des Canaux, maison francilienne de l'économie solidaire, circulaire et locale (Paris XIX^e).

ASSOCIATION

Site internet : lescanaux.com
E-mail : contact@lescanaux.com
Téléphone : 06 15 35 09 34

PEP LOR'EST

Les PEP LOR'EST, acteur éducatif majeur, accompagnent chaque année 30 000 enfants, jeunes et familles. Présents dans trois secteurs – social, médico-social et santé ; éducatif, vacances et culture ; proximité et parentalité –, ils favorisent inclusion, solidarité et citoyenneté, en complémentarité avec l'école et les familles.

ASSOCIATION

Site internet : peplorest.org
E-mail : association@peplorest.org

SOLIDARITÉS NOUVELLES POUR LE LOGEMENT

Solidarités Nouvelles pour le Logement propose des solutions concrètes pour les personnes en situation de grande précarité. Son activité repose sur la création de logements d'insertion dignes et bas carbone dédiés aux ménages les plus précaires, pour lesquels aucune solution de logement stable n'existe, ainsi que sur l'accompagnement de ces ménages en tissant du lien social, jusqu'à l'accès à un logement pérenne.

ASSOCIATION

Site internet : solidarites-nouvelles-logement.org
E-mail : contact@solidarites-nouvelles-logement.org
Téléphone : 01 42 41 22 99

UNIS-CITÉ

Unis-Cité est l'association experte et pionnière du service civique des jeunes en France, partenaire privilégié de l'État et des collectivités dans son déploiement. À la fois militante d'un service civique de qualité pour toutes et tous, et d'un service civique universel, elle agit chaque jour pour redonner aux jeunes, dans leurs diversités, leur envie et leur pouvoir d'agir.

ASSOCIATION

Site internet : uniscite.fr/nous-soutenir
E-mail : national@uniscite.fr
Téléphone : 01 53 41 81 43

REFAIRE SURFACE

Refaire Surface encadre des disciplines aquatiques et subaquatiques adaptées au cadre spécifique du sport-santé sur ordonnance et de l'accompagnement des publics seniors dans le cadre de la prévention liée à la perte d'autonomie. Elle considère la mer Méditerranée et la préservation de son écosystème comme un espace de soin et d'inclusion pour les publics en situation de fragilité.

ASSOCIATION

Site internet : refaire-surface.fr
E-mail : contact@refaire-surface.fr
Téléphone : 06 52 36 83 77

START-UP DE TERRITOIRE

Start-Up de Territoire est une dynamique citoyenne et entrepreneuriale qui permet aux acteurs d'un territoire (habitants, élus, entreprises, acteurs de l'ESS...) d'exprimer leurs rêves et leurs besoins, d'inventer ensemble des solutions et de leur donner vie.

ASSOCIATION

Site internet : startupdeterritoire.fr
E-mail : contact@startupdeterritoire.fr
Téléphone : 06 41 83 01 96

INDEX



ABEWE Porteur de projet	112
ACTING FOR LIFE Porteur de projet	112
ADERE Solution	88
ADMICAL Solution	88
AÉMA GROUPE Solution	89
ALICEBERO Solution	88
ART POUR L'HÔPITAL Porteur de projet	112
ASSOCIATHEQUE.FR – CRÉDIT MUTUEL Solution	88
ASTROLABE EXPEDITIONS Porteur de projet	112
AVISE Solution	88
CAMI SPORT ET CANCER Porteur de projet	112
CARTON PLEIN Solution	88
CEDIAS MUSÉE SOCIAL Porteur de projet	112
C'ÉTAIT MIEUX DEMAIN Solution	90
CLUB DES ÉCO BUSINESS ANGELS Mécène	104
COOP FR, LES ENTREPRISES COOPÉRATIVES Solution	91
COSME Solution	90
CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES Mécène	104
CRÉDIT COOPÉRATIF Solution	90
CRESS IDF (CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE D'ÎLE-DE-FRANCE) Solution	90
CRESS OCCITANIE Solution	90
CYBER ÉCRIVAIN PUBLIC Porteur de projet	113
DAY ONE Solution	90
DJABA CONSEIL Solution	92
DON EN CONFIANCE Solution	92
E2S CONSEIL & FORMATION Solution	92

E-GRAINE Porteur de projet	113
ENACTUS FRANCE Porteur de projet	113
ENDRIX Solution	92
ETIC – FONCIÈREMENT RESPONSABLE Solution	92
FACE, LA FONDATION POUR L'INCLUSION Solution	92
FAIREPROD Solution	93
FAIR – FINANCER ACCOMPAGNER IMPACTER RASSEMBLER Solution	93
FERLI Solution	94
FINACOOOP Solution	94
FINAVOCAT Solution	94
FINAXY Solution	94
FONDATION ABEILLE ASSURANCES Mécène	89
FONDATION AÉSIO MUTUELLE Mécène	89
FONDATION BOUYGUES TELECOM Mécène	104
FONDATION CARREFOUR Mécène	104
FONDATION CMA CGM Mécène	104
FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF Mécène	104
FONDATION CREDIT MUTUEL Mécène	105
FONDATION D'ENTREPRISE BAKER TILLY & ORATIO Mécène	106
FONDATION D'ENTREPRISE DES SOLIDARITÉS URBAINES Mécène	106
FONDATION D'ENTREPRISE NATIONALE BANQUE POPULAIRE Mécène	106
FONDATION GOODPLANET Porteur de projet	113
FONDATION GROUPE EDF Mécène	106
FONDATION GROUPE RATP Mécène	106
FONDATION INSERM Mécène	106
FONDATION KEDGE Porteur de projet	113

FONDATION MACIF Mécène	89
FONDATION NEXITY Mécène	107
FONDATION ORANGE Mécène	107
FONDATION RONALD MCDONALD Porteur de projet	113
FONDATION TOTALENERGIE Mécène	109
FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE Porteur de projet	114
FONDS DE DOTATION EQUITÉ PARTAGÉE Mécène	108
FONDS DE DOTATION FIERs Porteur de projet	114
FRATRIES Porteur de projet	114
FRESSQUE Solution	94
GESTIA SOLIDAIRE Mécène	108
HAUT LES CAUSES ! Solution	94
HOOL Solution	95
HOSMOZ Solution	95
IMPACT TRACK Solution	96
KOEO Solution	93
LA FABRIQUE OPÉRA NATIONALE Porteur de projet	114
LA FONDA Solution	96
L'AGENCE RUP Solution	96
LA NEF Solution	96
LA RESSOURCERIE Solution	95
L'ARMOIRE POÉTHIQUE Solution	96
LAURE PLUM COACHING Solution	96
LECAPITAL Solution	97
LE RÉSEAU DES ENTREPRENEURS CITOYENS (REC) Porteur de projet	114
LES CANAUX Porteur de projet	114
L'ESPER (L'ECONOMIE SOCIALE PARTENAIRE DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE) Solution	98

LES SEMEURS DE SANTÉ Solution	97
LIENPOURLAUTRE Solution	98
MAX HAVELAAR FRANCE Solution	98
MICRODON Solution	98
NOS EPAULES ET VOS AILES Mécène	108
NOVAPEC – APEC Mécène	108
OIKOCREDIT Solution	98
OPTIM'ASSO Solution	98
OUISUB Solution	99
PARTIUM Solution	99
PEP LOR'EST Porteur de projet	115
REFAIRE SURFACE Porteur de projet	115
RTES (RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR UNE ESS) Solution	100
RYDGE CONSEIL Solution	97
SOLIDARITÉS NOUVELLES POUR LE LOGEMENT Porteur de projet	115
SOLIDATECH Solution	100
SOQO Solution	99
START-UP DE TERRITOIRE Porteur de projet	115
TELECOOP Solution	100
TRANSITIONS PYRÉNÉES Solution	100
UNIS-CITÉ Porteur de projet	115
UPCOOP Solution	101
VIVENDI Mécène	108
WHAT THE WEB Solution	100
WINDO CONSEIL Solution	100
YAPLA Solution	101

Recevez l'information stratégique des acteurs de l'engagement sélectionnée par nos journalistes experts

THÉMATIQUES TRAITÉES

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

VIE DES ASSOCIATIONS, PLAIDOYER ASSOCIATIF

MÉCÉNAT, PHILANTHROPIE, FONDATIONS, FONDS DE DOTATION

RSE : RÉGLEMENTATION ET PRATIQUES

ENGAGEMENT CITOYEN

IMPACT : LOI PACTE, ENTREPRISES À MISSION, LABELS, MESURE
D'IMPACT, INVESTISSEMENT À IMPACT, FINANCE DURABLE...

Testez la Lettre de l'engagement gratuitement et sans... engagement !



LE GUIDE PRO DE L'ESS 2026

Édité en octobre 2025 par Carenews, le média des acteurs de l'engagement

Dernière mise à jour des données chiffrées : octobre 2025

www.carenews.com

SAS au capital de 99 000 €
137 rue de l'Université
75007 Paris
RCS Versailles B 788 999 977
bonjour@carenews.com
Président : Guillaume Brault

La Careteam

Guillaume Brault, Elisabeth Crépin-Leblond, Camille Dorival, Agathe Hocquet,
Laurianne Seailles, Célia Szymczak, Justine Taillefer, Léanna Voegeli

Graphisme

Hélène Legay (magazine) et Julie Marie (annuaire)

Illustrations

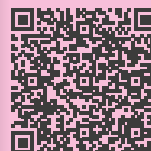
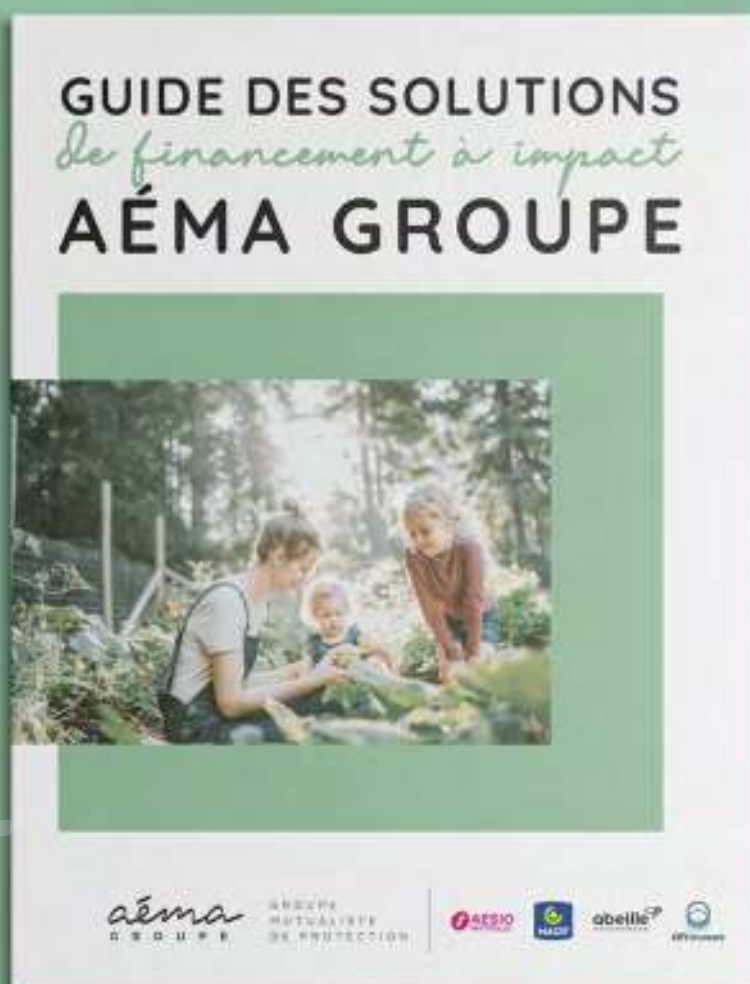
Freepik

Imprimerie

Diamant Graphic / Groupe Prenant
70 rue Auber
94400 Vitry-sur-Seine

DÉCOUVREZ DES DISPOSITIFS CLÉS DE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE À IMPACT

PAR AÉMA GROUPE



CONSULTEZ-MOI
ICI

aéma
G R O U P E

GROUPE
MUTUALISTE
DE PROTECTION